BnF Gallica

# Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1701-11.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
**utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

# Uu

( mq. les planch.)

(339)

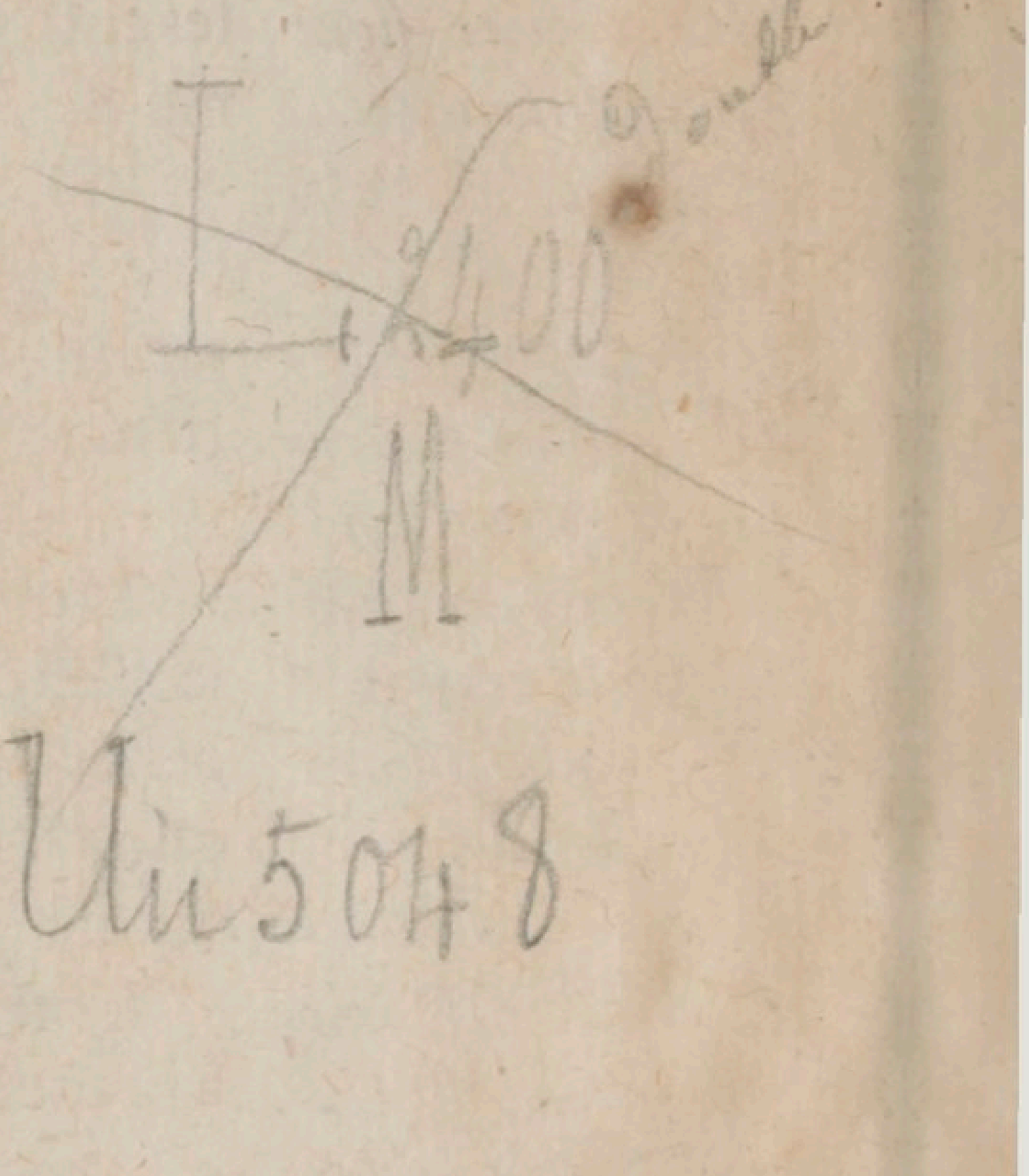


Lin 5048

# MERCURE GALANT

DEDIE'

A SA MAJESTE'

CATHOLIQUE,

# PHILIPPE V.

*NOVEMBRE* 1701.

A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

# A
# SA MAJESTE'
# CATHOLIQUE
# PHILIPPE V.

SIRE,

*A peine* VOTRE MAJESTE' *eut-elle eſte placée*

# EPITRE.

*sur le Trône, que je me pro-*
*posay de mettre une fois la*
*Nom d'un Prince qui regn*
*sur le plus vaste Etat du*
*Monde, à la teste d'un*
*Ouvrage consacré depui*
*vingt-cinq années à Mon-*
*seigneur le Dauphin son*
*auguste Pere. C'est ce qui*
*me donne lieu d'esperer qu*
V. M. *recevra favorable-*
*ment, ce que ce Grand Prin-*
*ce a bien voulu agréer depui*
*un si grand nombre d'an-*
*nées, avec la bonté qu*

*luy eſt ordinaire.*

*Vous trouverez*, SIRE, *dans ce volume, avec quantité de choſes qui regardent* V. M. *un détail de la plus grande partie des honneurs qui ont eſté rendus en France à la Reine voſtre Epouſe. Je ferois dans cette Epître l'Eloge de* V. M. *ſi je pouvois ſuivre l'uſage des Epîtres liminaires, mais leur longueur eſt ſi bornée, qu'elle ne ſuffiroit pas pour mettre dans ſon jour la*

*moindre des qualitez qui*
*attirent aujourd'huy les*
*yeux de tout l'Univers sur*
V. M.

*Que j'aurois de choses à*
*dire de sa pieté, si j'avois*
*toute l'étenduë qui me seroit*
*necessaire pour raporter les*
*éclatantes marques qu'Elle*
*en donne tous les jours?*

*Je laisse aux Espagnols*
*qui joüissent du precieux*
*bonheur de le voir de plus*
*prés, & qui s'aplaudissent*
*d'avoir un Roy si penetré de*

# EPITRE.

*sa Religion, le soin d'en faire l'Eloge. Ils s'en acquiteront avec d'autant plus d'ardeur & de joye, que la pieté leur estant naturelle, les Peuples sont toûjours charmez de trouver dans leurs Souverains, les mesmes vertus dont ils font eux mesmes une profession exemplaire.*

*Qu'ils doivent estre charmez, ces Sages Espagnols, qui ont toujours esté attachez, & mesme avec scru-*

# EPITRE.

*pule à remplir tous les de-*
*voirs de la Religion, & de*
*l'honneur, d'avoir un Roy*
*dont l'exemple les fortifie*
*dans les sentimens où ils ont*
*toujours esté. Un Roy si la-*
*borieux, qu'il travaille en*
*mesme temps à tout ce que*
*luy demande la grandeur du*
*rang suprême où la naissan-*
*ce, & l'amour de ses Peu-*
*ples l'ont élevé. Il paroist que*
*rien ne couste à* V. M. *lors*
*qu'il s'agit de satisfaire à*
*tous les devoirs d'un Mo-*

# EPITRE.

*narque qui porte vingt-deux Couronnes.*

*Vous écoutez*, SIRE, *vos Peuples avec une affabilité qui les enchante, & qui vous attire tous les cœurs : vous n'en paroissez pas moins le Pere que le Roy, & ils découvrent, ces Peuples heureux, au travers de la Majesté que vostre rang vous oblige de soutenir, que les sentimens de Pere ne le cedent pas à ceux de Roy, & que dans le fond*

# EPITRE.

*de voſtre cœur, vous ſentez*
*pour eux tout ce qu'un Peu*
*expliqueroit tendrement, &*
*qu'un Souverain ne doit*
*jamais laiſſer entrevoir*
*qu'avec dignité.*

*Tout le monde* SIRE, *a*
*veu avec beaucoup de ſur-*
*priſe que vous n'avez pas*
*plutoſt commencé à regner,*
*que vous livrant tout en-*
*tier aux ſoins qne vous de-*
*mandoient la gloire, & le*
*bien de voſtre Etat, vous*
*avez ſi heureuſement tra-*

# EPITRE.

*vaillé aux affaires du de-*
*dans, & du dehors, qu'on*
*ne s'aperçoit presque plus du*
*désordre où vous avez trou-*
*vé les premieres.*

*Vous avez paru en en-*
*trant dans vos Etats plus*
*Espagnol que ceux qui le*
*sont le plus. On estoit per-*
*suadé que vous demeureriez*
*toujours vestu à la Fran-*
*çoise, & plusieurs Seigneurs*
*de vostre Cour avoient fait*
*faire de riches habits en*
*France, dans la pensée que*

# EPITRE.

*toute l'Espagne qui avoit*

*pris un cœur François, pren-*

*droit aussi l'habillement d'u-*

*ne Nation qu'elle avoit ré-*

*solu d'imiter en beaucoup des*

*choses* V. M. *leur sçeut bon*

*gré de leur complaisance ;*

*mais vous voulûtes*, SIRE, *e*

*faire voir à toute l'Espagne*

*que vous n'estiez pas moins*

*prest à suivre ses usages, q*

*que l'estoient ces Seigneurs*

*à se conformer à ceux de*

*France. Vous pristes un ha-*

*bit qui vous plaisoit, parce*

*qu'il*

# EPITRE.

*qu'il avoit eu l'avantage de plaire depuis longtemps à toute la Nation Espagnole, & vous ne vouluſtes pas donner la peine aux yeux des Peuples de s'accoutumer à en voir d'autres.*

*La Renommée avoit parlé avantageuſement de* V. M. *dans toute l'Eſpagne; mais vous y fuſtes à peine arrivé que l'on connut, que bien qu'elle parle ſouvent trop, & qu'elle exagere preſque dans tous ſes Recits, les*

# EPITRE.

*choſes qu'elle raporte, tout*
*ce qu'elle avoit dit de* V.
M. *eſtoit infiniment au deſ-*
*ſous des grandes qualitez*
*qu'on y remarquoit. La*
*ſuite a confirmé tout ce que*
*vos Peuples avoient atten-*
*du dés le premier moment*
*qu'ils jetterent leurs regards*
*ſur voſtre Auguſte Perſon-*
*ne, & que vous leur euſtes*
*laiſſé prendre dans vos yeux*
*toute l'eſperance du bonheur*
*dont le long Regne de* V.M.
*va faire joüir toute l'Eſ-*

*pagne. Que ne ſe promet-tent-ils point de voſtre Valeur, ces Peuples qui vont bientoſt goûter tous les charmes d'une vie douce & tranquille à l'ombre de vos Lauriers.*

*Avec quelle ardeur*, SIRE, *n'avez vous point propoſé à* LOUIS LE GRAND, *d'aller commander voſtre Armée en Italie, pour imiter ſes grandes actions, & pour y mettre en pratique ſes leçons heroïques.*

# EPITRE.

*Que toute l'Espagne ne doit elle point attendre des lumieres que* V. M. *fait déja voir dans ses Conseils lorsque par l'assiduité de vostre travail, vous aurez apris ce qu'on ne peut aquerir que par une longue & penible experience, & que vous aurez corrigé tous les abus qui se sont glissez, dans tout ce qui doit faire la grandeur de l'Espagne & qui depuis plus d'un demy siecle en fait l'indigence? Enfin jusqu'où*

*la gloire n'accompagnera-t-elle pas cette Espagne si florissante dans les siecles passez, lors que vous aurez conduit dans le Champ d'honneur, les Braves d'une Nation autrefois si belliqueuse, & qui ne le sera pas moins aujourd'huy lors que* V. M. *leur aura apris à vaincre.*

*Il y a longtemps qu'ils souhaitent de se signaler, et qu'ils en souhaitent les occasions. Les Espagnols sont*

# EPITRE.

*Braves, ils sont fidelles, ils s'i-*
*aiment l'honneur avec ex--*
*cés, & leurs Rois avec paſ--*
*ſion. Ils vous ſuivront,*
SIRE, *ils vaincront avec*
*vous, & feront voir la*
*meſme fermeté que ce fa-*
*meux & intrepide Batail-*
*lon Eſpagnol, qui demeu-*
*ra ferme à la Bataille de*
*Rocroy en* 1643. *ſans que*
*la certitude d'une mort pro-*
*chaine l'euſt obligè à faire*
*un ſeul pas pour reculer,*
*& que la crainte que cette*

*meſme mort inſpire ordi-*
*nairement, euſt fait dimi-*
*nuer ſa vigueur, & ſa conſ-*
*tance, ainſi il perit glo-*
*rieuſement dans l'eſpace du*
*terrain où il avoit eſté placé*
*pour combattre.*

*Vous vaincrez*, SIRE,
*avec des Troupes formées*
*de ce meſme Sang Eſpa-*
*gnol, & qui animées par*
*l'exemple de* V. M. *donne-*
*ront d'éclatantes marques*
*d'une intrepidité auſſi ſur-*
*prenante.*

# EPITRE.

## VOTRE MAJESTE

*tirera encore d'autres avan-*
*tages d'une Campagne qui*
*ne luy peut-estre que glorieu-*
*se. Vos Sujets d'Italie au-*
*ront le bonheur, & le sen-*
*sible plaisir de la voir de-*
*prés. Ils seront témoins de*
*vôtre valeur, ils seront char-*
*mez de vostre Personne, ils*
*l'admireront, ils sentiront*
*en voyant* V. M. *un amour*
*beaucoup plus fort que celuy*
*qu'ils ont conçeu sur les*
*Portraits que leur en a fait*

# EPITRE.

*'a Renommée. Par là leur attachement, leur Zele, & leur fidelité augmenteront à tel point, que leurs cœurs veront pour* VOTRE MAJESTE' *comme de nouvelles Conquestes qui vous assureront, & à tous vos descendans, les Etats que vous possedez en Italie.*

*Ceux qui du costé de Flandre se sont hastez de paroistre vos Ennemis, sans oser vous déclarer la guerre, auroient bien voulu*

*s'ils se fussent trouvez assez de force, ne pas laisser le temps à vos Sujets de vous connoistre, parce qu'ils ne doutoient point que leur amour ne redoublast à mesure qu'ils vous connoistroient davantage. Ils sçavoient qu'un petit Fils de* LOUIS LE GRAND *doit se rendre aimable par toutes les vertus qui font admirer les plus grands hommes, & que le Fils de* MONSEIGNEUR LE DAUPHIN

# EPITRE.

*qui pendant le cours de*
*plusieurs Campagnes a fait*
*trembler l'Allemagne, & la*
*Flandre, doit marcher sur les*
*traces de son auguste & In-*
*vincible Pere. Toute l'Eu-*
*rope s'y attend ; tous vos*
*Ennemis le craignent, tous*
*ceux qui aiment la justice*
*le souhaitent, & j'attens*
*les prodiges des Campagnes*
*de* VOTRE MAJESTE'
*pour les annoncer à toute*
*la Terre. Personne ne le fera*
*avec plus de zele que ce-*

# EPITRE.

*luy qui est avec un tres-*
*profond respect.*

SIRE,

DE VOSTRE MAJETE',

Le tres-humble & tres-
obéissant Serviteur
DEVIZE', &c.

# MERCVRE GALANT

## NOVEMBRE 1701.

IE vous ay déja mandé que le Pape ayant appris la mort du Roy d'Angleterre, & la reconnoissance que Sa Majesté avoit faite du Prince de Galles pour veritable heritier de ses trois Couronnes, avoit fait assembler

les Cardinaux pour leur faire
part de cette nouvelle. Voicy
une traduction faite par un
tres-habile Docteur de Sorbon-
ne, du Discours Latin que Sa
Sainteté leur fit, en élevant la
grandeur d'ame du Roy.

*VENERABLES FRERES,*

*Voici une funeste & tres-fâcheuse nouvelle que je ne vous annonce qu'en soupirant & fondant en larmes, & que je n'ay pû apprendre sans avoir comme un veritable Pere, le cœur tout penetré d'une tres-grande & tres-sensible douleur; c'est la touchante & triste mort de Jacques Second, Roy de la Grande Bretagne.*

*Je ne fais nul doute que vous ne soyez aussi tres-vivement touchez de la grande perte que vient de faire la Republique Chrestienne, en perdant un Prince veritablement Catholique, veritablement fils de l'Eglise, veritablement défenseur de la Foy, & qui fait aujourd'huy le sujet de nos larmes & de nostre tristesse*

*Mais parce que selon le conseil de l'Apostre nous ne devons pas nous attrister de la mort, ou plustost du sommeil de nos freres, comme font le reste des hommes, qui n'ont point d'esperance de ressusciter, nous n'avons qu'à faire reflexion sur la vie, & les vertus de ce bon Roy, pour y trouver plusieurs raisons solides d'essuyer nos larmes, & pour nous consoler de la perte que nous avons fait de sa personne.*

*En effet l'insigne pieté de ce Prince veritablement chrestien, dont on se souviendra dans tous les siecles, & qui sera en benediction à toute la Posterité, le genereux & heroïque mépris qu'il a fait de toutes les choses de ce monde, pour conserver la Religion qu'il a courageusement preferée à sa Patrie, à ses richesses, à ses Royaumes, & à sa vie même; la mort enfin qu'il a envisagée avec une pieté merveilleuse, & avec un esprit parfaitement resigné aux ordres de la Providence, tout cela nous doit faire esperer qu'ayant esté éprouvé de Dieu pendant sa vie, comme l'on éprouve l'or dans la fournaise, Dieu, dont la bonté & la puissance sont infinies, l'aura reçu comme une victime tres-agréable, & comme une une hostie d'holocauste, pour le combler de gloire*

*dans le ſéjour des bien-heureux.*

*Ce n'eſt pas neanmoins, que nous devions manquer à faire des Prieres pour l'ame de ce religieux Prince qui a ſi bien merité de ce Siege Apoſtolique, & c'eſt à quoy la charité & la reconoiſſance nous obligent & nous convient auſſi, & ce que nous avons dêja fait en noſtre particulier, & que nous ferons encore dans un temps convenable, par une ſolemnité publique, en celebrant ſes obſeques dans noſtre Chapelle Pontificale, à l'exemple des Pontifes Romains nos Predéceſſeurs.*

*Au reſte, nous ne pouvons en cette occaſion, paſſer ſous-ſilence, la vertu toute ſinguliere & la grandeur d'ame toute royale de noſtre tres-cher Fils en Jeſus-Chriſt, Louis, Roy de France. Tout le monde ſçait avec quelle magnifique liberalité ce Prince*

*a reçu ce même Roy Iacques avec la Reine son Epouse, & le Prince leur Fils, chassez indignement de leurs Etats, & qu'il leur a rendu jusqu'à la fin, tous les offices possibles de bienveillance & d'humanité. Et ce qui est encore plus illustre & plus éclatant, c'est d'avoir pris en sa protection ce Fils élevé par les soins de la Reine Marie, sa Mere, nostre chere Fille, dans un veritable esprit d'imiter les vertus paternelles, de l'aveir hautement reconnu publiquement sans avoir aucun égard à ses interests, dans ce temps tres-difficile, pour le veritable heritier des Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande, & de l'avoir exhorté à demeurer ferme dans la Religion Catholique, quelque fortune qui pust luy arriver.*

*Le zele admirable du Roy Tres-*

*Chrestien, & la grandeur de son ame éclatent avec si un merveilleux éclat dans cette reconnoissance, que vous ne pouvez non plus que nous refuser de publier sa gloire, & les loüanges qui luy sont dûës; la Posterité ne manquera pas sans doute, de les luy donner abondamment, en conservant la memoire d'une action qui ne doit jamais mourir.*

*Quoy que nous soyons persuadez que toutes ces choses vous sont déja connuës par le bruit qu'elles font dans le public; comme elles nous ont esté fidellement rapportées par un Courier extraordinaire qne nous a dépêché nostre Venerable Frere Philippe Antoine Archevêque d'Athenes, nostre Nonce à la Cour de France, qui a vû & connu toutes choses, nous avons crû qu'il estoit de la justice de vous enfai-*

*e part icy, afin qu'eſtant écrites elles puiſſent paſſer dans une autre gene-ration, & que vous receviez en cela de nouvelles marques de noſtre bien-veillance paternelle. Nous les don-nons d'autant plus volontiers, Ve-nerables Freres, que nous eſperons que par vos conſeils, & voſtre ſecours le poids qui a eſté impoſé à noſtre foi-bleſſe, & que nous trouvons tous les jours plus lourd dans ce temps de trou-ble, deviendra plus leger.*

Quoy que nous ſoyons en temps de guerre, les Connoiſ. ſeurs en Muſique n'ont pas laiſſé de gouter les Chants de la Paix, compoſez par Mr Fa.

rinel, Conſeiller du Roy Con-
trolleur des gages du Parle-
ment de Grenoble, cy devant
Penſionaire de Charles II.
Roy d'Angleterre, & Surin-
tendant de la Muſique & des
Balets de Marie Louiſe d'Or-
leans, Reine d'Eſpagne. Voicy
les paroles de l'ouvrage dont
je viens de vous parler, & qui
a reçu de ſi grands applaudiſ-
ſemens.

# LES CHANTS DE LA PAIX. A CONCERT.

*La Scene represente la Vallée de Gresivodan, & l'ouverture s'enfait par une grande Simphonie.*

## LA NIMPHE DE L'ISERE.

MEs bords ont retenti du bruit affreux des armes,
Ils ne retentiront que des chants de la Paix ;
Et nous gouterons desormais
Dans un heureux loisir la dou-

ceur de ſes charmes.

LE DIEU DU DRAC.

Nos Heros par leurs ſoins & par
leurs faits guerriers
Aſſurent le repos que nous n'o-
ſions prétendre,
Ils reviendront couronnez de
Lauriers,
Y mêler en ces lieux le myrthe le
plus tendre;
Préparons pour le prix de leurs
travaux divers
Les Jeux les plus charmans & les
plus doux Concerts.

*Les Bergers & les Bergeres font entendre une petite Simphonie mêlée de divers Inſtrumens ruſtiques.*

LE DIEU DU DRAC.

Que tout réponde à nôtre en-
vie

Empreſſez-vous Plaiſirs, venez
Jeux innocens;
La Nimphe de ces lieux doit animer vos chants;
C'eſt elle qui vous y convie;
Dépêchez, hâtez-vous,
De vous joindre avec nous.

*Les Plaiſirs & les Jeux ſe joignent aux Bergers & aux Bergeres, pour chanter ce qui ſuit.*

CHOEUR.

Celebrons l'heureux jour
Qui bannit les allarmes
De ce charmant ſéjour,
Et mêlons tour à tour,
A tout ce que la gloire a d'éclat & de charmes,
Les doux chants de l'Amour.

UNE BERGERE.

Dans nos Bois
On ſuit les Loix

Qu'Amour inſpire ;
Les Amans
Ont des momens
Doux & charmans.
Quand un cœur
Dit ſa langueur
L'autre ſoupire
Et tous deux
Font dans leurs feux
Les mêmes vœux.

*Les hautsbois joüent un Menuet.*

LA MESME BERGERE.

Tout fleurit
Et tout nous rit
Sous ces feüillages ;
Des Oiſeaux
Les chants nouveaux
Charment nos maux.
Qu'à jamais
Regne la Paix
Dans nos Boccages ;

Et toûjours
Suivons le cours
De nos Amours

*Les Flutes joüent une petite Ritournelle qu'elles repetent à la fin de chaque couplet.*

UN DES PLAISIRS.

Tendres Bergers rassurez-vous;
Ne craignez plus jeunes Bergeres:
Conduisez vos troupeaux le long de ces fougeres;
Ils seront à couvert de la fureur des loups,
Tendres Bergers rassurez-vous,
Ne craignez plus jeunes Bergeres.
Engagez-vous, cessez d'estre severes,
Vous goûterez les plaisirs les plus doux;

Tendres Bergers raſſurez-
vous
Ne craignez plus jeunes Ber-
geres.
UN DES JEUX.
Venez Amours ſous ces Or-
meaux,
L'heureuſe Paix bannit la
guerre.
Que les fleurs du Printemps pa-
roiſſent ſur la terre;
Qu'on entende en ces lieux le
chant de mille oiſeaux,
Venez, Amours, ſous ces Or-
meaux
L'heureuſe Paix bannit la
Guerre.
Dans ces Hameaux qu'on ne ſon-
ge qu'à plaire,
Qu'à chaque inſtant on ait des
jeux nouveaux,

Venez, Amours, sous ces Or-
meaux
L'heureuse Paix bannit la
Guerre.

LA NIMPHE DE L'ISERE.

Charmante Paix, qu'estiez-vous
devenuë!
Nous vivions sous vos loix avec
tranquillité,
Vous donniez à nos champs une
fertillité
Qu'en vous perdant ils ont
perduë.
Vostre retour nous rend nostre
felicité,
Tout rit, tout plaist à vostre
vûë,
Que ces beaux lieux char-
mante Paix
Ne vous perdent jamais.

*Les Plaisirs, les Jeux, les Bergers & les Bergeres, font entendre diverses Simphonies.*

## UNE BERGERE.

Douce Paix regnez sur la terre ;
Les plaisirs ne sont rien sans vous.
Parmi les horreurs de la guerre
Que peuvent-ils avoir de doux,
Douce Paix regnez sur la terre ;
Les plaisirs ne sont rien sans vous.

*Un des Plaisirs se joint à cette Bergere, & ils chantent ensemble.*

L'Amour nous cause assez d'allarmes
Sans y joindre celuy des armes ;
La Guerre s'éloigne de nous ;
Vostre retour tarit nos larmes ;
Regnez, regnez charmante Paix ;

Si vous nous rendez tous vos charmes,
Nous reprendront tous nos attraits.

LA BERGERE SEULE.

Cheres Brebis, petits Agneaux,
Paiſſez en paix ſur nos coſteaux
L'herbe qui vient de naiſtre
Si vous n'eſtes point amoureux,
Helas! vous eſtes plus heureux,
Que celle qui vous méne paître.

*Les Hauts-bois. répondent à cette Chanſon par un Menuet.*

*Un Berger ſe joint à cette Bergere, & ils chantent enſemble.*

Helas! qu'à de rigueurs cruelles
S'expoſe un cœur qui ſe laiſſe enflamer.
Que le fatal plaiſir d'aimer

Nous coûte de peines mortel-
les ;
Et quand on a charmé des infi-
delles,
Qu'on paye cher la douceur de
charmer,
Helas ! qu'à de rigueurs cruel-
les
S'expose un cœur qui se laisse
enflamer.

LA NIMPHE DE L'ISERE.

Malgré tous ses tourmens
L'Amour a des momens
Qui font aimer ses chaînes ;
Il comble nos desirs ;
La douceur de ses peines
Passe tous ses plaisirs.

*Les Plaisirs, les Jeux, les Bergers & les Bergeres s'unissent pour chanter ce qui suit.*

CHOEUR.

La Paix nous assemble
Dans ce beau sejour ;
Chantons tour à tour,
Elle unit ensemble
La Gloire & l'Amour.

*On entend icy un grand bruit de guerre mêlé de diverses fanfares, & c'est la marche de Mars qui arrive accompagné de la Victoire, de la la Valeur, &c.*

MARS.

J'entens avec regret qu'au retour
de la Paix
Vous faites retentir des Concerts
d'allegresse ;
Peuples ingrats, pour les bienfaits
Dont je vous ay comblé sans
cesse,

Vous deviez m'aimer à jamais.

S

Venez Valeur, venez Victoire,
Vous qui des hommes & des Dieux,
Fîtes toûjours les plaiſirs & la gloire,
Allons porter ailleurs nos preſens précieux;
Banniſſons de noſtre memoire
Le ſouvenir injurieux
Des honneurs qu'à la Paix on deſtine en ces lieux.

*Les mêmes inſtrumens qui ont joüé le bruit de Guerre, joüent ici une terrible Simphonie qui exprime la fureur de ce Dieu à ſon départ & enſuite les Hautsbois & les Flutes terminent le Concert par de petits airs ruſtiques.*

Je ne vous dis qu'un mot le mois dernier de la Carte d'Eſpagne que Mr Sanſon vient de donner au Public. Elle eſt faite d'une maniere à faire eſperer qu'on en tirera toute l'utilité que l'on peut attendre d'un abregé. Il marque les differentes diviſions ſur differens exemplaires, pour éviter la confuſion où l'on tomberoit, s'il les faiſoit paroiſtre ſur un même exemplaire. La premiere fait voir tout ce que la Region d'Eſpagne comprend, & ſes bornes par rapport à la Geographie na-

turelle, & en même temps celuy qu'elle a avec les Cieux, par les climats sous lesquels elle est située. Les autres font voir le rapport que toutes ses parties ont avec l'Histoire, pour le Gouvernement Ecclesiastique & pour le Gouvernement Politique. La seconde est divisée par l'étenduë des Provinces Ecclesiastiques, des Archevêchez, & des Evêchez. La troisiéme est divisée selon les quatorze Royaumes & Principautez La quatriéme est distinguée en trois Couronnes, qui sont celle de Castille,

celle d'Arragon, ( qui com-
posent les Etats du Roy Ca-
tholique en Espagne ) & celle
de Portugal possedée par le
Roy de Portugal ( sous les-
quelles sont compris les qua-
torze Royaumes dont il a esté
parlé dans la precedente. )
Ces divisions font compren-
dre ce que l'on entend par
les noms de Royaume, de
Couronne & d'Etat, car il y
a beaucoup de difference en-
tre le Royaume de Castille,
& la Couronne de Castille,
par *Royaume de Castille*, l'on ne
comprend que ce qui porte

ce nom, & par *Couronne de Castille*, on comprend la Castille, Leon, Gallice, Asturie, Biscaye, Navarre, Andalousie, Grenade & Murcie ; de même entre dire le Royaume d'Arragon & la Couronne d'Atragon, il y a une pareille difference, on entend par Royanme d'Arragon, la region seule qui porte ce nom, & par la Couronne d'Arragon, on entend les Royaumes d'Arragon, de Valence, de Majorque, la Principauté de Catalogne, en Espagne, les Royaumes de Naples, de Sicile, &

de Sardagne en Italie, qui y ont esté réünis; & toutes ces deux Couronnes sont comprises sous ce titre, *les Etats du Roy Catholique en Espagne*, & lorsque l'on n'y ajoûte pas ce mot *en Espagne*, l'on entend tout ce que le Roy Catholique possede en Europe, en Asie, en Afrique, & en Amerique, dont Mr Sanson a fait aussi deux Tables Geographiques & Methodiques. Comme il y a des personnes qui portent leur curiosité plus loin, & qui veulent sçavoir les noms que ces pays avoient autrefois,

ils pourront ſe ſatisfaire, & les voir dans les diviſions latines qui auront pour eux un nouvel agrément.

La premiere repreſente l'Eſpagne diviſée en Citerieure & Ulterieure, d'où l'uſage nous eſt reſté de dire encore quelquefois *les Eſpagnes*. La ſeconde en ſix Provinces ſelon les Romains. La troiſiéme en quatorze Audiences, ſelon Pline. La quatriéme, en pluſieurs Peuples, ſelon Ptolomée. La cinquiéme, par l'Itineraire d'Antonin. Toutes ces diviſions donnent beaucoup

de facilité à retenir & l'ancienne & la nouvelle Geographie, par une methode qui ſert de memoire locale, & elles frapent l'eſprit d'autant plus fortement que la vûë luy porte une plus grande quantité d'eſpeces à la fois.

Ces Cartes & ces Tables ſe trouvent chez Mr Sanſon, aux Galleries du Louvre, vis à-vis Saint Nicolas.

Dame Marie Galiotte de Genouillac Vaillac, Coadjutrice de la grande Prieure de l'Hoſpital Beaulieu, de l'Or-

dre de Saint Jean de Jeruſalem, ſa Tante, mourut d'apoplexie dans ſon Monaſtere, le 22. du mois dernier. Elle eſtoit Fille de Jean Paul de Genoüillac, Comte de Vaillac, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ſes Armées, & premier Ecuyer de feu Son Alteſſe Royale, Philippe de France, Duc d'Orleans, Frere Unique du Roy, & de Felice de Voiſins-Montaut, heritiere de la maiſon de Montenant en Guiene.

Pluſieurs aſſurent que la Maiſon de Vaillac a pris ſon

origine dans celle des Vicomtes de Gourdon en Quercy, Seigneurs celebres, dés le Regne de Philippe-Auguſte; leur opinion eſt appuyée ſur la conformité des Armes de ces deux Maiſons, quoy qu'il en ſoit, celle de Vaillac eſt ancienne, noble & tres-illuſtre Pierre, Seigneur de Genouillac, Chevalier, prit Alliance en 1420. avec Anne de la Tour, Fille du Vicomte de Reigniez en Languedoc, d'Elle nâquirent Galiot de Genouillac, Chevalier de l'Ordre du Roy & Maiſtre de l'Artillerie de

France en 1479 Jean de Genouillac Tige des Seigneurs d'Acier, dont il sera fait mention: & Jean Seigneur de Genouillac l'aîné, qui en 1445. épousa Jeanne de Ratioſt, Dame de Vaillac, qui le rendit pere d'un autre Jean, surnommé *le Richard* ( ou *lou Ricard*, selon le langage du pais, ) celuy cy prit le titre de Baron de Vaillac, & fut le plus grand terrien du pais de Quercy; il épousa en 1496. Marguerite d'Aubuſſon. Villac niece à la mode de Breta. gne du fameux Pierre d'Au.

buſſon Grand. Maiſtre de Rhodes, & Cardinal de l'Egliſe de Rome. Le meſme Baron prit une ſeconde Alliance avec Marguerite Ebrard Saint Sulpice; c'eſt d'elle que nâquirent Louis Genoüillac, Evesque de Tulles en 1560. Abbé de Saint Romain de Blaye & de Saint Martial de Limoges, & l'un des Peres du Concile de trente: Flotard de Genoüillac, Doyen de Tulles, Vicaire general de ſon Frere & enfin ſon ſucceſſeur dans cet Eveſché en 1583: Marguerite de Genoüillac, Femme

du Seigneur de Royne Maurel. Il eust de sa premiere femme, Jean de Genoüillac Baron de Vaillac, Chevalier de l'Ordre, Capitaine de cinquante hommes d'Armes, & Gouverneur du Chasteau Trompette à Bordeaux, en mesme temps qu'Antoine Seigneur de Noailles estoit Gouverneur & Maire perpetuel de cette grande Ville. Il eut pour femme Anne le Brun Dame de Brillet, d'Elle sortirent Jean de Genoüillac, Tyge de la Branche de Sonnac, éteinte dans la Maison de Be-

duer. Loſtanges Saint Alvaire:
Anne de Genoüillac, mariée
avec le Baron de Rocquefort.
Laſcazes : & Louis de Genouil.
lac, Comte de Vaillac, l'aîné
Chevalier de l'Ordre de Saint
Michel, & déſigné pour l'eſ-
tre de celuy du Saint Eſprit,
Lieutenant General des Ar-
mées du Roy en Guienne,
Gouverneur du Chaſteau-
Tromperte, de Bordeaux, & du
Pays Bordelois. Aprés la mort
du S^r de Noailles, Anne de Mont.
beron. Fontaine. Chalandray
fut ſa premiere femme. Jeanne
de Foix Candale. Garçon fut

l la ſeconde, dont nâquit Char-
lotte de Genoüillac, Prieure
perpetuelle d'Eſpagnac. Il prit
une troiſiéme alliance avec
Marie de Carbonieres la Ca-
pelle Biron, morte ſans enfans.
Ceux de ſa premiere Femme
furent, Louis, mort jeune;
un autre Louis, l'un des Fon-
dateurs des Carmes Déchaux
en France; Jean Paul de Ge-
noüillac, Abbé de Saint Ro-
main de Blaye; Jean de Ge-
noüillac, mort Evêque de Tul-
les en 1652. Il établit les RR.
Peres Jeſuites dans ſa Ville.
Galiotte de Genoüillac, gran-

de Prieure de l'Hôpital. Beau..u
lieu, dont la mort fut précieuſe e
devant Dieu. Jacquette de Ge-
noüillac, Femme du Seigneur
de Luzech, premier Baron de
Quercy, puis remariée avec le
Baron de Raſtignac, Lieute-
nant de Roy d'Auvergne.
Bertrand de Genouïllac, Ba-
ron de Miremagne; Louis de
Genoüillac, Seigneur de Saint
Clar, Pere du Seigneur de
Saint Clar, qui s'eſt rendu ce-
lebre par ſa valeur, ſous la
Minorité du Roy Louis XIV.
& Louis de Genoüillac, Com-
te de Vaillac, qui continua la

posterité. Il s'allia avec Fran-
çoise de Chiradour, Dame
d'Aubepeyre, puis avec Anne
Taleyrant, Fille du Prince de
Chalais, issu des Souverains
du Comté de Perigord. Il prit
une troisiéme alliance avec
Madeleine Jobert, Fille d'Ay-
mery, Comte de Barrault,
Amiral de la Mediterranée, &
Ambassadeur de Louis XIII.
en Espagne. D'elle nâquit
Guione de Genoüillac, mariée
avec Jean de Bouzet, Comte
de Poudenas. De sa premiere
Femme vinrent Louis de Ge-
noüillac, dit le Marquis de

Vaillac, tué en duel par le Marquis de Canillac; Galiotte de Genoüillac, actuellement grande-Prieure de l'Hôpital. Beaulieu, Dame digne des plus grands éloges; François, dit le Baron de Gourdon, Mestre de Camp du Regiment de la Reine, Saint Chamaran; Jean, dit le Baron de Genoüillac, Capitaine au Regiment de son Frere; Claude de Genoüillac, mariée avec Flotard de Turenne-Comborn, Baron d'Aynac, Guidon des gendarmes du Maréchal de Themines son Oncle, & Jean Paul

de Genoüillac, Comte de Vaillac, l'ainé, Chevalier des Ordres du Roy, dont il a esté fait mention. Il prit alliance avec Felice de Voisins. Montaut, d'où sont venus Jean-François de Genoüillac, Comte de Vaillac, qui a laissé de Marie-Louise de Cambout-Coislin; Armand de Genoüillac, Comte de Vaillac, jeune gentilhomme de grande espérance. Les Freres du feu Comte de Vaillac, sont François, dit le Comte de Genoüillac, Colonel du Regiment de Vaillac & Brigadier de Cava-

lerie ; Jean Baptiſte de Genoüillac, Abbé de S. Romain de Blaye ; Marie Gabrielle de Genoüilac, Coadjuctrice de l'Hôpital-Beaulieu, dont je vous apprens la mort ; Claude de Genoüillac, Abbeſſe de la Mothe en Poitou Dame digne du gouveruement des plus grands Monaſteres ; Madelaine de Genoüilac, mariée avec M de Belpeche Pomerol, & Marie de Genoüillac, qui a eſté extrêmement belle, & qui a épouſé Mr le Secq, Comte de Montaut Conſeiller au Parlement de Paris. Guione de Genoüillac,

Prieure d'Eſpagnac, & enſuite nommée par le Roy au Pricuré perpetuel des Filles Dieu de Rouën. La branche de Genoüillac. Acier eſt auſſi des plus illuſtres & des plus cele. bres dans l'Hiſtoire. Jean de Genoüillac luy donna ſon commencement, en épouſant Catherine, Dame d'Acier; c'eſt de cette alliance que nâquirent Jeanne de Genoüillac, Femme de Nicolas de la Roy-ne, Seigneur de Bouliac, Chevalier de l'Ordre; Catherine de Genoüillac, Femme de Raymond, Seigneur d'Or-

lionac ; Jacquette de Genoüil-
lac, mariée avec Annet de
Turenne Comborn, Seigneur
d'Aynac, Chevalier de l'Ordre
& Lieutenant de l'Artillerie ;
Anne de Genouïllac, grande
Prieure de l Hôpital Beaulieu ;
& Jacques Galiot de Genouïl-
lac, Baron d'Acier, Chevalier
de l'Ordre, grand Ecuyer de
France en 1542. Maiſtre de
l'Arrillerie en 1512. Surinten-
dant des Finances, aprés le
Seigneur de Bonne Semblan-
çay, Senechal d'Armagnac &
Viguier d'épée de Figeac. Ce S^r
fit bâtir nne maiſon dans ſa
Terre d'Acier au Pays de Quer-

cy, qui passe encore pour l'une des plus magnifiques de France. Il s'allia avec Jeanne d'Archiac, riche Heritiere du Pays d'Angoulmois : puis il reprit une seconde alliance avec Françoise de la Cueille, Mere du celebre François de Genouïllac, Baron d'Acier, le Seigneur de son temps le plus accompli, & qui perdit la vie à Cerisoles, au grand regret du grand Ecuyer son Pere, qui ne luy avoit permis qu'avec répugnance de se trouver à cette Bataille, qui fut donnée en 1544. le jour de Pâques. Ce

jeune Seigneur ne laiſſa pas de poſterité de Louiſe d'Eſtampes, Dame de la Ferté-Nabert, ſa Femme, & la riche ſucceſſion d'Acier paſſa dans l'illuſtre Maiſon de Cruſſol, à cauſe de l'alliance que fit Charles de Cruſſol, Vicomte d'Uzez, avec Jeanne de Genoüilac, Sœur uterine du jeune d'Acier. Cette Dame reprit une ſeconde alliance avec le Rhingrave, Philippe Comte du Rhin, general des Troupes auxiliaires des Calviniſtes en France.

La lecture des Vers ſuivans doit rendre ſages celles qui ſe

trouvent dans un pareil cas.

# STANCES

## A UNE MAISTRESSE SURANNE'E.

*EN vain pour rallumer le feu de*
*mes desirs*
*Vous empruntez, Iris, & des lis &*
*des roses;*
*Je suis trop jeune encore pour fixer mes*
*plaisirs*
*En cultivant des fleurs sur la toilette*
*écloses.*

*Ce n'est pas que souvent le tendre sou-*
*venir*
*De nos plaisirs passez, & de vostre*
*constance*

*N'arrache de mon cœur quelque*
*amoureux ſoupir,*
*Mais ce beau feu s'éteint même dans*
*ſa naiſſance.*

S

*Suivez donc mon exemple, & qu'enfin la raiſon*
*D'un triſte égarement deſormais vous raméne :*
*Vous n'eſtes déja plus dans la belle ſaiſon,*
*Et par malheur pour vous je la commence à peine.*

S

*Vous vous imaginez, ſans doute,*
*que mon cœur*
*De vos tendres regards redoute encor les charmes,*
*Qu'ils peuvent rallumer ſes feux & ſon ardeur,*
*Et qu'encore une fois il leur rendra les armes ?*

## 2

*Ah ! ne vous flattez pas d'un triom-*
*phe si doux :*
*Vos appas sont déchus plus qu'on ne*
*sçauroit dire.*
*Ny pensez plus, Iris, ç'en est assez*
*pour vous*
*De m'avoir si longtemps tenu sous vô-*
*tre Empire.*

## 3

*Il est vray que jadis mon cœur ne pen-*
*soit pas*
*De s'affranchir un jour de vostre dé-*
*pendance ;*
*Mais en ce temps heureux vous*
*aviez plus d'appas,*
*Et moy plus de jeunesse, & moins*
*d'experience.*

## 4

*Enfin ce temps n'est plus & mon tran-*
*quille cœur*

*N'entend plus de vos yeux le vieillissant langage :*
*Eteignez donc, Iris, une inutile ardeur ;*
*La saison de l'amour passe avec le bel âge.*

Le Conte que vous allez lire, & qui vous plaira sans doute, est de Mr Tesson.

## LE BERGER PUNY,

### CONTE.

UN jour Iris dans un bois écarté
Reposoit sur l'herbe fleurie,
Lorsque Tircis d'un vain espoir flaté
S'en vint mal à propos troubler sa rêverie.

Quoy !

Quoy ! belle Iris, dit-il, eſt-ce
vous que je vois ?
Il n'en faut pas douter, ouy, tous
deux à la fois
A l'heure du Berger l'Amour
nous a fait rendre
Dans ce Bois,
Profitons d'un moment ſi ten-
dre.
Il dit : & tout rempli d'un eſpoir
trop flateur,
Il voulut faire voir l'excés de ſon
ardeur,
Mais Iris qui ne l'aimoit guere
Sçut bien ſe tirer du danger,
Et luy dit, en fuyant d'une cour-
ſe legere,
Adieu Tircis, apprens que l'heu-
re du Berger,
N'eſt pas toûjours l'heure de
la Bergere.

Les Dames remportant ſouvent des Prix en France, & Madame Durand ayant remporté le dernier Prix de Poëſie donné par Mrs de l'Academie Françoiſe, Mr de la Granche, Secretaire du Roy & de l'Academie Royale de Niſmes, a fait à cette occaſion le Sonnet ſuivant à la gloire des Dames.

## SONNET.

BEau Sexe, à qui nos cœurs rendent un pur hommage,
Vous triomphez encor des plus rares eſprits ;
Les beaux Arts ſont vivans dans vos doctes écrits ;
Et chaque Muſe en vous retrace ſon image.

Nul ne peut exceller, s'il n'a vôtre ſuffrage :
D'Apollon, de Minerve, on voit les Favoris,
Moins que vous eſtimez, moins tendrement cheris,
Et l'Immortalité * couronne vôtre ouvrage.

Pour nous à vôtre char attachez doublement,
Par l'attrait de l'amour & du diſcernement,
Nous mettons noſtre gloire à vous rendre les armes :

Mais imitez du moins les vainqueurs genereux ;

* *Deviſe de l'Academie Françoiſe.*

Et lors qu'avec respect nous cé-
dons à vos charmes ;
Ne les faites regner que pour
nous rendre heureux.

Je vous envoye une Lettre qui m'a esté adressée, le Public peut en tirer quelque utilité.

*Pour ne pas priver le Public d'un remede qui peut estre d'une grande utilieé, j'ay jugé à propos de vous faire sçavoir que j'ay fait une préparation d'un Remede Chymique, dont je croy que peu de personnes se sont avisées, ou pour n'en sçavoir pas la qualité, ou le moyen de le reduire en pratique ; c'est ce que j'ay fait en prèparant l'esprit de Fourmis, & leur huile, un pour l'exterieur, l'autre pour l'interieur. Comme ces Animaux sont*

*doüez d'une grande activité & toûjours dans le mouvement, il y a lieu de croire que lorsque l'on use de leur esprit pour l'interieur, cela redonne au sanz & aux esprits, par le moyen de la circulation, le mouvement qu'ils n'avoient pas, & qui leur convient pour maintenir l'homme dans une parfaite santé; car dans toutes les maladies qui attaquent le cerveau, comme l'apoplexie, l'epilepsie, le catharre, & toutes les autres qu'on appelle cornateuses, elles n'arrivent que par le défaut du mouvement des esprits contenus dans le cerveau, ou par une pituite épaisse qui cause des obstructions, ou parquelque autre cause mais quelle qu'elle soit, j'estime qu'il y a peu de remedes qui puissent guerir plus promptement ces sortes de maux que celuy que je propose, qui n'est*

*qu'un sel volatil des Fourmis, qui ne sont autre chose que sel volatil, ainsi que je l'ay experimenté. Il peut encore guerir la paralisie & la surdité par sa grande penetration, & reparer dans les Vieillards la vigueur en redonnant aux sens leur activit Cette preparation est d'un grand travail & d'un grand prix. Etmuller en parle dans ses œuvres, & fait beaucoup d'estat de ce remede, & même il enseigne les myoens de prendre les Fourmis, qui est le grand point, mais aucun ne m'a reüssi que celuy que j'ay inventé. J'ai tâché d'avoir de ces grosses fourmis resineuses, qui exhalent même une bonne odeur fort subtile qui se trouvent dans les bois de sapin. Je m'occupe à la Campagne où je suis à des experiences de Physique, estant éloigné du bruit & du tracas, afin de*

*pouvoir estre utils à mes Amio, aux Pauvres, & à ma Famille. I'ay aussi préparé l'Elixir de proprieté sans acide, ce qui est difficile à cause de la difficulté qu'il y a à dissoudre la Myrrhe; j'en ay fait des experiences merveilleuses dans les fiévres malignes, rhumatismes, & même pleuresies. I'ay quantité d'autres preparations fort curieuses. Ceux qui voudront me faire l'honneur d'avoir commerce avec moy sur la Physique me feront un tres-grand plaisir, j'entens des Curieux & des gens de merite & de distinction. Ils adresseront leurs Lettres par la Poste à Montbrison, à Mr Puy, Ecuyer Conseiller du Roy, Elû en l Election de Montbrison, pour faire tenir à Mr Chalançon, ancien Secretaire de la Reine, à Marols.*

Entre ceux qu'on croit n'eſtre point morts, avez vous conté Malcus dont il eſt parlé dans l'Evangile. Voyez ce qu'en dit la Lettre ſuivante. Elle eſt d'un Religieux de Saint François à un Gentilhomme de ſes amis.

*JE ne doute pas, Monſieur, que ce qu'on vient de publier de la Terre Sainte dans les Mercures des mois precedens, n'ait rappellé à voſtre ſouvenir le prodige dont je vous parlai un jour, & excité voſtre curioſité pour ſçavoir d'où j'ay tiré que ce ſoldat qui donna*

*insolament un soufflet au Sauveur du Monde dans le temps de sa Passion est encore en vie. Je vay vous le dire, Monsieur, d'autant plus volontiers qu'il me paroist que vous estes maintenant disposé à recevoir mes preuves, & que vous ne traiterez plus cecy d'illusion & de conte fait à plaisir.*

*Voicy donc sur quoy j'avance que ce Soldat qu'on croit communement estre Malchus à qui le Sauveur remit l'oreille, que Saint Pierre luy abatit, vous, dis je, sur quoy j'avance que le Soldat est encore en vie dans un lieu souterrain de la Ville de Jerusalem*

*attendant le Jugement dernier.*

*La premiere preuve & le temoignage suivant. Temoignage non suspect par le caractere de celuy qui le donne, & par les circonstances dont ils l'accompagne. En voicy l'extrait mot pour mot en vieux langage tiré d'un Manuscrit, qu'un Artisan de Toulouse garde soigneusement comme un précieux dépot.*

Le Frere Dominique Damberton de l'Ordre de Saint François Bachelier en Sainte Theologie, & Lecteur au Convent des Freres Mineurs de Baignols, certifie estre vray ce

que s'enſuit, ſur ma foy Chrê-
tienne, & ma part de Paradis
& ainſi l'ay dit & prêché eſtre
choſe veritable, parce qu'ain-
ſi je l'ay vû moy eſtant dans
la Sainte Cité de Jeruſalem
l'an de grace 1587. ; & le pro-
pre jour de Noſtre-Dame
d'Aouſt aprés midy environ
une heure, eſtant dans la
Maiſon de Pilate au lieu de
Golgota, le principal homme
de Jeruſalem lequel a renié la
Foy Chreſtienne eſtant natif
de Mâcon en Bourgogne
nommé Jean Berbol, à preſent
appellé Faldin, & parce que

je connois ſa Femme, & ſes Enfans, & luy en donnay des nouvelles, il me dit : viens puiſque que tu eſt de noſtre Pays, je te veux montrer un ſecret que tu ne diras ſinon à ceux de ta foy. Amene avec toy les plus gens de bien de ta compagnie; & je yous montreray choſe qu'il eſt 40. ans qu'homme du monde Chreſtien n'a vû. Alors j'appellay le Reverend Pere en Dieu, Monſeigneur l'Evêque de Novembergue, & ſeize autres perſonnes, tant Comtes, que Vicomtes, Barons, que Che-

valiers, & luy juraſmes que nul de nous ne diroit le ſecret tant que nous ſerions en ladite Seigneurie de Jeruſalem. Le Serement fait, nous entraſmes en la Maiſon de Pilate par une petite ruë à main ſeneſtre & nous montra le lieu meſme où noſtre Redempteur fut battu, & attaché, & auprés dudit lieu on ouvrit une porte de fer, par où nous deſcendiſmes en bas quarante trois degré, & entraſmes dans une grote ſi longue, qu'un homme à deux traits de boule ne pourroit tirer d'un bout

à l'autre, & nous ouvrit une porte de fer, & puis nous paſſâmes juſqu'à un petit puits non guere profond, environ une cane, ou treize pans, qui reviennent à peu prés à trois aunes, & dans iceluy trouvaſmes un homme nommé Malcus, lequel frappa Noſtre Seigneur & Redempteur Jeſus-Chriſt en la jouë luy donnant un grand ſoufflet de ſa main en la Maiſon d'Anne en luy diſant, *ſic Reſpondes Pontifici*; lequel homme eſt rouſſeau, long viſage, longue barbe, de l'âge de trente-cinq

à quarante ans, & vétu de drap blanc, le revers fait à l'éguille, lequel eſt enterré juſqu'au nombril ou milieu du ventre, & ne parle ſinon aux Chreſtiens. Et le Reverend Pere luy demanda ce qu'il faiſoit là, lequel Malchus luy répondit telles ou ſemblables paroles : *ſic reſpondes Pontifici*; & pluſieurs autres paroles, & parle aucune fois Allemand, autre fois Italien & nous nomma chacun par noſtre nom, & le lieu d'ou nous eſtions natifs de quelle Nation, & puis nous demanda quand il

sera le jour du Jugement, & nous luy répondismes que Dieu le sçavoit, & non pas nous, & puis partismes de ladite grotte par quarante trois dégrez, & en montant entrasmes dans le grand Temple de Salomon, & puis nous en retournant par où nous estions entrez, & ledit Malchus bat & frape sa poitrine toûjours de sa main, & ne regarde ceux qui parlent à luy, & c'est chose épouventable à voir, & c'est des plus merveilleuses de Jerusalem. Et moy dessus nommé Frere

Dominique Damberton certifie ce que dessus estre vray sur ma foy & ma part de Paradis.

*La seconde preuve qüi peut passer pour une confirmation de celles que vous venez de lire, est que le Pere Caluet dont vous connoissez la probité & qui a resté environ sept ans dans Jerusalem, pendant lesquels il y a esté environ quatre ans en qualité de Vicaire du Convent de Saint Sauveur, m'a assuré plus d'une fois qu'un bon viéllard nommé* Petrus, *Conducteur & Interprette des Chrestiens Pelerins, luy*

avoit souvent dit, & proteſté, que ſon Pere qui mourut fort âgé faiſant le meſme office, luy avoit dit, qu'il avoit eſté preſent lorſque Saldin fit l'ouverture de la premiere porte pour faire voir au Pere Damberton & à ſon illuſtre compagnie les choſes qu'il rapporte & qu'il atteſte eſtre vrayes.

Enfin la troiſiéme preuve eſt la tradition conſtante, & certaine de Jeruſalem, où l'on montre encore l'endroit ou Malchus eſt detenu vivant & où il fait penitence de ſon attentat, & de ſon ingratitude envers Jeſus Chriſt ſon Roy

*& son Medecin, qui ne parut sensible pendant le cours de sa Pas-sion, qu'à l'outrage qu'il reçut de ce malheureux.*

*On ne peut douter, Monsieur, de cette tradition. Je n'ay jamais parlé à aucun de ceux qui ont esté en Jerusalem, qui ne m'ait assuré qu'elle est veritable, & que lors qu'ils vont voir la maison de Pi-late, on leur montre toujours l'endroit, où l'on croit en ce pays là que Malchus est encore vivant attendant le Jugement, apparemment pour d'autres motifs qu'Henoch & Elie, qu'on sçait par l'Escriture n'estre pas encore morts.*

*Si tout cela, Monſieur, ne ſuffit pas pour vous convaincre, il vous ſera aiſé d'avoir des témoignages autentiques de ce fait. Vous avez des Amis en Cour d'un rang & d'un caractere à pouvoir écrire à l'Ambaſſadeur de France, & obtenir de luy qu'il s'employe auprés du Grand Seigneur, afin qu'il ordonne au Bacha de Jeruſalem, de permettre au Gardien du Convent de Saint Sauveur, & à ceux qu'il voudra prendre avec luy pour témoins, d'entrer dans l'endroit où le Pere Damberton certifie avoir eſté, & de voir ſi ce qu'il dit, eſt vray ou faux.*

La Lettre que je vous envoye, eſt écrite par un Docteur, & adreſſée au R. Pere Honoré de Sainte Marie, Carme Déchauſſé.

*J'ay trouvé, mon Reverend Pere, tant d'érudition, de ſolidité, de bon gouſt & de diſcernement dans la Diſſertation hiſtorique que vous venez de donner au Public, pour la défenſe de la Theologie Myſtique, que quelque inconnu que je vous ſois, j'oſe eſperer que vous ne trouverez pas mauvais que je vous felicite d'un ſi bon & bel Ouvrage, & que je vous marque en même temps la neceſſit*

*qu'il y auroit, que dans le Traité dont vous donnez le projet à la fin de vostre Dissertation, imprimée à Bordeaux, chez Boé, & qui me paroist tres beau & bien imaginé, vous répondissiez au livre du Ministre Jurieu, intitulé,* Traité Historique, contenant le jugement d'un Protestant sur la Theologie Mystique. *Il dit dans ce Traité beaucoup de belles, curieuses & bonnes choses; mais il en dit aussi bien d'autres plus outéres & plus injurieuses aux Mystiques & à leur Theologie, qu'il rejette & traite de pur fantôme, que ne fait le faiseur*

*des extraits que vous avez si bien relevé. Vous pouvez solidement répondre à cet Imposteur de Ministre, sans rien changer de vostre sisteme. Il semble qu'il soit fait pour cela, tant il paroist conduire naturellement à combatre le livr de cet Ecrivain emporté & Heretique.*

*Je m'étonne, mon R. Pere que vous ne citez pas, & ne fassiez nulle mention dans vostre Ouvrage de Saint Pierre d'Alcantara, Directeur de vostre Mere Sainte Therese. Vous n'ignorez pas, sans doute, qu'il a esté un des plus grands & des plus illustres Contemplatifs*

*du seiZiéme Siecle, & que le té-moignage que vous pouvez tirer de son Traité d'Oraison sur la nature de contemplation, ne fut d'un aussi grand poids dans l'Eglise, que celuy des Auteurs non controversez dont vous vous servez, & qui vous ont paru meriter d'avoir place dans vostre Dissertation historique.*

*Si un Religieux de S. François, mon R. Pere, a écrit contre la Theologie Mistique, & merité que vous le relevassiez si bien que vous l'avez fait, il y en a un autre qui vient de donner au Public une belle & sçavante Lettre*

pour

*pour la défendre. Elle se vend à Toulouse chez Mademoiselle Bou. de, & est intitulée*, Lettre d'un Religieux de Saint François, à un Abbé de ses Amis, sur l'impossibilité de l'amour pour des Mystiques *Il devoit mettre, ce semble*, des faux Mistiques. *Mais il y a apparence qu'il ne l'a pas fait, à cause qu'il l'écrivit, comme il est marqué dans l avis de l'Imprimeur, dans le temps qu'on agitoit le plus la matiere dont elle parle, & que Rome n'avoit pas encore prononcè sur le differend des Prelats qui ne convenoient pas de la possibilité habituelle d'un tel*

*amour. Je ſuis, mon Reverend Pere, &c.*

Je vous envoye la Preface de la Critique d'un Traité de Perſpective fait par le R. Pere Bernard Lamy, Preſtre de l'Oratoire, que Mr Antier, Perſpecteur, a adreſſé à Mr de Pourroy, Conſeiller au Parlement de Grenoble, comme il luy avoit promis. Je me perſuade que les Sçavans prendront plaiſir à la lire, à cauſe des découvertes qu'ils y trouveront ſur cette ſcience. Voila la copie de cette Preface.

*Le R. P. Bernard Lamy, Preſtre de l'Oratoire, celebre par les Ouvrages qu'il a donnez, & qu'il promet encore de mettre au jour, a fait paroiſtre de nouveau un Traité de Perſpective, dans lequel il prétend établir les fondemens de la Peinture, & promet de regarder comme un veritable amy celuy qui luy fera plutoſt une critique judicieuſe que des complimens trompeurs, conformement au paſſage de Salomon, rapporté dans ſa Preface, feüillet* 11. *où il eſt dit*, meliora ſunt vulnera diligentis, quam fraudulenta oſcula odientis, *que les playes que font*

*les corrections ſinceres de nos Amis nous doivent eſtre plus agreables que les careſſes trompeuſes d'un ennemy.*

Dans cette penſée Mr Antier auroit critiqué il y a long-temps ceux qui ont écrit le plus ſçavamment dans cette ſcience, s'ils avoient eſté de ce temps, & qu'ils euſſent eu les mêmes ſentimens, & principalement Mr Deſarques, qui a offert ſi genereuſement cent piſtoles par une lettre imprimée, à celuy de nos François qui pouſſeroit la Perſpective plus loin que luy, ce que le

le Sieur Antier eſt en eſtat de faire & qu'il offre de démontrer quant il luy ſera fait des propoſitions convenables par ceux qui ſont auſſi zelez que ce fameux Auteur, mais attendant le moment de faire paroiſtre ſa ſcience, il commence par accepter les offres du P. Lamy, & s'engage de luy donner des avis tels qu'il demande, pour avoir l'honneur d'eſtre mis dans le nombre de ſes vrais Amis ; & il veut bien luy faire voir par demonſtration, que les principes qu'il donne pour cette ſcience, ne

ſont pas conformes aux re-
gles de la Perſpective, & qu'un
Peintre en les ſuivant tombe-
roit dans de plus grands dé-
faurs qu'il ne fait par ſa rou-
tine ordinaire. Pour en eſtre
parfaitement convaincu, il n'y
a qu'à jetter les yeux ſur la
Figure de la page 136. & la
confronter avec celle qui luy
eſt miſe en parallele ; ce qui
ſera expliqué plus au long
dans le diſcours que Mr An-
tier va faire à ce ſujet dans ſa
Critique, où il offre de don-
ner raiſon de toutes les diffi-
cultez qu'on voudra luy pro-

poſer, & de montrer nette-
ment que cette Science ne
s'acquiert point par haſard,
comme le Pere Lamy dit l'a-
voir fait, dans ſa Preface feüil-
let 11. mais qu'elle a des Princi-
pes certains, ſur leſquels elle
eſt fondée, & qu'il faut neceſ-
ſairement ſçavoir pour en con-
noiſtre le fond. Comme le
tout dépend d'une preuve, il
ſe fait un honneur de la don-
ner le premier dans le Royau-
me, où elle n'a point encore
paru, & de la faire encore pa-
roiſtre par ſon cube, avec une
demonſtration qu'il fera voir

mécaniquement dans la nature, ce qui seroit d'une grande utilité, non-seulement à ceux qui veulent rendre leurs ouvrages parfaits, mais encore pour connoistre en quoy ont manqué les Auteurs qui ont écrit de cette Science. Par cette découverte il fait voir la fausseté des démonstrations que le Pere Lamy veut étaler, & il en donne des raisons si nettes & si solides, qu'elles mettent cette Science dans son plus haut periode & dernier degré.

Mr Antier qui ne veut com-

batre l'ouvrage du Pere Lamy que par des forces égales, pour ne pas donner sujet de mécontentement, va faire tracer les Figures du Traité par le petit fils de Mr Hervé, pour les mettre en parelleles avec ceux du Pere qui les a fait dessiner par un jeune homme d'une main tres-heureuse & adroite, ainsi qu'il le dit. C'est ce que je vous donneray dans ma premiere Lettre, & je m'assure que vous en serez content.

Le même Mr Antier, qui par le moyen d'un cordon, comme il l'a dit, peut détacher les

hevaux qui ont pris le mors
ix dents, & arreſter le Ca-
ſſe tout court, peut auſſi par
ie même adreſſe, arreſter les
uës de derriere du Caroſſe
cas qu'on euſt beſoin de le
ire. Il demeure toûjours ruë
e l'Echelle, comme je l'ay
arqué pluſieurs fois.

L'Ouvrage que vous allez
e eſt la Traduction d'une
le Latine de Mr l'Abbé
uard.

# A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN,

## Sur le rétabliſſement de la ſanté de ce Prince.

## *ODE.*

*INvincible, Dauphin, précieuſe eſperance*
*Cheres delices de la France,*
*Des Peuples le charme & l'Amour:*
*Au moment que la mort traiſtreſſe*
*Parut vous accabler; quelle affreuſe triſteſſe*
*Saiſit & la Ville & la Cour!*

*Au bruit d'un ſi grand mal cette Ville étourdie*
*Sentant la même maladie*

*Remplit l'air de ſes triſtes cris :*
*Comme une mere gemiſſante,*
*Qui ſe voit arracher par une fiévre*
*ardente*
*Un fils qui n'avoit point de prix.*

S

*Louis voyant perir la moitié de luy-*
*même*
*Fut glacé d'une crainte extrême :*
*Intrepide aux plus grands com-*
*bats*
*Il trembla que la mort felonne*
*Renverſant des Bourbons la ſeconde*
*colomne*
*Ne triomphaſt dans ſon trépas.*

S

*Vous-même triomphez de ſa mortelle*
*envie :*
*Grace au Ciel qui vous rend la vie,*
*Et nous fait un preſent ſi beau.*
*Le Monarque & toute la France*

*Voyant revivre en vous leur plus fer-*
*me esperance,*
*Sortent comme vous du tombeau.*

§

*Tel qu'un Soleil perçant les voiles de*
*l'Aurore*
*De ses rayons vient peindre Flore,*
*Chassant les ombres de la nuit,*
Et *par sa lumiere éclatante*
*Vient réjoüir le ciel & la terre pleu-*
*rante*
L'*absence du jour qui s'enfuit.*

§

*Déja d'hymnes sacrez les Temples re-*
*tentissent:*
*Déja leurs voûtes se noircissent*
*De la vapeur d'un saint encens.*
Mille *vœux offerts en memoire*
*Nous marquent sur la mort vostre*
*heureuse victoire*
*Par des tableaux reconnoissans.*

§

*Qui peut mettre en ce jour des bornes*
*à ſa joye.*
*Jour auquel le ciel nous renvoye*
*Le digne Fils du Grand Louis ?*
*A l'envy du ſuperbe Tage*
*La Seine fait au loin retentir ſon ri-*
*vage*
*Du bruit des Peuples réjoüis.*

S

*Le Laboureur oiſif en celebre la feſte :*
*Sans craindre ny loups ny tempeſte*
*Les Troupeaux errent dans les*
*champs ;*
*Tandis qu'à l'ombrage d'un cheſne*
*Le Berger affranchi du ſouci qui le*
*geſne,*
*Sur ſa flute accorde ſes chants.*

E

*Vous, Nymphes de Meudon, qui*
*d'une eau criſtalline*
*Arroſez ſa riche colline*

# GALANT.

*Aux cieux vous voûlutes jaillir*
*Pour y répandre la nouvelle*
*Du merveilleux retour d'une ſanté ſi*
*belle,*
*De joye on vous vit treſſaillir.*

§

*Nous habitans zelez de la Ville*
*Royale,*
*Par tout nôtre ardeur ſe ſignale*
A *remplir l'air de cris joyeux.*
Le *hautbois joint à la muſette,*
Les *fifres aux tambours, la lyre à la*
*trompette*
*Font un tumulte harmonieux.*

§

Les *ſuperbes Palais, les cabanes ruſ-*
*tiques*
Les *Temples, les vaſtes Portiques*
*Retentiſſent de voſtre nom.*
*Jeunes & vieux, enfans & peres,*

*Font, enſemble mêlez, leurs delices*
*plus cheres*
*De chanter voſtre gueriſon.*

S

*Le Peuple pour vous voir courant à*
*flots rapides*
*Fixe ſur vous ſes yeux avides,*
*Sans pouvoir remplir ſon ardeur,*
*De vous il s'approche, il vous tou-*
*che;*
*Et juſques à baiſer voſtre Royale bou-*
*che*
*Porte l'attentat de ſon cœur.*

C

*Ces crimes innocens, ſont le digne ſa-*
*laire*
*De voſtre bonté populaire,*
*Plus charmante que tous les dons.*
*La douceur d'un diſcours affable*
*Re ent tous ceux qu'attire à voſtre*
*aſpect aimable*

*L'air majestueux des Bourbons.*

2

*Ces tributs que vous offre un Peuple*
*plein de zele*
*Et vostre attachement fidelle*
*Aux vœux du plus puissant des*
*Rois,*
*Grand Prince, vous plaist davan-*
*tage*
*Que de regner sur l'Inde, & d'impo-*
*ser au Tage*
*Le joug de vos prudentes loix.*

Les Vers suivans ont esté notez par un fort habile Musicien.

## AIR NOUVEAU.

*SOmbres deserts qui cachez ma tris-*
*tesse,*

*Si je pouvois dans vos détours ſe-*
*crets*
*Perdre le ſouvenir des maux qu'A-*
*mour m'a faits*
*Je troublerois ſans ceſſe*
*Voſtre tranquille Paix.*
*Mais helas, pour guerir de l'ardeur*
*qui me preſſe,*
*L'inſenſible Philis a pour moy trop*
*d'attraits*
*Et mon cœur a trop de foibleſſe.*

Le Public s'eſtoit contenté
depuis fort longtemps de la
Traduction des Metamorpho-
ſes d'Ovide, faite en Proſe par
Mr du Rier. Il vient d'en pa-
roiſtre une nouvelle, qui doit
avoir un grand cours, puiſ-

qu'elle eſt d'un homme fameux par un grand nombre d'Ouvrages de chacun deſquels on a fait trois ou quatre éditions. C'eſt dequoy s'eſtre formé un ſtile ſur le bel uſage, ce qui eſt ſur tout à ſouhaiter quand il s'agit de traduire. Je parle de Mr l'Abbé de Bellegarde. On peut dire à l'avantage de ce livre tant vanté des Metamorphoſes, qu'il n'y a point de lecture qui ſoit plus utile à tout le monde, la connoiſſance des Fables eſtant neceſſaire en pluſieurs occaſions. Cette nouvelle Traduction eſt

en deux volumes tres-bien imprimez & enrichis de prés de deux cens Planches ou Figures, qui repreſentent aux yeux ce que contient chaque Fable. Ces Fables ſont accompagnées d'explications morales, & on trouve dans ces deux mêmes volumes quelques autres Ouvrages traduits par le même Auteur, & par conſequent tres dignes d'eſtre lûs. Ils ſe debitent chez le ſieur Brunet Libraire, dans la grande Salle du Palais.

Vous ſçavez que l'Office où

le Roy assiste les grandes Fes-
tes de l'année, est faite ordinai-
rement par un Evesque nom-
mé pour cela, & que les der-
niers parvenus à cette dignité,
ont fort souvent cet honneur.
Mr l'Abbé de Soubise, Coad-
juteur de Mr l'Evesque de
Strasbourg, est celuy qui à fait
l'Office cette année a Fontai-
nebleau devant Sa Majesté,
la veille & le jour de la Feste de
tous les Saints. Il s'est acquité
de cette pieuse fonction, avec
la grace, & la modestie qui
luy sont naturelles. L'Office
se fit avec les Ceremonies or-

dinaire, & toute la Maison Royale fit ſes devotions, à quoy elle ne manque pas toutes les bonnes Feſtes. La Prédication fut faite par le P. Bonneau, Jeſuite, & ſon diſcours fut trouvé beau & ſolide.

Le Roy, qui pour ne laiſſer de vuide dans aucun des momens de ſa vie, diſtribuë les Benefices vacans, dans ces grandes Feſtes, ne croyant pas devoir ſans une preſſante neceſſité, s'occuper le jour de tous les Saints à d'autres affaires qu'à celles qui regardent l'Egliſe, donna l'Eveſché de

Saint Paul de Leon à Mr l'Abbé de la Bourdonnaye, Docteur de Sorbonne Grand Vicaire de Mr l'Eveſque de Nantes, & frere de Mr de la Bourdonnaye Intendant à Bordeaux. Vous vous ſouvenez, ſans doute, qu'il ſe diſtingua avec un fort grand éclat lorſque le Roy d'Eſpagne, & Meſſeigneurs les Princes paſſerent en Guienne. Mr l'Abbé de la Bourdonnaye, eſtant Grand Vicaire de Mr l'Eveſque de Nantes ſçaura de quelle maniere il doit conduire ſon Troupeau. Comme le Roy ne

nomme aux Eveſchez que des perſonnes capables de remplir toutes les fonctions Epiſcopales, tant par leur pieté que par leur ſçavoir, & par les lumieres qu'ils ont, acquiſes pour le Gouvernement de l'Egliſe, dont il leur commet le ſoin, Sa Majeſté par cette meſme raiſon, a nomme Mr l'Abbé de Chaulnes, Docteur de Sorbonne, Grand Vicaire de Mr l'Archevesque d'Auch, à l'Eveſché de Sarlat. Cet Abbé joint beaucoup d'eſprit à une grande Erudition, & a ſouvent donné

donné des marques éclatantes de l'un & de l'autre. Je vous ay fait part d'une Harangue de ſa façon qui a eſté trouvée tres-belle. Il la fit à Auch en l'abſence de Mr l'Archevê. que, lorſque Meſſeigneurs les Princes y paſſerent.

L'Abbaye de Saint Leger fut donnée le meſme jour à Mr l'Eveſque de Vence, le revenu de ſon Evêché n'eſtant pas aſſez conſiderable pour ſoutenir la dignité Epiſcopale, & pour faire les charitez auſ. quelles les Eveſques ſont obli. gez

BIBLIOTHEQUE IMPER. IMPR.

Mr l'Abbe Chateaurenault fut en mesme temps pourveu de l'Abbaye de Landevenec. Il est Frere de Mr de Châteaurenault, Vice Amiral du Levant. Il n'y a point à douter que le Roy ne le croye capable de se distinguer dans l'Eglise, comme fait Mr le Vice Amiral son frerre dans les Armées Navales de Sa Majesté.

L'Abbaye de Saint Calez fut donné à Mr l'Abbé de Moranville, Neveu de Mr l'Evesque de Chartres d'une ancienne Famille de Norman-

die. Si cet Abbé imite la haute
piété de ce Prelat, comme le
choix de Sa Majesté ne per-
met pas qu'on en doute, il y
lieu de croire qu'il sera d'une
grande utilité à l'Eglise.

L'Abbaye de Turpenay fut en même temps donnée à Mr l'Abbé de Morey, Premier President au Presidial d'Autun. Il s'est distingué dans les Harangues qui ont esté faites dans le Voyage de Messeigneurs les Princes.

Mr l'Abbé de Maupoint, Clerc de Chapelle de Sa Majesté; eut dans la même pro-

motion l'Abbaye de Tonnay-Charente, & D. Cellers eut celle de Dommartin. Ce Religieux estoit Prieur d'une autre Maison prés de Dommartin.

Mr de Montillan, Frere de Mr de montillan, Gentilhomme attaché à Mademoiselle de Charollois, fut pourvû du Prieuré de Bajasse, & Mr Morin, Aumônier de Mr l'Evêque de Mets, d'un Canonicat du même lieu.

Le Roy donna aussi l'Abbaye des Isles à Madame d'Argenlieu, Parente de Mr le Marquis de Sourches, Grand Pre-

woſt de l'Hoſtel, & Sœur de feu Mr d'Argenlieu, Grand-Vicaire de Soiſſons.

Pendant que la pluſpart de ceux qui viennent d'eſtre pourvus de ces Benefices, ſe donnoient du mouvement pour les obtenir, d'autres n'eſtoient occupez que de l'image de la Mort, ou du moins ne devoient penſer qu'à quitter bien toſt la vie, puiſqu'ils ſont tous morts preſque dans le même temps. En voicy les noms.

Meſſire Pierre François de Beauveau du Riveau, Evêque

de Sarlat. Il avoit ſoixante & x
huit ans, & eſt decedé dans ſ
ſon Dioceſe, où tous les E-
vêques doivent mourir, lorſ-
qu'ils ne ſont pas appellez ail-
leurs par de preſſantes neceſ-
ſitez. Il y eſtoit eſtimé, &
aimé. Sa grande charité l'a
fait beaucoup regretter des
Pauvres. La Maiſon de Beau-
veau, au rapport de Mrs de
Sainte-Marthe, eſt une des
plus illuſtres du Pays d'An-
jou: Elle ſort de Jean II. Sei-
gneur de Beauveau, Mary de
Jaime de Tigny, ſous le regne
de Charles VI. De ce mariage

sont issus les Barons de Beau-
veau du Riveau, de Roltay,
Illes Seignenrs d'Espense, Sé-
nechaux d'Anjou, de Proven-
ce & de Lorraine, Chevaliers
des Ordres de Saint Michel
& du Croissant, des Gouver-
neurs de Places, des Presi-
dens de la Chambre des Com-
ptes de Paris, & des Cham-
bellans des Rois Charles VII.
Louis XI. & de René Roy de
Sicile Duc d'Anjou. Cette Mai-
son est alliée avec celles de
Bourbon-Vendosme, d'An-
jou, Sicile, de Craon, de Bau-
dricourt, de Beaujeu, de Ma-

nonville, de Saint Amadour, d'Etouteville, d'Averton Belin, d'Urfé, du Fay, de la Guiche, Saux-Tavanes, & d'Haraucourt, & a donné des Prelats aux Egliſes d'Arles, d'Angers, & de Nantes. Je ne vous dis rien de ceux qui ſont deſcendus de cette Maiſon juſqu'à aujourd'huy, vous en ayant parlé dans d'autres de mes Lettres.

Meſſire Barthelemy de Blois de Trelon & de Ginderdevren, Gentilhomme Hollandois, mort à Paris le dernier jour du mois paſſé. Il deſ-

cendoit de la Maiſon de Blois de Trelon, qui s'eſt habituée en Hollande, où elle a poſſedé les premieres Charges de l'Etat, & qui tire ſon origine de l'ancienne Maiſon de Châtillon ſur Marne, dont il y a eu tant de grands Officiers de la Couronne, & qui eſt fonduë dans la Maiſon de Bourbon.

Meſſire Antoine le Grain, Marquis de Breüil.

Meſſire Claude de Thiard, Comte de Biſſy, Chevalier des Ordres du Roy, & de S. Louis. Il fut nommé Gouverneur

d'Auxone en 1672. Lieutenant general des Armées du Roy en 1677. & Lieutenant general Commandant pour S. M. dans les pays de Mets & de Verdun.

Madame l'Abbesse de Xaintes, Sœur de Mr le Duc de Lauzun, est morte aussi dans le même temps.

Le Public a aussi perdu au commencement de ce mois Messire Adrien Alexandre de Hannyvel, Marquis de Crevecœur, Seigneur de Manevillette, Président à Mortier au Parlement de Paris. Quoy qu'il n'eust encore que qua-

rante ans, il avoit esté Avocat du Roy au Chastelet, Secretaire des Commandemens de de feu Son Alteſſe Royale Monſieur, Conſeiller au grand Conſeil, Maiſtre des Requeſtes, & grand Rapporteur en la Chancellerie. Il s'estoit acquité de tous ces Emplois avec beaucoup d'exactitude, & de probité. Auſſi le connoiſſoit-on pour un bon Juge, fort estimé & conſideré. Il étoit Fils de Meſſire Adrien de Manevillette, Marquis de Crevecœur, Secretaire des Commandemens de feu Mon-

ſieur, & de Dame Marie le Camus, Fille de feu Meſſire Antoine le Camus, Seigneur d'Emery, mort Preſident de la Chambre des Comptes, & de Dame Eliſabeth Feydeau. Il eſtoit Couſin de Mr le Cardinal le Camus, & de Mrs le Camus, l'un Premier Preſident de la Cour des Aides, & l'autre Lieutenant Civil. Il avoit épouſé N. de Harlay, fille de Nicolas de Harlay-Céli, Conſeiller d'Etat & Plenipotentiaire au Traité de Ryſwick, & Sœur de Madame la Marquiſe de Vieuxbourg,

de Mr le Comte de Céli, & de Mr l'Abbé de Harlay. Ils ſont de la même Maiſon, & ont le même nom & les mêmes armes que Mr le Premier Preſident. La Veuve de Mr de Manevillette, qui vient de mourir, joint à beaucoup de beauté un eſprit encore plus plus grand, & loin de s'occuper aux divertiſſemens ordinaires aux perſonnes de ſon âge, elle employe la plus grande partie de ſon temps à cultiver ſon eſprit. Comme Mr le Preſident de Crevecœur eſt mort ſans laiſſer d'enfans,

Madame sa Sœur, qui a épousé Messire François Joseph Comte de Clermont & de Tonnerre, heritiere seule de ce President dont le corps ayant esté levé de la Chapelle du Château de Crevecœur, le 5. de ce mois, fut porté en Convoy dans l'Eglise Paroissiale du Bourg, où aprés un Service solemnel, il fut descendu dans une cave d'une Chapelle voisine du Chœur, & mis auprés de celuy de Mr de Manevillette son Pere, qu'on y avoit apporté de Paris.

Cette mort a esté suivie de

celle de Dame Marthe d'Estournel, âgée de soixante & neuf ans. Elle estoit veuve de Messire Gilles Marquis de Hautefort, Grand & Premier Ecuyer de la feuë Reine, & Lieutenant general des Armées du Roy. Je ne vous dis rien davantage de sa Maison, en ayant parlé amplement dans ma Lettre du mois de Janvier 1694. lorsque je vous appris la mort de Mr le Marquis de Hautefort. Cette Veuve laisse quatre Garçons, dont les deux aînez sont Maréchaux de Camp. L'aîné est

le Marquis de Hautefort, qui a épouſé l'heritiere de Pompadour; le ſecond eſt Mr le Marquis de Surville qui commande le Regiment du Roy. Il a épouſé la ſeconde Fille de Mr le Maréchal de Humieres, Sœur de Madame la Princeſſe d'Iſenghen, Doüairiere, & Ducheſſe de Humieres. Les deux Cadets ſont, l'un Colonel de Cavalerie, & l'autre, Colonel de Dragons.

Roſe de Pujol, veuve de Jaques Louis de Soüillac, Marquis d'Aſerac, & de Caſtelnau-d'Eauzan, Baron de

Caixon, Seigneur de Rouffignac. Elle fut inhumée le 20 du mois passé dans l'Eglise du Convent des Capucins de Tarbe, fondé par Jaques de Pujol, Baron de Caixon, Sire de Montblanc & de Vergé, Seigneur de Pereüil dont elle estoit fille unique & heritiere. Jaquette de la Mothe estoit sa mere. Elle a toûjours fait paroistre beaucoup de vertu & de pieté, a mené une vie tout à fait Chrestienne, & est morte avec les sentimens que les personnes les plus pieuses souhaitent dans ces derniers

momens. Elle avoit esté peu de tems mariée, & estoit restée veuve fort jeune. Elle avoit eu de son mariage Louise de Soüillac morte le 10 May 1686, qui dans une grande jeunesse avoit une vertu & une pieté exemplaires : & Jaques-Joseph-Auguste Comte de Soüillac Marquis d'Aserac & de Castelnau-d'Eauzan, Baron de Caixon, Sire de Montblanc & de Vergé, Seigneur de Pereüil, aîné de la Maison de Soüillac, Maison qui joint à l'avantage d'une origine tres-illustre, celuy d'avoir toûjours

eſté fidellement attaché au ſervice de ſes Rois. Elle a pluſieurs témoignages glorieux de cet attachement fidelle, & du zele avec lequel ceux qu'elle a produits ont verſé leur ſang, & employé leurs biens pour la défenſe de l'Etat. Auſſi a-t-elle merité que pluſieurs de nos premiers Rois de la troiſiéme race l'ayent priſe ſous leur protection ſpeciale. On en trouve une preuve éclatante dans les Lettres Patentes du Roy Charles le Bel de l'an 1323 par leſquelles il déclare *qu'il prend ſous ſa protection &*

*sauvegarde* Hugues de Soüillac *comme ſes Predeceſſeurs Rois y avoient pris les Predeceſſeurs dudit Hugues.* Sous le regne ſuivant & durant les Guerres des Anglois, ceux de la Maiſon de Soüillac *vendirent de leurs biens immeubles à vil prix pour en employer l'argent au ſervice du Roy à la Guerre*, comme il paroiſt par des Lettres de 1341 qui leur furent accordées pour y rentrer.

Si la fortune n'a pas donné à ceux de cette Maiſon des établiſſemens qui leur ayent pû faire ſoutenir avec éclat

la grandeur de leur origine, du moins leur en a t elle laissé dans tous les tems d'assez considerables pour se soutenir d'une maniere qui les a fait distinguer dans le monde, joint qu'ils se sont rendus considerables par leur merite, & pour n'avoir jamais rien fait qui fust indigne du sang dont ils sont issus.

J'ay encore à vous parler de la mort de deux personnes, qui quoy qu'Etrangers meritent bien d'avoir place icy, non seulement par les avantages de leur naissance, mais

à cauſe que le cas eſt fort ex-
traordinaire. Le Seigneur Gio
vanni Moroſini, d'une maiſon
tres ancienne de Venize, ayant
recherché en mariage Eliza-
betta Maria Trevizana, qui
eſtoit auſſi d'une fort bonne
Maiſon & celebre dans l'Hiſ-
toire. Le jour des épouſailles
fut arreſté au premier jour
d'Octobre dernier. Ils s'é-
toient veus la premiere fois
le vingtiéme de May dans la
maiſon de l'épouſe, & eſtoient
partis enſuite pour la Campa-
gne, l'un d'un coſté & l'autre
de l'autre. L'Epoule eſtant re-

venuë, tomba auſſi-toſt mala-
de, & l'Epoux qui revint dans
le meſme temps fut attaqué
d'une maladie pareille. Ils en
furent travaillez pendant deux
mois avec les meſmes ſym-
ptomes, & dans un degré pa-
reil du mal, en ſorte que quand
l'un des deux ſe portoit mieux
ou moins bien, la meſme cho-
ſe arrivoit à l'autre. L'Epouſe
ſe fit porter à l'Adone pour y
prendre les eauës du Mont
Ortone, & l'Epoux demeura
à Venize entre les mains des
Medecins. Cependant leur
mal augmenta de telle ſorte,

qu'ils receurent tous deux le Saint Viatique, avec l'Extreme Oction le cinquiéme de Septembre. Ils se trouverent beaucoup mieux le 8 de ce mesme mois, & furent sujets également à divers accidens qui firent tantost esperer, & tantost tout craindre, jusques au second d'Octobre que l'Epouse mourut la premiere, & l'Epoux peu d'heures aprés. Le corps de l'épouse ayant esté rapporté à Venize, il arriva par un pur hazard, que quoy qu'ils fussent enterrez en des endroits assez éloignez l'un de l'autre

l'autre, les deux Bieres ſe rencontrerent quand on les porta en terre.

Dans ma derniere Lettre en parlant de la Veſture de Madame la Marquiſe de Rochechoüart Faudoas, on a alteré le nom de *Faudoas* en écrivant *Faudras*. Ainſi il faut corriger Faudoas pour ne pas confondre la Maiſon de Faudoas en Guyenne avec celle de Faudras en Bourgogne. La Branche aînée de celle de Faudoas fondit dans la Maiſon de Rochechoüart en 1517 par le mariage de Catherine

de Faudoas & de Barbazan avec Antoine de Rochechoüart de Chandenier, Seigneur de Saint Amand, Lieutenant de Roy en Languedoc, Senechal de Toulouze, Chevalier de l'Ordre du Roy, comme je vous appris dans la Lettre où je vous parlay du mariage de la Marquiſe qui vient de prendre l'Habit aux Religieuſes Benedictines de Montargis.

Je vous envoye la réponſe de Mr de Hautefeüille à la Critique que Mr La Montre,

Professeur de Mathemati-
ques & de Philosophie a faite
de la Machine Loxodromique
inserée dans le Journal des
Sçavans du 12 Septembre der-
nier. Elle est telle que je l'ay
receuë manuscrite ; je vous ay
déja dit que je ne suis que le
raporteur de ces sortes de dis-
putes.

Si on considere la machi-
ne Loxodromique speculati-
vement, ou si elle réussit dans
la pratique, elle tracera des
Loxodromies. J'ay donc eu
raison, en ce cas, de la nom-
mer Loxodromique. Il est vray

qu'elle tracera auſſi les grands Cercles & les Paralleles ; mais c'eſt une fauſſe conſequence & un mauvais raiſonnement de Mr La Montre, de me faire penſer & aux Lecteurs de mon Ouvrage, que ces grands Cercles & ces Paralleles ſont des Loxodromies. La dénomination des choſes ſe tire de leurs parties principales.

La Machine de Vitruve s'unit naturellement & neceſſairement à celle que j'ay trouvée. Ce ſçavant Maître des Architectes dit, que c'eſt une des choſes les plus ingenieu-

ſes qu'il euſt apriſes des Anciens, elle a donné lieu à l'invention de nos Horloges. Le Lecteur jugera ſi *c'eſt une vieille drogue*, que j'ay *conſuë*, & ſi cette expreſſion & quelques autres que je paſſe ſous ſilence ſont d'un homme judicieux, & qui *n'a point pris la Plume par une envie de critiquer.*

Si M. La Montre *avoit fait* luy meſme *un trou au fond d'un Seau*, & qu'il euſt penſé a y appliquer un tuyau, *il auroit vû que ce Seau n'auroit point coulé bas, en le mettant enſuite ſur la ſurface de l'eau conte-*

*nuë dans un plus grand vaiſ-*
*ſeau.* Quelques Galeres qui
ſont percées de cette manie-
re, & qui ont un ſemblable
tuyau par lequel on jette les
ordures & l'eau que l'on tire
de la ſentine, ne coulent point
à fond. Je ne ſçay s'il eſt per-
mis à un Profeſſeur de Mathe-
matiques, meſme du dernier
Ordre, d'ignorer une choſe ſi
commune ; on ne ſçauroit
l'excuſer dans un homme qui
entreprend de Critiquer les
Ouvrages des autres, & qui
dit que *cette penſée de Jaques*
*Beſſon & de Beroald ſon Com-*

*menetateur eſt extraordinaire & impertinente.*

Mr Hughens qui a crû avoir merité la recompenſe promiſe, & qui l'a demandée, au raport du P. de Chaſles dans ſon Cours de Mathema-tiques au lieu 5. de la Navi-gation en ces termes : *Legi-mus in Doctorum Diario, eum, præmium petiiſſe & ad experien-tiam provocaſſe.* Mr Morin, le P. de Liris, Recollet, & tous ceux qui ont propoſé des Inven-tions pour avoir la connoiſ-ſance des Longitudes, n'ont pû ſe diſpenſer de l'exprimer

dans le titre de leurs ouvrages. Ce n'eſt donc point *par l'amour propre qui les aveugle* mais parce que c'eſt la fin eſſentielle de leurs découvertes, & que c'eſt toûjours dans la ſuposition qu'elles réuſſiront dans la pratique.

Mr La Montre decide hardiment & ſoutient que la Machine Loxodromique eſt impraticable. Je ne l'ay point donnée pour infaillible; mais ſeulement comme vray ſemblable, & j'en ay parlé fort modeſtement. Toutes les preuves qu'il apporte de la déciſion ſe reduiſent à cette ſeule, que je n'ay pu dire de

quelle maniere il la faut appliquer à un Navire pour en faire quelque uſage. Il n'eſt pas vray que je n'aye pu dire cette maniere, mais il eſt vray que je ne l'ay pas dite pour deux raiſons. La premiere, parce qu'elle eſt inutile à ceux qui ne s'en veulent jamais ſervir. La ſeconde, parce qu'il y en a pluſieurs, & que les Pilotes qui voudront mettre en pratique cette Invention, en trouveront facilement la maniere. Mais ſuppoſé que je ne l'euſſe pu dire, qui a aſſuré Mr La Montre, que quelque Sçavant de France ou des Nations

étrangeres ne la trouvera pas dans ce ſiecle ou dans les ſuivans ?

Le Moulinet que je ſuppoſe eſtre appliqué au deſſous du Navire dans l'endroit le plus commode, fera tourner l'arbre ou la verge de fer auquel il eſt attaché, à l'extremité de laquelle il y aura un Pignon qui fera tourner une autre verge, juſqu'à la derniere qui entre dans le lieu où eſt le crayon & le papier ſur lequel la route doit eſtre tracée, de la meſme maniere que l'on fait tourner les Eguilles

des Cadrans qui sont fort éloignées du mouvement des grandes Horloges.

Pour diminuer le nombre de ces verges, on peut percer le vaisseau dans un lieu convenable, & y appliquer un tuyau dans lequel entrera la verge qui fera agir le crayon. Ces manieres & quelques autres sont si faciles, que je n'ay pas jugé à propos de les expliquer; j'ay cru que les Pilotes & les personnes moins intelligentes qu'un Professeur de Mathematiques ne les ignoroient pas.

Mr La-Montre a fait l'éloge de la machine Loxodromique en disant que, *si elle estoit simple & praticable, on ne devroit pas la negliger* : mais par bonheur les Lecteurs de sa Critique ne se sont point apperçeus qu'il eust fait voir qu'elle ne l'estoit pas.

A l'égard des deux choses qu'il dit que je sçay peut-estre, je veux bien luy accorder que je les ignore, parce que cela ne fait rien à la réussite de la machine Loxodromique. Il m'a déja taxé d'ignorance sur la Dioptrique

dans un autre Journal des Sça-
vans, dont je me ſuis tres peu
mis en peine; mais comme on
eſt obligé d'avoir ſoin de ſa
reputation, & qu'il ſe pour-
roit trouver des perſonnes,
particulierement dans les pays
étrangers, qui croiroient que
Mr la Montre ſeroit un Mate-
maticien d'un nom & d'un
merite diſtingué, & qui ſur ce
fondement ajoûteroient foy à
ſes écrits, j'ay cru devoir rap-
porter le Certificat que Mrs
de l'Academie Royale des
Sciences ont bien voulu m'ac-

corder. J'oſe aſſurer que Mr la Montre n'en publiera point un ſemblable.

## EXTRAIT
### des Regiſtres de l'Academie Royale des Sciences, du 2 Juillet 1701.

MOnſieur de Hautefeüille, *ayant preſenté à l'Academie un Placet, par lequel aprés avoir expoſé que depuis trente ans il s'applique avec beaucoup de dépenſe à la Filoſofie Experimentale, & à rechercher des Inventions utiles, il la ſupplie de lui en accorder un Certificat; & Mr Vari.*

*gnon ayant esté chargé de rapporter ce Placet à la Compagnie, il a dit qu'il avoit lû ce que M de Hautefeüille avoit publié en differens temps sur les Trompettes parlantes, sur l'Horlogerie, sur les Lunettes, sur le Niveau, sur la maniere d'élever les eaux, & tout récemment encore sur celle de mesurer le sillage des Vaisseaux, & qu'il y avoit trouvé plusieurs choses tres curieuses, & mêmes utiles au Public; & la Compagnie a esté d'avis qu'on donnast à M^r de Hautefeüille le témoignage qu'il desiroit de son genie & de son application; en foy dequoy j'ay signé*

*le present Certificat à Paris ce 3. Juillet* 1701. *De Fontenelle, Secretaire de l'Academie Royale des Sciences.*

L'Auteur de l'écrit inseré dans le mercure Galant du mois de Juillet dernier, a eu raison de laisser à mr Aimon le soin de défendre son Diogirometre, puisqu'il l'a fait dans les Ouvrages des Sçavans du mois de Juin, où les curieux pourront voir la réponse sage & solide qu'il a faite à m^r^ la montre. Plusieurs Sçavans qui ont lû cet écrit du mercure Galant, n'y ont

trouvé que des veritez & n'y ont apperçû aucunes invectives que Mr la Montre pouvoit citer & refuter, sans se mettre en peine qui est l'Auteur de cet écrit, puisqu'il ne s'est pas nommè.

De fort habiles gens sont persuadez que Mr de la Montre se feroit plus estimer en publiant les deux Inventions qu'il prétend avoir trouvées pour la mesure du Sillage, quelque défectueuses & impraticables qu'elles puissent estre, à plus forte raison si elles sont aussi parfaites qu'il l'a

publié. Les penſées nouvelles
fondées ſur le bon ſens & ſur
les principes des Sciences ,
ſont toûjours agréables & uti-
les au Public, quoy qu'elles
ſoient impraticables ; parce
que les Sçavans peuvent les
perfectionner, ou à leur oc-
caſion en imaginer d'autres
meilleures. Les Critiques ſem-
blables à celles de Mr la Mon-
tre ſont tres-préjudiciables au
Public, parce qu'elles ne l'inſ-
truiſent en rien & qu'elles dé-
couragent les Inventeurs, qui
bien éloignez de tirer quelque
ecompenſe de leurs travaux,

voyant qu'on leur ravit le mediocre honneur qu'ils ont juſte ſujet d'en eſperer, prennent plutoſt le party de les laiſſer perir, que de les communiquer. Ce ſont les deux veritables cauſes, pourquoy les Sciences & les Arts parviennent ſi lentement à leur perfection.

Quoy que l'Art de Naviger ſoit aujourd'huy un des plus parfaits, il y reſte encore, outre la connoiſſance des Longitudes, pluſieurs choſes fort utiles à inventer. J'en ay trouvé quelques-unes qui pour-

roient estre d'une grande utilité dans le naufrage même, & en plusieurs autres rencontres. Ce sont des vuës dont les Navigateurs feroient dans l'occasion un tres bon usage, & il seroit fort avantageux que le public en eust connoissance. Cette connoissance ne peut jamais luy estre nuisible.

Le Roy d'Espagne ayant resolu de se rendre à Barcelone, Capitale de Catalogne, le trentiéme de Septembre, les Magistrats de cette Ville s'assemblérent ce jour-là dans son

Université, & la Musique commença aussi tost à se faire entendre, ce qui fut accompagné du bruit des Tambours & des Trompettes. Cette harmonie qui annonçoit la venuë du Prince, rendit les maisons desertes. Chacun fut impatient de voir son Maistre, & tous les chemins furent couverts d'une foule de Peuple extraordinaire. Les Officiers de l'Université precedez de leurs Massiers, prirent leur route vers la Porte Saint Antoine. Le Recteur alloit à leur teste, monté, ainsi qu'eux sur

une Mule, au milieu des deux plus anciens Graduez, & les autres suivoient deux à deux par ordre d'ancienneté. Comme il y avoit differens Colleges, les couleurs qui les distinguoient estoient differentes, & formoient quelque chose d'agreable à la vuë. On voyoit ensuite l'illustre Chapitre de la Cathedrale avec son Evêque, dans un équipage tres-modeste. Il precedoit le Consistoire de la Députation, devant lequel alloient ses Messieurs avec leurs habits de Ceremonie. Les trois Dé-

purez estoient à la teste, le militaire estant à la main droite, & l'Ecclesiastique, & le Royal, à la gauche. Les Conseillers suivoient avec le même ordre, & aprés eux les Assesseurs, tous sur des chevaux richement caparaçonnez, à la reserve des Ecclesiastiques qui alloient en mules. Un nombre infini de Cavaliers & d'Artisans paroissoit ensuite, precedant le Corps de Ville, qui marchoient avec une grande pompe, les massiers vétus de tafetas cramoisi, marchoient les premiers, & ensuite celuy

qu'ils appellent *el Conceller en cap*, avec une robe enrichie de fleurs d'or, & ayant quatre Cavaliers qui l'accompagnoient. Les autres Conſeillers marchoient derriere lui avec le même ornement, & la même ſuite. Il ſembloit que la richeſſe des harnois inſpiraſt de la fierté aux chevaux des Conſeillers & des Cavaliers, & que s'ils n'alloient qu'au pas, c'eſtoit moins pour obéïr à ceux qu'ils portoient, que pour ſe faire admirer plus à loiſir. Les deux Conſuls de la Maiſon qu'on nomme *la Lonja*

*Lonja del Mar*, alloient dans les deux dernieres files & se faisoient remarquer par leur propreté. Toutes les Communes en cet ordre, se rendirent aux pieds de Sa Majesté qui se trouvoit alors entre le petit Hôpital & la Croix couverte. Chacun luy rendit les profonds respects qui luy estoient dûs, & aprés luy avoir baisé la main, ils retournerent à Barcelone. Ces Conseillers ayant rencontré le Roy un peu en deçà de la Croix couverte, & luy ayant rendu leurs respects, en bai-

ſant ſa main royale, eurent l'honneur de les accompagner. On s'avança juſqu'au Convent de Jeſus des Franciſcains, où Sa Majeſté s'arreſta. Là, le Conſeiller *en Cap*, luy ayant de nouveau baiſé la main, retourna à Barcelone. Sa Majeſté deſcendit dans le Convent avec un air tout charmant, la Communauté des Religieux l'attendoit à la porte de l'Egliſe, le Gardien tenant la vraye Croix qu'il luy donna à baiſer, aprés quoy on entonna le *Te Deum*, qui fut precedé d'une grande accla-

mation de *Viva*, *viva nuestro Rey de España*. S. M. C. ayant fini ſes prieres, ſortit de l'Egliſe & laiſſa baiſer ſa main à une partie de la Nobleſſe. Elle monta preſque auſſitoſt en Caroſſe accompagnée du Duc de Medina Sidonia, & du Comte de Benavente, Elle entra dans la Ville par la Porte Saint Antoine, & tourna vers le Palais. Une décharge de toute l'Artillerie annonça ſon arrivée, & le Roy ne fut pas plutoſt dans le Palais, que pour ſatisfaire l'empreſſement que le Peuple

montroir de le voir, il parut dans un Balcon. Quoy que la Place ſoit d'une fort grande étenduë, il ne s'y trouva aucun endroit vuide, tant la foule fut extraordinaire. Les acclamations de *Viva*, *viva*, furent fort longtemps réiterées, & Sa Majeſté s'eſtant retirée, tout ce grand Peuple ſe ſépara en divers endroits.

Le Dimanche 2. d'Octobre jour deſtiné pour l'enttée publique de Sa Majeſté, elle ſe rendit ſur les deux heures aprés midy, à la Porte de Saint Antoine, où le Marquis de la

Rosa, Gouverneur de la Place, luy en presenta les clefs. Le Roy répondit qu'il en auroit soin, & estant monté à cheval, il se plaça sous un Dais d'une riche toile d'or que luy avoient preparé les Conseillers de la Ville, ausquels ce Prince ordonna de se couvrir, il y eut deux files composées de vingt quatre personnes richement vétuës. Elles formérent deux ailes, dont l'une étoit terminée par le Conseiller en Cap, qui tenoit la bride du cheval de Sa Majesté, les autres porterent le Dais, & ce fut

ainſi que commença cette glorieuſe entrée.

A la teſte eſtoient des Trompettes, des Timbales, & pluſieurs autres Inſtrumens, qui invitoient chacun à la joye. Ils eſtoient ſuivis des Trompettes des Gardes de Catalogne, dont toute la Compagnie, compoſée de cent Chevaux, avoit l'épée haute, & environnoit S. M. Quatre Trompettes du Roy, qui marchoient aprés cette Compagnie, redoublerent la joye publique par leurs fanfares. Tout cela precedoit le Marquis de Quintana le

Marquis de Ayvona, le Comte de Santistevan, le Duc de Seza, le Comte de Palma, le Duc de Ossuna, & le Duc de Medina Sidonia, tous Grands d'Espagne. Ce dernier alloit devant le Roy, tenant l'Epée Royale en sa main hors du fourreau, au milieu des deux files dont on a parlé. Sa Majesté suivoit sous le riche dais. Dom Garcia de Guzman, Premier Ecuyer, estoit à l'estrier du Cheval, & derriere luy paroissoient les autres Ecuyers & les Pages de Sa Majesté. Les Gardes Allemande & Espagnole,

& celle du Corps fermoient cette marche Toutes les ruës estoient ornées de riches tapisseries.

Au milieu de la Place *del Padron*, vis à vis de Saint Lazare, où Sainte Eulalie souffrit le martire, on découvrit une pyramide, au haut de laquelle estoit une Image de la Sainte, faite de marbre avecbeaucoup d'art, & au milieu du corps de la même pyramide estoit un fort beau portrait duRoy, avec quantité de Palmes d'espace en espace. Par tout où Sa Ma-

jesté passoit, on n'entendoit que des acclamations & mille cris redoublez de *Viva el Rey Felipe.* Rien ne paroissoit avec plus d'éclat que ce qui ornoit la Place de Saint François. Il y avoit un échafaut occupé par quantité de Musiciens, & au milieu de la Place, proche le Palais du Gouverneur estoit dressé le Trône de Sa Majesté, avec un siege où elle devoit s'asseoir pour le serment qu'elle alloit prester. Tout le bas estoit couvert de draps de differentes coulcurs. La Cavalerie des Gardes se rangea devant le

Trône, & comme la musique se tenoit preste sur son échaffaut, elle fit entendre sa douce harmonie si tost que le Roy fut arrivé. Ce Prince alla prendre le siege qui luy avoit esté preparé, ayant à costé de luy le Duc de Medina Sidonia son grand Ecuyer. Les Conseillers & ceux qui composoient les deux files s'avancerent avec luy, les derniers demeurerent debout, & il commanda aux Conseillers de s'asseoir & de se couvrir, ce qu'ils firent sur un banc couvert de satin cramoisi. Aussi-

tôtle Gardiendes Franciſcains,
avec les Aſſiſtans, ſes Acoly-
tes & la vraye Croix alla vers
le Roy, qui jura de conſer-
ver les droits & les Privileges
de la Principauté de Catalo-
gne. Enſuite le Conſeiller *en*
*cap* monta les trois degrez du
Trone, & fit un diſcours au
Roy en remercimẽt de cette
grace, aprés quoy il luy baiſa
la main avec les mêmes cere-
monies, ce que firent les au-
tres Conſeillers de la même
ſorte, cette fonction eſtant
achevée, Sa Majeſté alla à che-
val dans le même ordre, vers

la ruë appellé *Calle bancha*, c'eſt à dire, ruë étroite, où il y avoit un Soleil fort lumineux dans une grande niche. Elle s'avança par cette ruë juſqu'à un endroit, que l'on nomme *El Born*, où l'on voyoit un Autel tout compoſé de criſtaux & d'une grande beauté. On paſſa de là par la Chapelle de Marcus, & l'on y trouva un Arc dreſſé en quarré, avec la plus juſte ſimetrie de l'Architecture. De là on paſſa à la Place *del Angel*, où eſtoit une Pyramide fort ornée, & chargée d'un nombre preſque infini de lumieres. On alla en

suite dans la ruë des Libraires, qui ne cedoit point aux autres, en propreté & en ornemens, & lorsqu'on passa devant les Prisons publiques, les Prisonniers élevérent un fort grand cri, qui faisoit entendre, *Misericorde & Liberté*. Le Roy ayant esté informé par le Conseiller *en Cap* de ce que demandoient ces malheureux, accorda aussi-tost la grace à tous ceux qui n'avoient point de Parties. La ruë des Libraires le conduisit jusqu'à un lieu qu'on appelle *La Sée*, dont les murailles estoient ornées de ri-

ches tentures, & de quantité de beaux tapis. Sa Majesté estant arrivée devant le Palais Episcopal, descendit de cheval, & se mit à genoux pour baiser la vraye Croix que luy presenta l'Evéque à la teste de son Chapitre. Alors le Chantre, le Sous Chantre, & deux Chanoines entonnérent *Elegit eum Dominus*, & on alla ainsi en chantant jusqu'à la grande porte de la Cathedrale. Là, Sa Majesté à genoux reçut l'Eau benite de l'Evêque, & jura de faire observer l'Immunité Ecclesiastique & les Privileges

de l'Eglise. Ensuite elle visita Sainte Eulalie, & on y chanta plusieurs beaux Motets, aprés quoy ayant reçu la Benedic-tion solemnelle de l'Evêque, elle sortit de l'Eglise, & se rendit au Palais, une salve de toute l'Artillerie s'estant fait entendre dans le temps qu'elle descendit de cheval. Toutes les Confrairies avec les Bannieres l'attendoient dans la grande Place. Il n'y en avoit aucune qui n'eust cher-ché à se distinguer par quel-que invention particuliere. L'une entre-autres avoit un

fort grand Navire, qui sans eau ny vent ne laissoit pas de marcher, & d'avoir ses voiles enflées. Ce Navire enfermoit cinq Mariniers, & un Trompette qui faisoit retentir l'air de fanfares. La Machine tira son Artillerie & baissa les voiles en passant devant Sa Majesté. Le concours du Peuple estoit si grand, qu'on croyoit que la Place estoit remplie de plus de quarante mille personnes. Le soir on tira un tres-beau d'artifice. C'étoit un fort grand Chasteau qui fit paroître cette Place tout en feu.

Tous les Balcons & toutes les Feneſtres de la Ville, brilloient d'une infinité de flambeaux & de lumieres, & une exceſſive joye paroiſſoit de tous coſtez.

Les Catalans ſçachant que le Roy aime fort la Chaſſe ont voulu que Sa Majeſté prit ce divertiſſement autour de Barcelone, quoy qu'il n'y ait point de lieux pour chaſſer. Dans ce deſſein ils ont formé un bois, avec de grand arbres qu'ils ont fait planter, & ont remply ce Bois de Cerfs & de Biches; & afin que Sa Majeſté

n'eut pas seulement le plaisir de poursuivre ces animaux, mais qu'elle eust aussi celuy de tirer en l'air, ils ont aussi fait mettre beaucoup de Pigeons dans ce même Bois, en sorte que d'un seul coup de fusil ce Prince en a souvent tué plusieurs. Tout le Pays a admiré l'adresse de ce jeune Prince, & est charmé de ses bontez & de ces manieres.

La Monarchie d'Espagne est si considerable qu'il est surprenant que personne jusqu'aujourd'huy ne se soit avisé d'en

donner une Idée digne de ſa grandeur, ce que le Sieur de Fer vient de publier à ce ſujet, donnera peut-eſtre lieu à un plus grand ouvrage. C'eſt un livre *in quartò*, qui a pour titre *Cartes & Deſcriptions generales & particulieres, pour l'intelligence des affaires du temps, au ſujet de la ſucceſſion de la Couronne d'Eſpagne en Europe, en Aſie, en Afrique, & en Amerique. Dedié à Sa Majeſté Catholique, Philippe Cinquiéme.*

C'eſt une choſe étonnante que l'attention de Mr de Fer ſur tout ce qui peut faire plaiſir

ſir au public Lorſqu'il arrive quelque événement qui doit luy faire deſirer des Cartes pour eſtre éclairci de beaucoup de choſes, il ne luy laiſſe jamais le temps de la ſouhaiter, & n'épargne ny ſoins ny dépenſe pour remplir ſa curioſité.

Il y a dans l'in quarto dont je viens de vous parler des pieces tres curieuſes & proprement gravées. On y a joint auſſi les Cartes du Theatre de la Guerre.

Le Samedy 12. de ce mois,

on fit l'ouverture du Parlement en la Grande Salle du Palais. La Messe solemnelle fut celebrée par Mr l'Evêque Duc de Langres, Frere de Mr le Comte de Tonnerre, à l'issuë de cette Messe, Messieurs entrerent en la Grande Chambre, où Mr le Premier Presidents, avec des termes choisis & pleins d'éloquence, fit un Compliment à ce Prelat, sur sa naissance, sur son application laborieuse à remplir les devoirs de son Ministere, & sur les deux actions publiques où il s'estoit distingué à l'O-

raiſon Funebre de feu Monſieur, & à l'Aſſemblée du Clergé. Ce Prelat répondit à ce Compliment par un autre qu'on trouva digne de luy.

Pendant ce temps on faiſoit l'ouverture des Audiences de la Cour des Aides. Mr le Premier Preſident le Camus fit un fort beau Diſcours ſur l'application qu'on devoit avoir à ſuivre ſcrupuleuſement la loy, & fit voir combien il eſtoit dangereux de ſe laiſſer ſéduire par les préjugez & par la probabilité, où le peril n'eſtoit pas moins grand pour qui s'y laiſ-

soit entraîner, que dans la Religion. Mr Joly de Fleury, Avocat General, prit ensuite la parole sur le même sujet, & s'étendit avec l'éloquence qui luy est si naturelle & si familiere sur la soûmission que l'on devoit avoir pour la loy. Il fit connoistre la necessité, les avantages & les biens que l'on trouvoit en l'observant religieusement. Il y glissa ingenieusement l'éloge de Mr des Haguais, dont il occupe presentement la place avec une approbation universelle.

L'ouverture des Audiences

du Parlement se fit le Lundy 14. en la Grande Chambre. Mr Jolly de Fleury, premier Avocat General, Frere aîné de Mr de Fleury, dont je viens de vous parler, y prononça un Discours des plus beaux, & qui luy attira l'admiration de son auditoire. Son discours roula sur la simplicité avec laquelle on doit exposer les raisons des Parties, parce que la verité se découvre plus facilement, lorsqu'elle n'est point envelopée ; ce qu'il expliqua avec beaucoup d'éloquence, & en tres beaux termes. Mr le

le Premier Preſident qui fit enſuite un autre diſcours, où il marqua des routes aux Avocats & aux Procureurs pour éviter les défauts de leur Profeſſion, dit en ſortant à Mr Jolly de Fleury, qu'il avoit donné des leçons qu'il n'avoit pas pratiquées, voulant faire entendre qu'encore que Mr de Fleury euſt parlé ſur la ſimplcité qui devoit regner dans les Diſcours des Avocats, il n'avoit pas laiſſé de faire un Diſcours tres éloquent.

*Novembre* 1701. 

La Mercuriale se devoit faire le Mercredy suivant, mais elle fut remise au Vendredy 18. Mr le Premier President y fit un discours où il insera l'éloge de Mr le Nain, Maistre des Requestes, Ayeul de Mr l'Avocat General le Nain, sur sa vertu, sa capacité, sa probité, & la retraite qu'il avoit faite pendant les dix dernieres années de sa vie en se donnant tout entier à une devotion exemplaire. Il s'étendit sur celle de Mr le President de Maisons, qui venoit de ceder sa place de President

à Mr le Presidẽt de Longuëil, son Fils, qui venoit de prendre place. Il fit voir la perte sensible que sa famille & le public venoient de faire de Mr le Presidẽt de Crevecœur qu'une mort funeste & prematurée avoit enlevé. Mr l'Avocat General de Fleury prit ensuite la parole, & fit des portraits & des définitions merveilleuses sur la presomption. Il fit un crayon spirituel des vertus opposées à ce vice & parlà de l'application que les Magistrats devoient avoir

pour ſe défendre de ce dé-faut, mais avec des termes éloquens, vifs, & perſuaſifs.

Mr le Premier Preſident reprit enſuite la parole, & exhorta la Compagnie à empêcher le cours de quelques deſordres qui ſe gliſſoient par le relâchement de la diſcipline, aprés quoy on verifia des Lettres de Maiſtre des Requeſtes honoraire, en faveur de Mr le Pelletier des Forts, Intendant des Finances, au lieu de Mi le Pelletier de Souzy, ſon Pere, avec celles de Mr Bouvard de Fourqueux, à preſent Procu-

reur General de la Chambre des Compres, Conſeiller Honoraire au Parlement.

Le Samedy 12. Novembre, l'Academie des Sciences tint à l'ordinaire une Aſſemblée publique, preſidée par Mr l'Abbé Bignon. Mr Caſſini parla le premier. Il fit la deſcription de la fameuſe Meridienne qu'il a tirée depuis l'Obſervatoire juſqu'à Perpignan. Elle luy donna occaſion de faire l'Hiſtoire des autres travaux qui ont eſté en.

trepris dans ce même deſſein de la meſure de la Terre, mais ils ne ſont comparables à celuy cy, ny pour l'étenduë, ny pour l'exactitude. Cet ouvrage eſt le plus hardi & le plus utile qui ait jamais eſté fait pour porter l'Aſtronomie & la Geographie à la plus haute perfection dont elles ſoient capables.

Mr Boulduc lût enſuite un Diſcours ſur les Remedes Purgatifs. Il fit voir les differens effets qu'on en peut tirer par la ſéparation de leurs differentes parties. Il rapporta

l'exemple de l'*Ipecacuanha* qu'il a trouvé le secret de rendre seulement Purgatif, ou seulement Emetique, selon les differentes maladies, & les differentes occasions où il l'employe. Il traita aussi de l'Ellebore, tant de celui des Anciens, que de celuy qui nous vient d'Angleterre, ou de Suisse, & fit sur l'Ellebore les mêmes raisonnemens qu'il avoit faits sur l'*Ipecacuanha*.

Mr Morin proposa un Sistême nouveau sur le passage de la boisson dans la vessie. Ce seul chemin connu jusqu'à

preſent eſt tres-long, & paroiſt contraire à la promptitude avec laquelle on rend des Eaux Minerales, ou des Urines, qui ont l'odeur d'Aſperges, preſque auſſi toſt aprés qu'on en a mangé. C'eſt par cette raiſon que Mr Morin croit qu'une partie de la boiſſon paſſe immediatement au travers des pores du Ventricule dans la Veſſie, ſans eſſuyer tous les détours de la circulation du ſang.

La Séance fut terminée par Mr Marchand, qui fit connoiſtre au Public une Plante

nouvelle, nommée *Yqueraya*, qui vient du Bresil. Outre plusieurs vertus qu'on luy attribuë, & qui ne sont pas encore assez éprouvées, elle a certainement celle d'oster au Sené son gouſt desagreable, & de faciliter l'usage d'un Purgatif, qui d'ailleurs est excellent; mais Mr Marchand convint qu'aprés avoir bien examiné cette Plante, il avoit trouvé que c'estoit la grande Scrophulaire, fort commune en ce Pays cy, & il a découvert par là que la grande Scrofulaire à la même vertu sur le Sené.

Tous ces Diſcours furent entremêlez des reflexions de Mr l'Abbé Bignon, qui ſervirent & à les éclaircir & à leur donner plus d'agrément.

Je ne vous dis rien du Diſcours qui ſuit, il eſt au deſſus de tous les Eloges que j'en pourrois faire.

# ELOGE DU ROY,

Prononcé au Parlement de Besançon, par Mr le Févre, second Président à Mortier, à l'ouverture des Audiences de ce Parlement, aprés la Saint Martin.

Le sujet de sa Harangue ayant roulé sur le Serment que les Officiers des Bailliages, & les Avocats du Parlement font aux rentrées de la Saint Martin ; il y fut parlé du Serment que le fameux Gonsalve, surnommé le Grand Capitaine, viola à Tarente, contre la promesse solemnellement faite au Duc de Calabre, Fils du Roy de Naples,

ce qui donna lieu de passer à l'Eloge du Roy en la maniere suivante.

*Mais au lieu de réveiller icy l'idée, odieuse d'un serment violé depuis plus de deux Siecles, à la face de toute l'Europe; il vaut mieux vous presenter un exemple contraire, que nous avons vû de nos jours, d'un autre grand serment tres religieusement observé par le plus grand Monarque de l'Univers; & qui a esté suivi, & recompensé de tous les bonheurs, qui peuvent se repandre sur la plus belle de toutes les Vies.*

*C'est ce Serment solennel, qui fut fait au Sacre de Louis le Grand, par lequel ce Monarque s'engagea à ne dispenser personne de la rigueur des Edits faits & plubliez contre les*

*Duëls. Il y avoit des Siecles entiers, que la France gemissoit sous la tirannie de la plus aveugle, & de la plus violente de toutes les passions, qui est celle du faux point d'honneur. L'on voyoit tous les jours avec horreur la plus pure, & la plus floriríssante Noblesse du Royaume, s'aller égorger sur le pré, pour un coup d'œil échapé au hazard; ou pour une parole équivoque mal interpretée; & repandre inutilement un sang, qui ne devoit couler que dans un champ de bataille, ou sur la brèche d'un rampart pour le service de l'Etat.*

*Les Rois, Predecesseurs de Sa Majesté avoient employé sans effet leur zele, & leur authorité, pour étoufer ce monstre formidable; qui faisoit des ravages continuels non seulement dans toutes les Provinces;*

*mais dans l'enceinte même de la Capitale du Royaume : & jusques aux portes du* Louvre. Le *Roy entreprit enfin de l'exterminer dans toute l'étenduë de ses* Etats ; *& non content de renouveller les anciens* Edits, *& d'en agraver les peines ; sçachant bien, qne ce n'est pas assez de donner de bons ordres, si l'on n'a le soin de les faire executer ; il ne trouva point de moyen plus efficace, pour s'empescher luy mesme de se relascher jamais d'une severité si salutaire à ses Peuples ; que de s'engager, comme il fit, par un serment solemnel, en recevant l'Onction Royale, à employer toute l'autorité. que luy donnoit cette onction pour abolir les Duels, & à ne jamais accorder des lettres de grace, pour quelque consideration que ce fust, à ceux, qui au-*

*voient eû le malheur d'en encourir la peine.*

*C'eſt ce grand ſerment, ſi religieuſement obſervé, pendant tout le cours de ſon regne, qui a produit cet effet miraculeux de retenir dans les bornes étroites du vray point d'honneur, une Nobleſſe pleine d'ardeur & de courage, qui juſques alors avoit paru indomptable en ce point. Il en eſt enfin venu à bout, ce Grand Prince, par ſa fermeté, & par ſon exactitude à garder ſon ſerment; il a rétabli le le calme, l'ordre, & la tranquillité dans ſon Etat; ſes fidels Vaſſaux, & ſes braves Officiers, dont il a ſçû rectifier la delicateſſe & la fierté; ne ſongent plus à répandre de ſang que pour ſon ſervice, il a fixé la maniere, les temps, & les lieux, ou la veritable valeur doit paroiſtre, il a*

*ſçu reprimer dans tous ſes Sujets la paſſion la plus difficile à vaincre, qui fut jamais, la vengeance ne luy eſt plus permiſe, & ſi elle n'a la précaution de prendre bien à propos l'air, & les manieres d'une juſte deffenſe, elle eſt punie ſans reſſource, dans la derniere ſeverité de la* Loy. *Enfin l'on peut dire, que le Roy eſt le ſeul Prïnce qui ait jamais pû donner avec ſuccés des regles, des bornes, & des limites au vray point d'honneur, juſques-là qu'une Nation entiere, qui depuis prés de deux ſiecles s'eſt piqué de faire ſon capital de cette paſſion, n'avoit jamais pû comprendre, avant que d'avoir vû ce miracle, que les Rois fuſſent les maîtres de l'honneur,* Los Reyes ſon dueños de la vida, pero no de la honra, *les Rois, dit cette fiére Nation, ſont les maî-*

*tres de la vie, mais ils ne peuvent l'estre de l'honneur. Vous vous trompez braves & genereux* Espagnols, *les Rois sont les maîtres de l'honneur, mais il faut que ce soient des Rois formez sur le modéle de Louis le Grand.*

*Voilà, Messieurs, les effets merveilleux d'un serment inviolablement observè depuis quarante-huit ans, & il n'a pas seulement trouvé sa récompense dans l'heureux succés de l'entreprise qui l'a fait naître; mais encore dans tous les bonheurs, aqui l'ont suivi, & qui ont accompggné le regne le plus beau, le plus long & le plus glorieux qui fut jamais.*

*En effet l'on peut dire, que, pour recompenser la Religion d'un Prince, qui a si exactement observè ce qu'il avoit promis lejour de son Sacre, le*

*Ciel a verſé ſur luy toutes les Bene-*
*dictions, qu'un Monarque peut deſi-*
*rer ; aimé de ſes Sujets ; craint & re-*
*veré de ſes ennemis ; admiré de toutes*
*les Nations ; plein de douceur & de*
*bonté dans la paix ; de gloire, & de*
*bonheur dans la guerre ; de fermeté*
*& de conſtance dans les grandes en-*
*trepriſes ; de moderation dans les ſuc-*
*cés ; de prudence dans le Conſeil ; de*
*vigueur, & d'activité dans l'execu-*
*tion ; toûjours égal à luy-même ; il*
*a goûté toutes les douceurs de la plus*
*belle, de la plus heureuſe, & de la*
*plus longue vie, qu'aucun Prince ait*
*jamais paſſée ſur le Trône.*

*Il a pacifié les troubles de ſon Etat,*
*abbaiſſé l'orgüeil & la fierté de ſes*
*Grands ; réuni les eſprits diviſez ;*
*reglé les finances ; rétabli la Juſtice*
*détruit l'hereſie ; fait fleurir le Com-*

*merce ; étendu de tous coſtez les limi-*
*tes de ſon vaſte* Empire *; vaincu ſes*
*ennemis par tout , & dans toutes les*
*Saiſons ; remporté preſqu'autant de*
*victoires , qu'il a fait donner de Ba-*
*tailles ; & fait autant de* Conqueſ-
*tes , qu'il a aſſiegé de Places , ou at-*
*taqué de Provinces. Toûjours heu-*
*reux , toûjours victorieux par terre &*
*par mer , en perſonne , & par ſes Ge-*
*neraux ; Gouvernant par luy-même ;*
*& choiſiſſant peu de Miniſtres , afin*
*de mieux partager avec eux les ſoins*
*du Gouvernement ; & d'eſtre le direc-*
*teur de leur conduite ; pendant qu'ils*
*ne ſont que les* Executeurs *de ſes or-*
*dres. Toûjours infatigable au tra-*
*vail juſques à apoſtiller de ſa propre*
*main le* Cahier *des* Placets , *& ne*
*ſongeant nuit & jour , qu'au bien de*
*ſon* Etat *; & à la gloire de cette vail-*

*lante, & fidelle Nation, qui a le bonheur de vivre sous ses loix.*

*Auguste n'eust autrefois l'avantage de faire fermer que trois fois le Temple de Janus à Rome, & tous les Peuples de l'Empire Romain regardoient cet événement comme un prodige. Mais* Louis *le Grand a déja donné quatre fois la Paix generale à l'Europe ; & même la derniere Paix, où il a paru sacrifier une partie de sa gloire au repos de ses Peuples, a esté comme le succés l'a fait voir, un coup de la Politique la plus sage, & la plus raffinée, qui fut jamais.*

*Plus heureux que ce même Empereur dans son domestique ; il ne voit rien au pied de son Trône, qui ne marque la felicité de son regne ; les Princes du Sang, autrefois si fiers &*

*ſi entreprenans, aujourd'huy tranquilles & ſoumis à ſes volontez, comme les moindres de ſes Sujets; une Famille Royale, belle & nombreuſe, mais dans le reſpect & la dépendance. Il peut ſe flatter de l'eſperance de voir bientoſt ſa quatriéme generation; ſans que cette nombreuſe Poſterité ſe laſſe jamais de le voir ſur le Trône. Un Dauphin, qui a déclaré ſolemnellement en plein Conſeil, avec autant de ſincerité, que de moderation, qu'il mettoit toute ſa gloire & ſa felicité à pouvoir dire pendant toute ſa vie,* le Roy mon Pere, & le Roy mon Fils. *Belle & glorieuſe ſituation, de ſe voir placé par ſa naiſſance entre les deux premieres Couronnes de l'Univers, & ſe contenter d'avoir eu le droit & le merite de les porter.*

*Mais le plus grand de tous ces bonheurs, & qui fait celuy de toute la France ; c'eſt qu'elle puiſſe compter les nombreuſes années de ſon Roy, ſans luy voir reſſentir les incommoditez de la vieilleſſe ; plein de ſanté & de vigueur comme à la fleur de l'âge, il vient de paſſer heureuſement cette fatale année, qui eſt ſi funeſte à tant de gens & qui ſe fait craindre à tout le monde.*

*C'eſt dans cette même année, non plus climaterique, comme l'on l'appelle pour le commun des hommes, mais digne d'eſtre marquée dans les Faſtes de la France, du caractere le plus heureux, puiſqu'elle acheve de mettre le comble à la gloire de ſon Roy. C'eſt dans cette année, dis-je, que tout l'Univers a vû ce grand, ce merveilleux évenement, qui fera à ja-*

*mais l'admiration des siécles à venir.*

*Un Roy mourant, lequel tout à à coup éclairé d'en haut, & animé de l'esprit d'un Ministre fidelle, & zelé pour l'Etat, répand en un moment ce même esprit sur tous les Grands de son Royaume, sur tous les Peuples de ses Provinces, & jusques au delà des mers, & dans le nouveau monde sur toutes les Nations qui composent le vaste Empire de la Monarchie d'Espagne, ces Grands, ces Peuples, ces Nations se dépoüillans comme de concert, & par un prodige plus surprenant que celuy qui parut entre les Sabins, & les Romains sur le champ de Bataille, se dépouillant, dis-je, de cette antipathie jusqu'à ce jour invincible, qui depuis plus de deux siecles avoit diviſé & rendu, pour ainsi dire, irreconciliables les Sujets*

*des deux plus grands Rois du monde, viennent rendre hommage à* Louis *le Grand, par des Ambassades solemnelles, & élever au pied de son Trône des trophées immortels à sa gloire, en offrant à son Petit-Fils les vingt-deux Couronnes, qui furent autrefois le fruit des Conquestes & de la Politique de Ferdinand & d'Isabelle, le patrimoine du grand Charlequint, & le digne objet de l'ambition de Philippe son Fils.*

*Quel fut le grand, le pompeux spectacle? devoir un Roy de France; aprés avoir balancé, & mis en déliberation dans son Conseil, s'il accepteroit une Monarchie qui renferme prés de la moitié de l'Vnivers, & qui ne voit jamais toute entiere, coucher le Soleil dans sa juste course, proclamer, au milieu de sa Cour, un Roy d'Espagne*

*issu*

*issu de son sang, élevé sous ses yeux, animé de son esprit, & qui l'ame remplie des grands preceptes & des exemples heroïques de son incomparable Ayeul, & réünissant en sa personne tout ce que le sang de Bourbon & celuy d'Autriche heureusement mèlez & confondus dans ses veines, peuvent inspirer de grand, de Royal, & d'Auguste, va porter sur les Trônes de Castille & d'Arragon, l'esprit, le genie, la prudence, la sagesse, la vertu, les maximes, le bonheur, & la fortune, & pour tout dire en un mot, l'Image vivante de* Louis *le Grand.*

Heureux *les Peuples, qui vivront sous les loix d'un Prince si accomply, heureux le Prince, qui regnera sur des Peuples, qui paroissent si zelés pour luy, & si charmées de ses gran-*

*des & Royales qualités d'esprit & de corps ; & qui le considerant comme leur propre choix, le regardent encore comme un present du Ciel, tout estant miraculeux dans les circonstances, & le succés de ce choix.*

*Mais plus heureux encore l'Ayeul, l'auguste Ayeul, qui voit croître sa puissance, sa grandeur & sa gloire, en même temps qu'il la communique à son Petit-Fils, & qui malgré tous les grands efforts des Puissances jalouses de la sienne, allant travailler à le maintenir glorieusement sur le Trône, où il l'a si heureusement placé, va fournir à l'*Histoire *le plus beau, le plus digne sujet qu'elle eust jamais de couronner le merite & la vertu d'un* Heros *en luy donnant l'Immortalité.*

*Voila, Messieurs, jusques où nous ont portez, par rapport à nostre sujet,*

*nos reflexions sur le serment fait au Sacre du Roy, il faut en demeurer là, après celles belles & grandes idées, que je laisse dans vos esprits. La plus vive éloquence, ne sçauroit plus rien m'inspirer qu'il ne soit au dessous d'elles, & d'ailleurs il est temps de finir ce discours.*

L'Academie Royale des Inscriptions s'étant raſſemblée aprés la saint Martin suivant ses Statuts, tint sa premiere Séance publiquement le 15 du mois passé. L'Auditoire qui fut nombreux parut tres satisfait des ouvrages qui y furent lus. Aprés que Mr l'Abbé Bignon qui en est Presi-

dent eut expliqué en deux mots le ſujet de l'Aſſemblée, où l'Academie rendant compte au public de ſes exercices, ne cherchoit pas à luy plaire par des pieces de l'éloquence, mais par des Diſſertations curieuſes. L'ouverture s'en fit par un ſçavant diſcours de Mr Pouchard ſur les Inſcriptions dont il montra l'antiquité, & remonta juſqu'à l'origine des Lettres. Le ſecond qui parla, fut Mr l'Abbé Boutard, Penſionnaire de l'Academie, qui fit la lecture de deux Odes Latines, dont il eſt Autheur.

Ces deux pieces dont l'une est adressée au Roy sur l'établissement de la Compagnie, & l'autre sur le Tombeau du Cardinal de Richelieu, chef-d'œuvre de Mr Girardon, furent écoutées avec beaucoup d'attention & d'applaudissement. La Traduction Françoise de la premiere Ode, faite par Mr Moreau de Mautour ne fut pas moins applaudie. Ensuite Mr Vaillant donna l'explication d'une Medaille ancienne tirée du Cabinet de Monsieur le Duc du Maine, qui porte d'un côté la tête de l'Em-

pereur Trajan, avec les titres differens qui luy furent donnez par la Republique, de l'autre la Mesopotamie & l'Armenie representées sous la figure de deux fleuves, d'où il prit occasion de s'étendre sur les Conquestes de ce Prince, & de faire un beau tissu de son Histoire, dont les anciens Auteurs ne nous ont presque rien laissé. La Séance finit par un discours de Mr Henrion, plein de recherches sur l'utilité des Medailles. Mais rien ne fit plus de plaisir à l'Assemblée que les Réponses de Mr

l'Abbé Bignon à tous les Académiciens qui avoient parlé. Il fit l'analise de leurs ouvrages avec autant de justesse que d'éloquence, accompagnant son discours d'éloges singuliers qu'il donna à son Auteur avec ses manieres toûjours obligeantes, & sa politesse ordinaire.

Je vous ay parlé de la premiere Audiance que le Roy donna à Fontainebleau à Mr l'Envoyé Extraordinaire d'Espagne, je vous envoye aujourd'huy le compliment que le même Envoyé a fait en

prenant son Audience de Congé.

*SIRE,*

*Personne n'a jamais été aussi touché d'un bonheur que je l'ay été de celuy que m'a fait le Roy mon Maître, en me donnant occasion de me jetter encore une fois aux pieds de V. M. comme j'avois eu l'bonneur de m'y voir l'année passée. Avec l'bonneur que j'ay eu de venir de la part du Roy mon Maitre témoigner à V. M. la part sensible qu'il a prise à la mort de feu S. A. R. Monsieur, j'ay celuy d'être la premiere personne qu'il envoye à V. M. depais qu'il a plû à Dieu & à V. M. de l'accorder au besoin de ses Peuples & aux desirs ardents de tous les vrais Espagnols.*

*Sa bonté ne pouvoit pas m'honorer davantage. Et ſon pouvoir tout immerſe qu'il eſt, n'avoit rien à m'accorder ou à m'offrir qui puſt m'être plus pretieux.*

Le Roy luy répondit à peu prés en ces termes : *J'ay veu avec plaiſir, Monſieur, que ce choix ſoit tombé ſur vous. Je ſçay qui vous eſtes, & je n'ignore pas qu'elle eſt vôtre qualité, & quel eſt vôtre merite.* Sa M. ajouta d'autres témoignages obligeans de contentez qui luy, gagnent l'eſprit, & le cœur de tous ceux qui ont le bonheur de luy parler ou de l'approcher.

Le Roy fit donner enſuite à Mr l'Envoyé ſon Portrait enrichy d'un grand nombre de tres-beaux diamans. Cet Envoyé

en eſt ſi charmé, qu'il a declaré qu'il l'alloit ſubſtituer à ſes enfans, comme un gage pretieux d'un bonheur qui honore autant ſa poſteriré que luy-meſme. De ſon côté, il en a uſé magnifiquement avec tous ceux à qui il a eu la liberté de faire des preſens. C'eſt un homme qui a toutes les vertus de ſa naiſſance, & tout l'eſprit & le merite de ſa Nation.

Le Journal de Fontainebleau que je vous donnay dans ma derniere Lettre, alloit juſ-

qu'au 20 d'Octobre, je vous en envoye la suite.

Le Vendredy 21, il n'y eut point le matin de Conseil chez le Roy. L'Envoyé extraordinaire d'Espagne presenta à S. M. le Marquis de Wisterloc, Seigneur Flamand, Chevalier de la Toison d'or, Gendre du Duc de Monteleon. Il y eut grande Toilette chez Madame la Duchesse de Bourgogne, à l'issuë de laquelle le même Marquis de Wisterloc luy fut aussi presenté par l'Envoyé d'Espagne. Monsei. gneur, & Monseigneur le Duc

de Bourgogne coururent le loup, & en revinrent de bonne heure. Le Roy ne sortit point, & soupa dans sa Chambre à son petit couvert.

Le Samedy 22, il y eut le matin Conseil de Finances. L'apresdinée, Monseigneur & Mess. seigneurs les Princes coururent deux Chevreüils avec les Chiens de Monsieur le Comte de Toulouze. Le Roy courut un Cerf accompagné de Madame dans sa petite Caléche découverte. Monsieur le Duc d'Orleans fut de cette

Chaſſe, & Madame la Du-
cheſſe ſuivit celle des Che-
vreüils dans une Caléche dé-
couverte, accompagnée de
Madame la Ducheſſe de Hu-
mieres, de Madame de Cour-
tenvaux, & de Mademoiſelle
de Melun. Madame la Ducheſ-
ſe de Bourgogne ſe promena
en Caroſſe & à pied dans la
Foreſt, elle rencontra la chaſſe
des Chevreüils, & alla enſui-
te au Salut aux baſſes Loges.

Le Dimanche 23, il y eut
le matin Conſeil de Miniſtres,
où Monſeigneur aſſiſta. Le
Roy tira l'apreſdinée. Meſ-

ſeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Berry ne ſortirent point. Mr le Duc d'Orleans courut le Cerf avec ſa Meute, & Monſieur le Comte de Toulouze l'accompagna. Madame la Ducheſſe de Bourgogne n'alla point à la promenade, & entendit le ſoir le Salut dans la Chapelle des Mathurins. Monſeigneur le Duc de Bourgogne luy donna un grand ſouper à huit heures dans ſon appartement nouveau, où pluſieurs Dames furent invitées. Le Roy entendit aprés ſon ſouper dans ſon Cabinet

un concert exquis d'airs Ita-
liens, executé par les Sieurs
Forcroy pour la Viole, Cou-
perin pour le Claveſſin, & du
jeune Baptiſte qui eſt à Mon-
ſieur le Duc d'Orleans, pour
le Violon. Le Roy parut ſur-
pris de l'excellence de ce der-
nier, qu'il n'avoit point en-
core entendu. Monſeigneur
s'étoit promené l'apreſdiſnée
en Caroſſe autour du Canal
avec Madame la Princeſſe de
Conty.

Le Lundy 24 il y eut le ma-
tin Conſeil de Dépêches, &
l'apreſdinée Chaſſe du cerf,

où Madame la Ducheſſe de Bourgogne en habit d'Amazone, accompagna S. M. dans ſa petite Caléche découverte. Monſeigneur & Meſſeigneurs les Princes furent de cette Chaſſe. Monſeigneur donna au retour un grand ſouper dans ſon cabinet à Madame la Ducheſſe de Bourgogne, & à pluſieurs Dames. Monſieur le Duc de Bourgogne & Monſeigneur le Duc de Berry furent de ce repas. Les Comediens repreſenterent à huit heures le Menteur de Monſieur de Corneille.

Le Mardy 25, il y eut le matin chez le Roy Conſeil de Finances, Monſeigneur, Monſeigneur le Duc de Bourgogne, Monſieur le Duc d'Orleans, & Monſieur le Comte de Toulouze coururent un Loup. Il y eut grande Toilette chez Madame la Ducheſſe de Bourgogne, où ſe trouverent toutes les Ducheſſes qui étoient pour lors à la Cour, & les Miniſtres étrangers. L'apreſdiſnée, ſur les trois heures, il y eut promenade en caroſſe autour du canal, & dans les plus belles allées du

Parc. Madame la Ducheſſe de Bourgogne y accompagna S. M. Monſeigneur, qui étoit revenu de la chaſſe, s'y trouva dans le caroſſe de Madame la Princeſſe de Conty. On y compta plus de ſoixante caroſſes à ſix chevaux. Il y eut peſche des Cormorans dans le baſſin, où elle ſe fait tous les ans. Monſeigneur le Duc de Berry alla tirer.

Le Mardy 26, il y eut le matin Conſeil de Miniſtres. Le Roy alla tirer l'apreſdiſnée. Monſeigneur ne ſortit point, & ſe promena ſur les trois

heures en carosse autour du canal avec Madame la Princesse de Conty & d'autres Dames. Monseigneur le Duc de Bourgogne donna à disner dans son appartement nouveau à Madame la Duchesse de Bourgogne, & à quelques Dames de sa suite. Il y eut à sept heures du soir chez Monseigneur, des appartemens pour la premiere & unique fois, l'on y joüa au Lansquenet, au Brelan, & à l'Hombre à diverses tables.

Le Jeudy 27, il y eut Conseil de Ministres. L'Ambassa-

deur d'Espagne presenta au Roy le Duc d'Avray, Seigneur Flamand, Grand d'Espagne, & le conduisit ensuite chez Messeigneurs les Princes, puis chez Madame la Duchesse de Bourgogne qu'il salüa comme Grand d'Espagne. Plusieurs Officiers Generaux de l'Armée de Flandres nouvellement arrivez, salüerent S. M. & toute la Maison Royale. Il y eut l'apresdisnée chasse du cerf, où Madame la Duchesse de Bourgogne vêtuë en Amazone, accompagna le Roy dans sa petite Calléche dé-

couverte. monſeigneur & meſ-
ſeigneurs les Princes furent
de cette chaſſe. Les Come-
diens repreſenterent le ſoir
Britanicus de monſieur de Ra-
cine, & le Cocu Imaginaire
de Mr de Moliere.

Le Vendredy 28. il n'y eut point de Conſeil le matin. monſeigneur & meſſeigneurs les Princes, aprés avoir entendu la meſſe avec le Roy, allerent à la Chaſſe du Loup. Sa majeſté ne ſorrit point de la journée. madame la Ducheſſe de Bourgogne monta en caroſſe à une heure, ac-

compagnée de plusieurs Dames, & alla à l'Abbaye du Lys, prés de Melun, où elle fut reçuë par l'Abbesse, qui est Fille de Mr le Duc Mazarin. Cette Abbesse, ainsi que toutes les Religieuses, fit paroistre une extrême joye de l'honneur que leur faisoit cette Princesse pour la premiere fois. Madame la Duchesse de Bourgogne visita toute la Maison, qui est grande, belle, & les Jardins qui sont fort spacieux. On luy servit une collation fort propre, & elle en partit à cinq heures pour

## :etourner à Fontainebleau.

Le Samedy 29. il y eut chez .e Roy Conſeil de Finances. Monſeigneur, aprés avoir en- tendu la meſſe, avec le Roy par- tit pour la chaſſe du Loup. Le Duc de Claras Fuentes, Grand d'Eſpagne, rendit à madame la Ducheſſe de Bourgogne une Lettre de la Reine Doüai- riere d'Eſpagne, & la ſalua en qualité de Grand. Il y eut l'a- preſdinée chaſſe du cerf, où madame accompagna Sa ma- jeſté dans ſa petite caléche dé- couverte. meſſeigneurs les Princes furent de la partie.

monſieur le Duc d'Orleans a ne ſortit point.

Le Dimanche 30. il y eut le matin chez le Roy Conſeil de miniſtres. monſeigneur donna à diſner à monſeigneur le Duc de Bourgogne, à madame la Ducheſſe de Bourgogne, à monſeigneur le Duc de Berry, & à pluſieurs Dames. Il n'entra perſonne pendant le repas que des gens abſolument neceſſaires, pour mettre ſur table, & pour deſſervir. L'on joua enſuite juſqu'à cinq heures. Le Roy alla tirer aprés ſon dîner. Mr le Duc d'Orleans courut

courut le cerf avec sa meute, & Mr le Comte de Toulouse l'y accompagna.

Le Lundy 31. il y eut le matin chez le Roy Conseil de ministres. Monseigneur alla à la chasse du Loup. Monseigneur le Duc de Bourgogne, qui avoit esté incommodé la nuit, garda le lit toute le journée, & se trouva le soir absolument quitte de son indisposition. Le Roy suivi de toute la Cour alla entendre Vêpres à la Chapelle. Mr le Coadjuteur de Strasbourg y officia.

Le Mardy premier de ce *Novembre* 1701.

mois le Roy fit ſes devotions dans la Chapelle des Mathurins, & toucha enſuite un fort grand nombre de malades ſous la teraſſe dans la Cour des Fontaines. Il retourna encore à la grande meſſe dans la meſme Chapelle à midy, & toute la Cour y aſſiſta. Il y eut l'apréſdinée Sermon par le Pere Bonneau, Jeſuite, qui doit preſcher l'Avent prochain, & les Veſpres furent chantées par la Muſique du Roy : Le Coadjuteur de Straſbourg y officia. Il y eut le ſoir dans toutes les ruës de Fontainebleau des feux

de joye, à cauſe du jour de la Naiſſance de Monſeigneur.

Le mecredi 2. il y eut chez le Roy Conſeil de miniſtres. madame la Ducheſſe de Bourgogne fit ſes devotions dans la petite Chapelle, qui eſt au bout de la Salle des Suiſſes. Le Roy alla tirer l'aprés dînée. monſeigneur ſe promena en caroſſe au bord Canal, & dans les belles routes du Parc, avec madame la Princeſſe de Conty, & quelques autres Dames. Monſeigneur le Duc de Bourgogne ne ſortit point. Monſieur le Duc d'Orleans couru-

le cerf avec sa meute, & Monsieur le Comte de Toulouse fut de cette chasse.

Le Jeudy Feste de S. Hubert, il y eut le matin chez le Roy Conseil de Ministres, où Monseigneur assista. Le Roy partit à une heure & demie pour la chasse du Cerf, où Madame la Duchesse de Bourgogne l'accompagna vêtuë en Amazone. Plusieurs Dames de sa suite y parurent avec des habits semblables. Monseigneur & tous les Princes furent de cette chasse. L'on avoit proposé à Sa Majesté

pour mieux celebrer cette Fête, de joindre toutes les Meutes qui estoient pour lors à Fontainebleau ; Mais le Roy ne le jugea pas à propos, & dit que cet assemblage ne causeroit que du desordre & de la confusion. Monseigneur donna au retour un grand repas à Monseigneur le Duc de Bourgogne, à Madame la Duchesse de Bourgogne, à Monseigneur le Duc de Berry, & à plusieurs Dames. A huit heures les Comediens representerent le Misantrope de Moliere.

Le Vendredy 4. il n'y eut point de Conſeil chez le Roy. Sa Majeſté qui devoit aller à la chaſſe du Loup, & y eſtre accompagnée de madame la Ducheſſe de Bourgogne, changea de deſſein, ayant eſté informée que le rendez-vous eſtoit à quatre lieuës. Monſeigneur y alla, & y fut ſuivi de Monſeigneur le Duc d'Orleans, & de Monſieur le Comte de Toulouſe. Le Roy alla tirer l'apreſdînée. madame la Ducheſſe de Bourgogne, qui s'eſtoit habillée en Amazone dés le matin pour la chaſſe du

loup, ſe promena plus de trois heures dans une caléche découverte à quatre places, parcourut preſque toute la Foreſt, & changea trois fois de relais. Enfin elle trouva le Roy, qui la fit monter dans ſa petite caléche auprés de luy, & la ramena à Fontainebleau.

Le Samedy 5. il y eut le matin chez le Roy Conſeil de Finances, & chaſſe de chevreüil avec les chiens de Monſieur le Comte de Toulouſe. Madame y accompagna Sa Majeſté dans ſa petite caléche découverte. Monſeigneur,

monſeigneur le Duc de Bourgogne, monſeigneur le Duc de Berry, & monſieur le Duc d'Orleans, furent de cette chaſſe. madame la Ducheſſe de Bourgogne qui ſe promenoit en caroſſe dans la Foreſt, rencontra pluſieurs fois la chaſſe, & la ſuivit.

Le Dimanche 6. il y eut chez le Roy Conſeil de Miniſtres. Monſeigneur le Duc de Bourgogne fit ſes devotions, & donna à diſner à Monſeigneur le Duc de Berry. Le Roy alla tirer. Monſeigneur ne ſortit point. madame la Ducheſ-

se de Bourgogne se promena en caroſſe & à pied dans la Foreſt, puis autour du Canal.

Le Lundy 7. le Roy prit medecine. Monſeigneur alla à la chaſſe du Loup, & mena au rendez vous Monſeigneur le Duc de Berry dans ſa caléche. Monſeigneur le Duc de Bourgogne alla tirer. Madame la Ducheſſe de Bourgogne dîna chez Madame la Ducheſſe du Lude, & y joüa l'preſdinée. Le ſoir les Comediens repreſentérent Rodogune de Mr de Corneille, & le Medecin malgré luy de Mr de Moliere.

Le Mardi 8. il y eut le matin chez le Roy Conſeil de Finances. L'apreſdinée Sa Majeſté courut le cerf. Madame l'y accompagna dans ſa petite caléche découverte. Monſeigneur & tous les Princes furent de cette chaſſe hors Monſeigneur le Duc de Bourgogne qui ne ſortit point. Madame la Ducheſſe de Bourgogne, alla aprés ſon dîner, à Melun voir les Religieuſes de la Viſitation, & en revint à ſept heures.

Le Mecredy 9. il y eut le matin chez le Roy Conſeil de

Miniſtres, où Monſeigneur ſe trouva. Sa Majeſté alla tirer l'apreſdinée, Monſeigneur ne ſortit point. Monſeigneur le Duc de Bourgogne prit medecine, & Madame la Ducheſſe de Bourgogne luy tint compagnie preſque tout le jour. Les Comediens repreſenterent le ſoir l'Homme à bonne fortune, que Monſeigneur le Duc de Bourgogne & Madame la Ducheſſe de Bourgogne virent de la Tribune.

Le Jeudy 10, il y eut le matin chez le Roy Conſeil de Miniſtres, & l'apreſdiné chaſ-

se du Cerf dans la Foreſt, où monſeigneur ſe trouva, comme auſſi monſeigneur le Duc de Berry, & monſieur le Comte de Toulouze. madame la Ducheſſe de Bourgogne & madame ne furent point de cette chaſſe; mais Madame la Ducheſſe d'Orleans & Madame la Ducheſſe y parurent dans une caléche découverte. Monſeigneur au retour, donna ſur les cinq heures & demie un grand repas dans la petite Chambre de ſon appartement à Madame la Ducheſſe de Bourgogne, à Madame la

Princeſſe de Conty, & à pluſieurs autres Dames. L'on joüa enſuite juſqu'aprés de onze heures.

Le Vendredy 11, il n'y eut point de Conſeil chez le Roy. Il y eut grande Toilette chez Madame la Ducheſſe de Bourgogne, où le cercle fut fort beau. Le Roy dîna de bonne heure, & ſortit avant une heure pour aller tirer. Monſeigneur ſe promena en caroſſe autour du canal avec Madame la Princeſſe de Conty. Monſeigneur le Duc de Bourgogne & Monſeigneur

le Duc de Berry, s'amuſerent une partie de l'apreſdinée dans la galerie des Cerfs. Madame la Ducheſſe de Bourgogne qui ne ſortit point, entendit les Complies à cinq heures & demie chez les Mathurins.

Le Samedy 12, il y eut Conſeil de Finances. Le Roy partit à deux heures pour la chaſſe du Cerf, & Madame l'y accompagna dans ſa petite caléche découverte. Monſeigneur & Meſſeigneurs les Princes furent de cette chaſſe, comme auſſi Madame la Ducheſſe d'Orleans; & Madame la Du-

cheſſe. Madame la Ducheſſe de Bourgogne ne ſortit point à cauſe du froid. Le ſoir les Comediens repreſenterent les Horaces de Monſieur de Corneille, & l'Ecole des Maris de Mr de Moliere.

Le Dimanche 13, il y eut le matin Conſeil de Miniſtres. Le Roy avoit reſolu de s'aller promener en caroſſe l'apreſdinée, & Madame la Ducheſſe de Bourgogne devoit eſtre de de ccette promenade; mais le froid fit changer de deſſein à Sa Majeſté qui ne ſortit point. Monſeigneur qui eſtoit parti

pour une chasse de Chevreüil avec la meute de monsieur le Comte de Toulouze étant arrivé au rendez vous, revint au Château pour la même raison. madame la Duchesse de Bourgogne assista aux Complies & au Salut dans la Chapelle des Mathurins.

Le Lundy 14, le Roy accompagné de madame la Duchesse de Bourgogne & de madame, entendit la messe à neuf heures & un quart, puis dîna chez luy à son petit couvert. madame la Duchesse de Bourgogne donna chez

elle un grand déjeûner aux Dames de ſa ſuite, & monta en caroſſe avec Sa Majeſté à dix heures & demie. Madame, Madame la Ducheſſe d'Orleans, Madame la Ducheſſe, & Madame la Ducheſſe du Lude ſe mirent dans le meſme caroſſe. Le Roy changea de relais à Ponthieri & à Ris, & arriva à Sceaux ſur les quarre heures. Le plaiſir que Sa Majeſté avoit pris dans cette delicieuſe Maiſon en allant à Fontainebleau, fut cauſe qu'Elle voulut y coucher deux nuits à ſon retour. Le temps

s'étant heureusement trouvé beau; Elle a pris le plaisir de la promenade, & vû joüer les eaux qui y sont parfaitement belles. Monsieur Couperain a joüé deux fois de l'Orgue à sa Messe, & les Vingt-quatre Violons de Sa Majesté s'y sont fait entendre pendant ses repas. Enfin, Monsieur, & Madame la Duchesse du Maine ingenieux à luy fournir de nouveaux plaisirs, n'ont rien oublié de tout ce qui pouvoit luy faire passer agreablement les deux jours qu'elle a demeuré à Sceaux, où

Monſeigneur le Dauphin & Madame la Ducheſſe de Bourgogne ſe ſont extrémement divertis. Deux jours aprés l'arrivée de cette Princeſſe à Verſailles, Madame Hemskerke, Ambaſſadrice de Hollande, eut l'honneur de prendre congé d'elle à ſa Toillette, & le Roy eſtant entré chez Madame la Ducheſſe de Bourgogne en ſortant du Conſeil, elle prit congé de Sa Majeſté qui la ſalüa, & la baiſa. Monſieur l'Ambaſſadeur de Hol. lande eſtant aſsez indiſpoſé pour ne pouvoir prendre ſon

Audiance de Congé, avoit envoyé à Monsieur le Marquis de Torcy à Fontainebleau le compliment qu'il auroit fait au Roy s'il avoit esté en estat d'en avoir Audiance, ce compliment portoit *qu'il y avoit longtemps qu'il avoit l'honneur de servir Mes seigneurs les Etats en des Cours Etrangeres ; mais qu'il y avoit aussi longtemps qu'il avoit souhaité avec ambition de les servir auprés de Sa Majesté ; que leurs Hautes Puissances à la fin, avoient bien voulu le satisfaire dans un desir si juste & si loüable,*

*qu'Elles l'avoient choisi pour une Ambassade qui est la premiere de la Republique, & d'autant plus illustre, qu'elle estoit la confirmation de l'union rétablie entre Sa Majesté & leurs Hautes Puissances par une Paix à laquelle toute l'Europe s'étoit interessée, qu'il se voyoit au comble de ses souhaits, qu'il avoit l'honneur de s'approcher de temps en temps d'un Prince dont la Majesté pleine de douceur luy avoit fait la grace de luy faire toûjours un accüeil favorable, lors qu'il avoit plû à la Providence Divine, qui bien souvent ne veut pas que*

*l'homme soit trop content, de l'affliger dans la force de son âge d'une maladie dangereuse, dont les restes languissans l'avoient tellement affoibly, qu'il s'estoit trouvé hors d'estat de soûtenir l'éclat de cette dignité ; qu'il en avoit donné avis à leurs Hautes Puissances, & qu'il leur avoit demandé la permission de retourner en sa Patrie, ce qu'on luy venoit d'accorder : Qu'il avoit resolu de s'en servir au plutost ; mais avec le regret sensible de se voir frustré par sa foiblesse, de l'avantage de remercier tres humblement Sa Majesté en personne,*

*le l'honneur de ſa bienveillance*
*endant le ſejour qu'il avoit fait*
*lans ſon Royaume, & de l'aſſu-*
*rer de ſa profonde veneration pour*
*ſa Perſonne ſacrée, & pour ſon*
*uguſte Maiſon.*

Cet Ambaſsadeur a laiſsé
icy Mr Vroezen ſou Secretai-
re pour prendre ſoin en ſa
place des affaires de ſes Maî-
tres.

Le Theatre de la guerre en
Italie que Mr Nolin, Geo-
graphe ordinaire du Roy, &
de feu Son Alteſſe Royale,
Monſieur, a donné au public
il y a environ quatre mois, a

esté si bien reçû à la Cour, &
tous ceux qui aiment ces sortes
d'Ouvrages, en ont esté si sa-
tisfaits qu'il a crû devoir l'aug-
menter de plusieurs Car-
tes dressées sur des memoires
fort circonstanciées. Ces Car-
tes sont, une du Bergamasco,
laquelle il a divisée par ses ter.
ritoires. Il a donné sur la mê-
me Carte le dénombrement
des Habitans, de la quantité
des Terres labourables & de
leurs produits, la quantité
des Chevaux, Mulets, Bœufs,
& Bestiaux, qui y sont ordi-
nairement, & le revenu de
de

de chaque territoire. Il a fait la même recherche pour la Carte du Bressan, qui est aujourd'huy le centre des Campemens des Armées. Ces divisions & ces denombremens rendent ces Cartes tres utiles dans le temps present & donnent connoissance des lieux où l'on peut faire de bons fourages, & des avantages que l'on en peut tirer Mr Nolin a aussi donné une Carte du territoire de Cresme, & les Plans des Villes de Milan, Pavie, Bergamo, Creme, Bresse, & Mantouë. Cette augmenta-

tion jointe aux additions qu'il a faites aux autres Cartes dont cet ouvrage estoit d'abord composé, le rend tres curieux & tres utile. Il a aussi donné une grande Carte du Royaume de Naples, qu'il a renduë tres curieuse par les soins qu'il a pris de rechercher par la lecture des meilleurs Auteurs qui ont écrit de ce Royaume tout ce qu'il est necessaire de sçavoir pour connoistre parfaitement la qualité du Pays les prerogatives des Villes, & les dignitez des Seigneurs les plus considerables. On sera

instruit de toutes ces choses en faisant attention à l'explication des marques qui les font connoistre. Il a cru devoir ajouter à la division geographique qu'il a donnée de ce Royaume, une idée des revolutions & des changemens qui y sont arrivez par les differentes nations qui l'ont posſedé, & enfin, il finit par le gouvernement & l'ordre que les Espagnols qui le possedent aujourd'huy y ont établi. Au commencement de l'année prochaine, il donnera sa grande Europe, suivie dans l'idée de

de ſa grande Mappemonde, où l'on verra une ſuite d'Hiſtoire des grands événemens qui ſont arrivez dans cette partie du monde.

Je ne vous parlay dans ma lettre derniere que de deux diſcours faits en Sorbonne à la loüange de ſainte Urſule le jour de la Feſte de cette Sainte. On y en fait trois tous les ans, à pareil jour. Le premier, qui eſt celuy dont j'ay oublié à vous parler, fut fait le matin dans l'Egliſe de Sorbonne, en preſence de la Fa-

culté de Theologie, par Mr l'Abbé de Combes, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne. Il fit voir avec beaucoup d'onction & d'éloquence, par l'exemple de Sainte Ursule, qu'un Docteur est obligé de deffendre la verité avec force, & à la deffendre en même temps avec charité; & comme cette Sainte, selon la tradition commune, estoit originaire d'Angleterre, cela donna occasion à l'Auteur du Discours de faire des vœux pour la conversion de ce Peuple, qui avoit autrefois fait

profession de la Religion Catholique avec la plus ardente ferveur. Il fit entendre qu'un évenement aussi glorieux à la Religion pourroit bien estre le fruit non-seulement du sang d'Ursule, mais encore des cendres sacrées, & des prieres ferventes de Jacques Second, dont il fit en deux mots, un éloge qui auroit icy sa place, s'il estoit tombé entre mes mains.

Messire Philippe de Gedouyn, Lieutenant au Regiment des Gardes Françoises,

eſt decedé à Anvers. Il avoit eu l'honneur d'eſtre Page du Roy; & quoy qu'il n'eut pas encore trente-huit ans, il en avoit paſſé vingt-quatre au Service; & eſtoit depuis dix-ſept dans le Regiment des Gardes, où il s'eſtoit acquis l'eſtime & l'amitié de tous les Officiers, dont il a eſté extrêmement regretté. Il eſtoit Fils de Meſſire Philippe de Gedoyn, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de Son Alteſſe Royale Gaſton de France. Il avoit eſté enſuite Maréchal des Camps & Armées

du Roy ; & en dernier lieu Gouverneur de feu Monsieur le Comte de Vermandois. Monsieur le Chevalier de Gedoyn qui vient de mourir, avoit deux freres ; l'un Capitaine de Vaisseau ; & l'autre Abbé. Ces Messieurs ont l'honneur d'estre alliez à plusieurs maisons des plus illustres, & sont eux mêmes d'une bonne & ancienne maison. On lit dans Marot, une belle épitaphe d'un de leurs Ancêtres, qui estoit Secretaire d'Etat, il y a plus de deux cens ans, & qui remplit les plus

importantes Charges ſous quatre de nos Rois ; ſçavoir, Louis XI. Charles VIII. Louis XII. & François Premier.

Mr de la Motte Guerin, Lieutenant de Roy, Commandant des Iſles de Lerins, ayant eſté averty par Mr le Comte de Grignan, & par Mr le Comte du Luc, que la Reine d'Eſpagne pourroit venir moüiller à la rade de ces Iſles, s'eſtoit preparé à l'y recevoir, & à luy donner une Feſte, où la Muſique, les Illuminations & les grandes réjoüiſ-

ſances auroient marqué à cet-
te Princeſſe, la joye qu'on
avoit de la voir, & la vene-
ration que les François ont
pour Elle, & pour ſon auguſte
Epoux. Il auroit eu cet hon-
neur, mais la Reine s'eſtant
trouvée incommodée de la
mer, on fut obligé de faire
entrer les Galeres dans le Port
d'Antibes, qui n'eſt qu'à trois
lieuës de Nice. Mr de la Mot-
te qui recherchoit avec ar-
deur les occaſions de faire
paroiſtre ſon zele, ayant crû
qu'elle continuëroit ſa naviga-
tion, le lendemain 28 Septem-

bre, se mit en mer avec quatre chaloupes armées, chacune de dix matelots uniformes dans leurs ajustemens, avec des bonnets ornez de touffes de rubans rouge & bleu, pour aller au devant des galeres, que le mauvais temps empêcha de sortir du Port, ce qui l'obligea de les aller joindre à Antibes, où ayant esté presenté à la Reine par Madame la Princesse des Ursins, il en fut receu avec cette bonté & cette grace qui sont ordinaires à Sa Majesté, il la supplia de trouver bon qu'il luy fist

entendre un concert qu'il luy avoit preparé, en cas qu'elle euſt paſſé à Lerins, la Reine l'ayant agréé, on chanta devant Sa Majeſté un Idille que vous allez lire, compoſé à ſa loüange par Mr de Gourdon, & mis en muſique par le Sieur Reybaud qui excelle en ce bel Art. Les Muſiciens étoient proprement habillez, & leurs parties eſtoient portées par huit beaux enfans vêtus à la Turque, qui ornoient beaucoup le corps de la Muſique. Celuy qui faiſoit l'Amour, habillé en Amour, eſtoit plus

beau que tous les autres, & sa voix convenoit parfaitement à son Rôlle, ainsi que celle de Neptune, d'Eole & des Tritons, qui estoient accompagnez d'un chœur de trente Musiciens, que Mr de la Motte s'estoit donné le soin de faire choisir, & rassembler de vingt lieuës à la ronde, avec des Violons, Basses de Violle, Flûtes & autres Instrumens.

# IDYLLE

## POUR LA REINE D'ESPAGNE.

L'Amour, Neptune, Eole. Chœur.

L'Amour.

*PUissant Dieu de la mer, donne le calme aux ondes,*
*Et laisse nous voguer au gré de nos desirs!*
*Eole, en tes grottes profondes*
*Enferme tous les vents, excepté les Zephirs,*

Neptune & Eole.

*Qui me parle avec tant d'empire,*

L'Amour.

*C'est le Maistre absolu des hommes*

*& des Dieux.*
*Qui conserve le monde, & par qui*
*tout respire.*

Le Chœur.

*C'est le Maistre absolu des hommes*
*& des Dieux,*
*Qui conserve le monde, & par qui*
*tout respire.*

Neptune.

*C'est toy, charmant Amour,*

Eole.

*Qui t'ameine en ces lieux?*

L'Amour.

*Je conduis aujourd'huy sur la liquide*
*plaine*
*Vne nouvelle Reine,*
*Et je vais la remettre à son auguste*
*Epoux,*
*Et les combler tous deux des plaisirs*
*les plus doux.*

Deux Amours.

*Les Jeux les plus charmans*
*Suivent les grandes Reines,*
*Nous reservons les peines*
*Pour les autres Amans,*
*Les jeux, les plus charmans*
*Suivent les grandes Reines.*

Neptune.

*Ah, je la vois cette Reine adorable,*
*Que de fleurs sur son sein, que d'éclat dans ses yeux,*
*Que son maintien est grand, que son air est aimable.*
*Rien de si beau ne brille dans les cieux.*

Chœur.

*Rien de si beau ne brille dans les cieux.*
*Que son maintien est grand, que son air est aimable,*

*Rien de si beau ne brille dans les cieux.*

Neptune.

*Dieu charmant, qui des Dieux regles la destinée,*
*Pour ce double himenée,*
*Daigne me preferer à tous les autres Dieux:*

L'Amour.

*Non, l'Epoux que je destine*
*A cette beauté divine*
*Neptune, est au dessus de toy.*

Neptune.

*L'Ocean reconnoist ma loy,*
*J'ay mille tresors dans mes ondes.*

L'Amour.

*Ce Monarque puissant regne dans les deux Mondes,*
*Et sa douceur mêlée à ses attraits vainqueurs*

*Le fait encor regner sur tous les cœurs?*

Neptune.

*Du Souverain des Dieux ne suis-je pas le Frere.*

L'Amour.

L'*Epoux de cette Reine à le Dauphin pour Pere,*
*Dont la bonté tempere*
L'*éclat qui rejaillit de ses faits glorieux,*
Et *pour* Ayeul Louis, *plus grand que tous nos Dieux.*

Deux Tritons.

*L'Amour est le Tiran du monde*
*Neptune éprouve sa rigueur.*
*Comment ce Dieu pourra-t-il calmer l'onde*
*Ayant le trouble dans le cœur?*

Chœur.

*Comment ce Dieu pourra-t-il calmer l'onde*

*Ayant le trouble dans le cœur?*

Eole.

*Amour, apprens-nous l'origine*
*De cette Beauté divine.*

L'Amour.

*Elle eſt d'une Maiſon ſi fertile en*
Heros,
*Que la terre & les flots*
*Sont remplis de leur gloire,*
*Son pere, dont le nom preſage la vic-*
toire
*Et dont le grand courage & les faits*
éclatans
*Ont devancé les ans,*
*Armé pour deux puiſſans Monarques,*
*Porte leur glaive redouté.*
*Qu'il va laiſſer d'illuſtres marques,*
*De ſa valeur à la Poſterité!*

Le Chœur.

*Qu'il va laiſſer d'illuſtres marques*
*De ſa valeur à la Poſterité!*

Eole.

*Et la mere de la Reine*
*Dont nos yeux ſont ébloüis:*

L'Amour.

*Digne Niece du grand* LOUIS
*Jamais on ne vit Souveraine,*
*Vnir plus de douceur a plus de ma-*
*jeſté*
*Et regner ſur les cœurs avec tant de*
*bonté.*

Le Chœur.

*Iamais on ne vit Souveraine*
*Vnir plus de douceur a plus de ma-*
*jeſté,*
*Et regner ſur les cœurs avec tant de*
*bonté.*

Eole.

*Que d'éclat! que de grandeurs!*
*Que de vertus! que de gloire!*
*Appaiſez-vous, Vents grondeurs,*
*Zephirs amoureux des fleurs,*

*Celebrez-en la memoire,*
*Et faites repeter aux flutes des Paſ-*
*teurs,*
*Que d'éclat! que de grandeurs!*
*Que de vertus! que de gloire!*

Eole.

*Cedez, cedez, Neptune, à ce Roy*
*plein de gloire.*

Neptune.

*Je cede, helas, les Deſtins ſont pour*
*luy,*

Eole.

*Qu'il ſoit toûjours ſuivi de la Victoi-*
*re,*

Neptune.

*Que du culte des Dieux il ſoit toûjours*
*l'appuy.*

Le Chœur.

*Qu'il ſoit toûjours ſuivi de la Victoire*
*Que du culte des Dieux il ſoit toûjours*
*l'appuy.*

L'Amour.

*Qu'avec ſon adorable Reine*
*Il contente tous ſes deſirs,*
*Et qu'ils goûtent tous deux ſans peine*
*La douceurs des plaiſirs.*

Neptune.

*Voguez en liberté, trop heureux Matelots,*
*De mon reſſentiment vous n'avez rien à craindre,*
*Et content de me plaindre*
*Du Dieu malin qui trouble mon repos,*
*Je ne troubleray point les flots.*
*De mon reſſentiment vous n'avez rien à craindre,*
*Voguez en liberté, trop heureux Matelots.*

Eole.

*Vents furieux, reſtez dans vos grottes profondes,*

*Doux Zephirs, regnez sur les flots*

Neptune

*Nimphes, Tritons amis des Matelots,*

*Entretenez le calme sous les ondes.*

L'Amour.

*Que cette Reine soit remise en peu de jours,*

*Dans le sein d'un grand Roy par les mains des Amours.*

Le Chœur.

*Que cette Reine soit remise en peu de jours,*

*Dans le sein d'un grand Roy par les mains des Amours.*

La Reine eut la bonté d'écouter ce concert, & d'en témoigner sa satisfaction à Mr de la Motte, & quand

elle se fut retirée, Mr le Marquis de Castel Rodrigo, Ambassadeur d'Espagne, donna au Maistre de Musique une Tabatiere d'argent assez grande, luy disant que Sa Majesté luy faisoit present de tabac d'Espagne pour ses petits enfans ; mais il fut agreablement surpris lors que Monsieur l'Ambassadeur fut rentré. En ouvrant la Tabatiere, au lieu de Tabac, il la trouva pleine de doubles Carolus d'or, ce qui luy fut d'autant plus avantageux, que Mr de la Motte l'avoit déja suffisam-

ment

ment satisfait, avec toute sa Troupe, outre la bonne chere qu'il leur avoit faite pendant quinze jours, ne les ayant regalez qu'en perdrix, & autres mets, qui avoient esté destinez pour le passage de la Reine.

Cette Princesse ayant témoigné qu'elle souhaittoit entendre le lendemain cette Musique à la Messe, Mr de la Motte donna ordre aux Musiciens de se rendre aux Cordeliers, où ils chanterent un motet dont Sa Majesté fut fort satisfaite. Ensuite il prit

congé de la Reine, & se re-
tira aux Isles de Lerins pour
se preparer à l'y recevoir, ou à
luy rendre à son passage les
honneurs qui sont dûs à Sa
Majesté, dont le départ fut
differé par le mauvais temps
jusqu'au 3 d'Octobre. Ce jour-
là les Galeres partirent avec
un vent favorable, & allerent
moüiller au Port d'Agay. Mr
de la Motte les voyant passer
devant sa Place, se mit dans
une Felouque, & aborda la
galere où estoit la Reine,
& dit à Sa Majesté qu'il ve-
noit luy offrir la maison que

le Roy avoit dans ces Isles, & qu'il se croiroit heureux, si elle luy faisoit la grace de l'accepter : La Reine receut ses offres d'une maniere tres gratieuse, & voulut que Mr de la Motte restast tout le jour sur sa galere, où il eut l'honneur de dîner avec Mr l'Ambassadeur & autres Seigneurs, Sa Majesté voulut bien aussi prendre sa part de quelques rafraichissemens que Mr de la Motte n'offroit par respect qu'aux Seigneurs de sa Cour qui luy firent toute sorte d'honnêteté, & ayant pris

congé de Sa Majeſté, il en revint comble d'honneur. La Reine s'eſtant auſſi informée, qui eſtoit l'Auteur des Vers qu'on luy avoit chantez. Mr de Gourdon l'ayant ſçû, crut eſtre eſtre obligé d'aller remercier Sa Majeſté, il alla joindre les galeres à la veuë d'Hieres, où elles moüillerent le 4, & ſupplia M. le Marquis de Gregorio, Seigneur Napolitain, de le preſenter à Madame la Princeſſe des Urſins. Ce Marquis l'ayant mené au bord de la galere de la Reine, Madame la Princeſſe

des Urſins les fit entrer ſur les neuf heures du ſoir, Mr de de Gourdon luy preſenta une Ode qu'il avoit faite à la loüange de Sa Majeſté, & Madame des Urſins eſtant entrée dans la Chambre de la Reine luy donna ce nouvel ouvrage, dont elle leut deux ou trois Stances, & ordonna qu'on fiſt entrer Mr de Gourdon dans ſa Chambre, où il mit un genoüil à terre devant Sa Majeſté, & luy dit qu'il venoit la remercier de la bonté qu'elle avoit eu d'agréer les Vers qu'il avoit faits à ſa loüange.

La Reine luy dit avec un air riant qu'elle avoit esté tres-contente du concert que Mr de la Motte luy avoit donné, & de ses Vers; mais qu'elle n'osoit pas trop les loüer, parce qu'ils estoient faits à son avantage, à quoy Mr de Gourdon repliqua, qu'il s'estimeroit heureux d'avoir quelque facilité à faire des Vers, s'il pouvoit l'employer à celebrer les belles actions du Roy Catholique, & les grandes vertus de Sa Majesté, la Reine eut la bonté de le remercier encore; & au sortir de sa

Chambre. tous les Seigneurs Espagnols luy firent de grandes honnêtez. Mr l'Ambassadeur luy dit même qu'il la remercioit au nom de toute sa Nation. Mr de la Motte qui a témoigné dans cette occasion tant de zele pour tout ce qui pouvoit faire plaisir au Roy, est un Gentilhomme des environs de Bordeaux originaire de Xaintonge, ancien Officier, qui s'est distingué dans le Regiment du Roy, où il a esté Capitaine & Commandant d'un Bataillon. Sa Maison a toûjours esté tres atta-

chée au ſervice de Sa Majeſté, Mr de Moulin neuf ſon frere ayant eſté tué à la deffenſe du du Chaſteau de Namur, dont il eſtoit Commandant. L'Ode & Mr de Gourdon que je vous envoye, vous fera connoître que ce Gentilhomme n'a pas moins de talent pour les belles Lettres, que pour la Guerre, où il a donné de grandes marques de bravoure, à la priſe du Comté de Nice. Il y ſervoit en qualité d'Aide de Camp de Monſieur le Mareſchal de Catinat.

Voici l'Ode dont je viens de vous parler.

# A LA REINE D'ESPAGNE.

## ODE.

*TOY, qui d'un air doux & tendre*
*A l'ombre des Orangers,*
*Chantois pour te faire entendre*
A *de ruſtiques Bergers;*
*Il faut prendre la trompette,*
*Et ce n'eſt plus en cachette,*
*Muſe, que tu dois chanter.*
*Ouy, tu peux faire la vaine,*
*Depuis qu'une grande Reine*
*A bien voulu t'écouter.*

*De cette Reine adorable*
*Celebre la majeſtè,*
*L'air doux, l'eſprit admirable*
*Et l'éclatante beauté.*
*Voy, ſur un ſujet ſi rare*
*Quels lauriers on te prépare,*
*Et quel bonneur pour tes vers,*
*S'ils paroiſſent dans l'hiſtoire*
*Les premiers qui de ſa gloire*
*Auront remply l'Univers.*

§

*Quand Dieu pour punir la Terre*
*Armoit tant de Potentats,*
*Avant la fin de la guerre*
*Qui déſoloit tant d'Eſtats,*
*Les Sages diſoient ſans ceſſe*
*Que cette aimable Princeſſe.*
*Finiroit tous nos malheurs,*
*Voyant que la Providence*
*Luy donnoit dés ſon Enfance*
*L'Empire de tous les cœurs*

S

*Enfin cette Prophetie*
*A ſon accompliſſement ;*
*Elle ſe trouve éclaircie*
*Par ce grand évenement.*
*L'Union de trois grands Princes*
*Le repos de cent Provinces*
*Depend de ſes doux attraits.*
*Seule elle en a la louange,*
*Et portant le nom d'un Ange*
*Elle nous donne la Paix.*

R

*Cette Paix ſi déſirée*
*Qu'affermit un nœud ſi doux*
*Ne ſera pas alterée*
*Par quelques Peuples jaloux.*
*Reine, ton illuſtre Pere*
*De leur Troupe ſanguinaire*
*Engraiſſera les Sillons,*
*Ou dans moins de deux Campagnes*
*Au delà de leurs montagnes*

*Chaſſera leurs Bataillons.*

&

*Que ſi ton Epoux auguſte,*
*Aidé du Dieu des combats,*
*A leur entrepriſe injuſte*
*Venoit oppoſer ſon bras;*
*Loin que leur fiere vaillance*
*Puſt ſoutenir ſa preſence*
*Je vois déja que ſes mains*
*Oſtent à ces temeraires*
*Les Etats hereditaires,*
*Et l'Empire des Germains.*

&

*Mais non, l'Autriche trompée*
*Par le conſeil des flateurs*
*N'attendra pas ſon épée*
*Pour abjurer ſes erreurs.*
*Son humilité profonde*
*Des deux plus grands Rois du monde*
*Ayant fléchi le courroux,*
*Le Ciel promet à Marie,*

*Vne douce & longue vie,*
*Sans craindre pour ſon Epoux.*

S

*Non que ce Roy plein de gloire*
*Iſſu de tans de* Heros,
*Aux appas de la Victoire,*
*Prefere un lâche repos.*
*La Paix promet aux grands Princes*
*En gouvernant leurs Provinces*
*Vn nom auſſi reſpecté.*
*La juſtice & la clemence,*
*De même que la vaillance,*
*Vont à l'Immortalité.*

E

*Toute l'Eſpagne eſt charmée,*
PHILIPPE *en eſt les amours.*
*Qu'eſt-ce que la renommée*
*Ne nous dit pas tous les jours?*
*Il paſſe à peine trois luſtres*
*Que des Rois les plus illuſtres*
*Il efface tous les traits.*

*O Ciel, quel nouveau merite!*
*Antonin, Auguſte, Tite,*
*N'en approcherent jamais.*

&

*Ces beaux talens dont la France*
*Joüit dans le grand Louis,*
*Valeur, ſageſſe, clemence,*
*Brillent dans ſon Petit-Fils.*
*Il luy valent un Empire,*
*L'Ibere qui les admire*
*Se ſent le cœur trauſporté,*
*Quand ce Monarque tempere*
*Par la douceur de ſon Pere*
*L'éclat de ſa Majeſté.*

&

*En ſon ame, en ſon courage,*
*On ne voit rien que de grand;*
*L'eſprit qu'il eut en partage*
*Eſt juſte, vif, penetrant.*
*Quand il parle, la prudence*
*Se joignant à l'éloquence*

*Remporte de tous les cœurs*
*Une nouvelle victoire,*
*Et pour assurer sa gloire,*
*Il protege les neuf Sœurs.*

§

*Mais comme ce Prince aspire*
A *des lauriers immortels.*
*Tous les jours le ciel l'admire*
*Aux pieds de ses saints Autels.*
*Là, par son zele sincere*
*Par l'ardeur de la Priere*
*Il merite mille fois*
*Le beau nom de Catholique;*
*Titre le plus magnifique*
*Qu'on puisse donner aux Rois.*

§

*Le Ciel a mis sur sa face*
*Vn air doux, & gracieux;*
*On lit sa guerriere audace*
*Sur son front, & dans ses yeux.*
*Dieu, d'une main admirable,*
*Voulant que ce Prince aimable*

*En tous lieux fuſt reſpecté,*
*Avant qu'il fuſt ſur le Trône,*
*Imprima ſur ſa perſonne*
*Les Traits de la Royauté.*

&

*Va, Bien heureuſe Compagne*
*De ce Monarque charmant,*
*Va pour enrichir l'Eſpagne*
*Ioindre ton illuſtre Amant.*
*Ioüis des deſtins proſperes*
*Qui des trois auguſtes Freres*
*Doivent étendre les noms,*
*Et que leur race feconde,*
*Sur tous les Trônes du monde*
*Place le ſang des Bourbons.*

Les Galeres d'Eſpagne & de France donnérent fond le 4. Octobre, ſur les quatre heures aprés midy, à couvert

de l'Iſle de Porqueroles, & le
ſ. le temps eſtant fort gâté
le matin le vent au Sud-oueſt,
avec de la pluye, elles allé-
rent moüiller à Toulon, ſur les
neuf heures; proche l'entrée
de la vieille Darſe. La Patrone
Reale de Naples, ſalua l'Ami-
ral de quatre coups de canon.
Auſſi toſt la groſſe Tour, la
Tour Ballaguiere, les Forts de
l'Eguillette & des Vignettes,
commencérent le Salut Royal
ordinaire de trois charges,
aprés quoy l'Amiral fit trois
décharges, de quinze coups
chacun. Lorſque la Ville eut

fait le ſien, la Reine d'Eſpa-
gne ordonna que la Patrone
Reale rendiſt le ſalut fait à ſa
perſonne de quatre coups pour
l'Amiral, & d'autant pour la
Ville, enſuite dequoy elle ſalüa
de quatre coups l'Amiral & de
4. autres la Ville, qui furent
rendus de 3. coups à ſon Pavil-
lon. Les ſaluts eſtant ache-
vez, Mr l'Evêque de Toulon,
Mr de Chalmazel, Gouverneur,
& Mr de Vauvré, Intendant,
allérent ſaluër la Reine, le
premier à la Françoiſe, & les
autres à l'Eſpagnole. La Reine
ayant témoigné qu'elle iroit

se promener l'aprés disnée dans l'Arsenal, sa Galere vint sur les quatre heures aprés midy devant l'Hôtel de Ville, ou par ordre de Mr le Comte de Grignan on luy avoit preparé son logement, Elle fut portée en chaise à l'Arsenal, où elle fut pendant une demi-heure accablée de la multitude qui s'empressoit à la voir. Mr le Marquis de Castel Rodrigue, Madame la Princesse des Ursins, & le reste de sa Cour ayant esté d'avis qu'elle allast coucher à sa Galere, elle y fut reconduite. En entrant dans le Port

elle fut saluée de quinze coups de canon de l'Amiral, & on a observé pour ne point interrompre son sommeil, de ne point faire battre la Diane dans le Corps de garde, de ne point tirer le coup de canon de la pointe du jour, & de ne point faire travailler les ouvriers de l'Arsenal dans le Port vieux, avant son lever. Le 6. la Reine descendit à terre. Elle alla dîner chez Mr de Vauvré, qui eut l'honneur de luy presenter la serviette. Madame la Princesse des Ursins, & Madame la Comtesse Du-

noyer mangérent avec elle ; tous les Seigneurs de ſa ſuite y dînérent pareillement. Elle alla enſuite revoir l'Arſenal, aprés quoy elle revint faire collation chez Mr de Vauvré, & retourna coucher à ſa Galere, avec quelque répugnance, ayant marqué qu'elle auroit bien ſouhaité demeurer à terre.

Le 7. elle entendit la Meſſe au Seminaire des Jeſuites, & alla chez Mr de Vauvré pour y dîner, mais peu de temps aprés s'eſtant trouvée incommodée de la migraine,

& un peu assoupie, son Mede-
cin ayant ordonné qu'elle ne
mangeast point sans estre
provoquée par la faim, com-
me elle avoit bien déjeuné le
matin, elle se contenta de
prendre du caffé L'apresdi-
née on luy donna le plaisir de
la danse du Rigodon par de
jeunes Dames & Damoiselles
de la Ville, où Mr Encoute
de Salle, & le Marquis de Se-
vantes danserent. La Reine se
retira à sa Galere sur les sept
heures du soir, & passa une
partie de la soirée à voir un
present de Madame la Com-

teſſe de Grignan, qui luy fut preſenté par le Capitaine des Gardes de Mr le Comte de Grignan. Il conſiſtoit en de tres belles étoffes de la Manufacture de Marſeille, de piqueures de cette Ville, un tres beau fichu, une taſſe de porcelaine doublée d'or, ſon aſſiette bordée d'or, & une cueiller d'or avec l'étuy, pluſieurs autres galanteries, & ſi petites caiſſes d'eau de la Reine de Hongrie, & autres eaux de Montpellier.

Le 8. la Reine entendit la Meſſe à ſa Galere, ſe portant

tres bien, elle déieuna aveo
des œufs frais, & alla dîner
chez Mr de Vauvré, aprés
quoy sur les quatre heures,
elle fut conduite à bord du
Marquis, où Mr de la Boissie-
re, Capitaine, fit les honneurs.
En entrant l'Amiral la salua
de quinze coups, & d'autant
en sortant, tous les Officiers
de la Marine s'y trouvérent.
Le Vaisseau estoit bordé de
Soldats tout à l'entour, & ce
qui restoit de Garde marine
dans le Port gardérent la per-
sonne de la Reine. Comme
elle n'avoit vû que des galeres,
le

le Vaisseau luy parut un Amiral. On ne put luy faire voir le Tonnant à cause des reparations qui s'y font. Elle alla ensuite se promener au Jardin du Roy, & à la Menagerie de Mr de Vauvré, aprés quoy elle fit collation dans l'Orangerie. Quand elle eut mangé, elle fit donner des eaux glacées, des fruits, & des confitures aux Dames qui s'y trouverent, & revint chez Mr de Vauvré, où elle vit danser de sa Chambre dans son Antichambre, & quelque temps aprés ayant fait tirer la portiere de sa

Chambre, où elle estoit avec Mesdames des Ursins & Dunoyer, & Mr l'Ambassadeur, l'on y fit entrer Mrs de Salle, & de Serignan qui eurent l'honneur de danser avec elle, aussi bien que Mr l'Ambassadeur & Mr le Marquis de la Pierre. Sur la fin la Reine permit que quatre ou cinq Seigneurs de sa suite, & Mr & Madame de Vauvré la vissent danser. On remarqua qu'elle danse bien, en cadence juste & avec beaucoup de grace. Elle se retira sur les sept heures & demie à sa Galere. Tous les Sei-

gneurs & toutes Dames de sa
uite, & les Officiers de sa
Maison furent traitez comme
les jours precedens par Mr
de Vauvré.

Les 9. 10. & 12. la Reine a
passa le temps à peu prés de la
même maniere, en visitant les
Maisons Religieuses, & assis-
tant aux Offices divins, mais la
nuit du 11. s'estant trouvée un
peu incommodée, on jugea à
propos de la faire coucher à ter-
re, chez Mr de Vauvré dans l'ap-
partement de Monseigneur le
Duc de Bourgogne, avec Mes
des Ursins & Dunoyer, & Mr

l'Ambaſſadeur dans un autre, elle y repoſa parfaitement, & le temps s'eſtant trouvé le 22. favorable pour la navigation, elle fut éveillée à ſept heures du matin, & aprés avoir eſté à la Meſſe aux Jeſuites, elle s'embarqua avant neuf heures. L'Amiral la ſalua de quinze coups en ſortant du Port, & enſuite la Ville, les Tours, & les Forts de toute leur Artillerie, & elle arriva ſur les quatre à cinq heures du ſoir à la Cioutat.

Le Jeudy 13 du mois paſſé, ſur les neuf heures du matin,

le Fort de Nostre. Dame de la Garde, ayant fait signal de galere, on apprit que la Reine venoit à Marseille, pour y attendre la réponse du Roy Tres-Chrestien, parce qu'elle vouloit se rendre par terre en Catalogne. D'abord parurent quatre galeres de France, sous le commandement de Mr le Comte du Luc, qui faisoient l'avantgarde de celles de Naples. Cette Escadre ne fut pas plutost à la veuë des batteries de le rade, que ces batteries firent une décharge de tout leur canon

pour salüer cette Princesse, qui estoit embarquée sur la Reale de Naples. Sa poupe au dehors estoit toute d'Architecture tres-bien travaillée, & toute dorée, le dedans estoit tapissé d'une étoffe à fond d'or sizelé d'argent, avec douze sieges plians, garnis de la mesme étoffe, aussi bien que les carreaux, le sofa & le faureüil de la Reine. On avoit mis sur le plancher un grand tapis, qui tenoit le long & le large de toute la poupe, d'une tres-belle étoffe à fond d'argent,

relevé de grandes fleurs velou-
tées de rouge. La tente de
dessus la poupe estoit d'étoffe
d'or de mesme que la tapis-
serie, garnie au dessus d'un
damas cramoisi, orné de ga-
lons d'or. Au bas de cette
poupe estoit le Portrait du
Roy d'Espagne. Il y avoit de-
vant la poupe une grande
salle tapissée de damas cra-
moisi, garni de galons d'or,
aussi bien que les carreaux
des bancs qui estoient autour
de la mesme Salle. La separa-
tion qu'il y avoit entre la pou-
pe, & cette salle, estoit de

grandes portesdorées, & garnies de tres belles glaces de Venise. Le Corps de cette galere estoit richement orné, les Forçats estoient habillez de damas rouge avec la toque de mesme, & les Esclaves de mesme, si ce n'est qu'il y avoit sur les coûtures de leur Jacquette un petit galon d'or, & qu'ils n'avoient point d'anneau au pied. Ils estoient en bas de soye, & la chaîne de tous les Forçats estoit garnie d'une étoffe rouge.

Cette Reale ou Capitane, portant Pavillon de Patrone,

salüa les Isles & les Citadel-
les de Marseille chacun de
quatre coups de canon, & il
luy en fut rendu trois. Les
Isles & les Citadelles ayant
fait ensuite trois salves de
mousqueterie, & trois décharges de canon pour salüer la Reine, la Reale de Naples quatre coups aux Isles, & un pareil nombre aux Citadelles. En entrant dans le Port sur le midy, toutes les Galeres de France & d'Espagne arborerent toutes leurs flames, bandieres, pavesades & autres ornemens. La Capitane

de Naples ſalüa la Reale de France, de quatre coups de de canon, & on luy en rendit trois, cela fait, toutes les Galeres de France ayant ſalüé Sa Majeſté de trois ſalves de mouſqueterie, & de trois décharges de canon, dont le courſier du calibre de trente-ſix livres de balle eſtoit du nombre, le General des Galeres de Naples rendit quatre coups de canon, & fit approcher la Galere ſur laquelle eſtoit la Reine, d'un pont que l'on avoit fait conſtruire pour faciliter ſon débarque-

ment. Ce pont estoit à la droite de la Reale de France, & les troupes des Galeres y estoient rangées en haye sur deux lignes, leurs Officiers à leur teste. La Capitane de Naples, quoy que magnifique, ne diminua en rien la beauté de la Reale de France, qui estoit toute ornée de damas cramoisy, avec de grandes cresspines & des galons d'or, brodée en plusieurs endroits. Quantité de Felouques l'entouroient; elles estoient richement parées, & avoient des ornemens aussi magnifiques

qu'eſtoient ceux de la Reale: Mr le Marquis de Forville, Chef d'Eſcadre, & Commandant des Galeres, & Mr le Chevalier de Rancé Chef d'Eſcadre, & Capitaine du Port, accompagné de la plus grande partie des Officiers des Galeres, eſtoient allez plus de ſix milles à la mer au devant de Sa Majeſté, ſur pluſieurs Felouques magnifiquement parées, qui avoient eſté ſuivies d'une infinité de petits baſtimens, remplis de tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans Marſeille. Mr

de Montmort Intendant General des Galeres, avoit déja eu l'honneur de salüer la Reine à la Mer.

Quoy que cette Princesse fust *incognito*, elle voulut bien à son arrivée au Port de Marseille, recevoir les hommages de Madame la Comtesse de Grignan, de Madame de Montmort & de Madame la Marquise de Brious, qui seules furent admises à son Audiance, & qui luy firent leur Cour dans la poupe de sa Galere. Elle y demeura jusqu'à quatre heures aprés mi-

dy que Mr le Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General & Commandant pour Sa Majesté en Provence, & plusieurs Officiers de terre qui l'accompagnoient, eurent l'honneur de luy rendre leurs respects, de mesme que tous les les Officiers de la marine. Sa Majesté ayant debarqué ensuite avec Madame la Princesse des Ursins, & Madame la Comtesse du Noyer, elle se mit en chaise, suivie de Mr le Marquis de Castel Rodrigo, Ambassadeur & Grand d'Es-

pagne, de Mr le Comte de Lemos auſſi Grand d'Eſpagne, des Galeres de Naples, & de toute la Cour. Ils accompagnerent la chaiſe, à pied, & elle alla aux Carmes Déchauſſez rendre graces à Dieu de ſon heureuſe arrivée. Les Capitaines d'armes des galeres de France, par les ſoins de Mr le Comte du Luc, qui depuis l'arrivée de la Reine à Nice, a fait tout ce que l'on peut attendre de l'homme du monde le plus magnifique & le plus zelé, ont eu l'honneur de ſervir de Gardes du Corps à cette Princeſſe,

& pendant ſon ſejour à Marſeil-
le, les Suiſſes du Roy l'ont
toujours gardée & accompa-
gnée, il n'y avoit eu juſques
là que quatre de ces Capitai-
nes qui euſſent ſervy à ſa gar-
de ; mais Mr le Marquis de
Caſtel Rodrigo ayant ſouhai-
té qu'en augmentant le nom-
bre, on luy en donna douze,
habillez des livrées du Roy, de
meſme que les Suiſſes de l'Ar-
ſenal pour l'accompagner par
tout où il luy plairoit d'aller.
Sa Majeſté ayant entendu le
Salut aux Carmes, où elle re-
çut la benediction du Saint
Sacrement, paſſa par la mai-

ſon du Roy en revenant, comme elle avoit fait en allant, & voulut la voir, Mr de Montmort eut l'honneur de l'y recevoir au bruit du canon, des boëtes, des tambours & des trompettes. Elle alla de là à l'Hoſtel de Mr le Bailly de Noailles qu'on luy avoit preparé pour ſon logement; & aprés qu'elle ſe fut promenée dans le jardin, & qu'elle euſt viſité les appartemens, Mr le Comte du Luc qui en faiſoit les honneurs, eut celuy de de luy preſenter la collation. Aprés quoy Sa Majeſté alla

faire un tour au Cours, où ce qu'il y avoit de considerable à Marseille, s'estoit rendu pour la voir. Elle fut conduite ensuite à sa Galere où elle soupa & coucha pour la derniere fois.

Le Vendredy 14, Sa Majesté entendit la Messe dans la poupe de sa Galere, comme elle avoit fait depuis son embarquement à Antibes, en vertu d'un Bref que Mr le Cardinal Archinto, Archevesque de Milan, & Legat *à latere* qui estoit venu à Nice pour luy apporter la

Rose d'or de la part du Pape, luy avoit donné uniquement pour son passage ; sur quoy il faut remarquer qu'il n'y a que les Galeres de France qui ayent le pouvoir de faire dire la Messe dans leurs poupes, toutes les autres Galeres des Princes Chrestiens, & même celles du Pape, ne la pouvant faire dire qu'à terre sous des Pavillons, qu'ils mettent vis à vis de leurs galeres. L'aprésmidy la Reine alla dans son Palais, & s'y arresta jusqu'à cinq heures du soir qu'elle vint chez

Mr de montmor, accompagnée de Madame la Princesse des Ursins, de Madame la Comtesse de Noyer, de Mr l'Ambassadeur, & de tous les Princes & Seigneurs de sa Cour; A l'entrée de la Maison du Roy estoient deux cens Soldats des Galeres, avec leurs Officiers à la teste magnifiquement vétus. Sa Majesté y fut reçuë au bruit du Canon, des Boëtes, des Tambours, des Trompettes, des Timbales, des Violons, & de toute sorte d'Instrumens. La façade estoit ornée d'un grand Soleil avec

l'écuſſon des armes du Roy, pluſieurs trophées ſur des portiques deſſinez avec leurs corniches & autres Inſtrumens. Il y avoit dans la Cour une grande Pyramide, au bas de laquelle eſtoient des lyons couronnez des armes d'Eſpagne, avec ces mots, *ex utroque unum*, & au deſſus, une Renommée qui portoit les Portraits de Louis le grand & du Roy d'Eſpagne couronnez d'une même Couronne, qui enſuite parut toute en feu. Cette Pyramide & cette façade furent illuminées à l'en-

trée de la nuit, ainsi qu'un grand arbre qui est au bout de la Cour. Cet Arbre estoit tout couvert de lumieres, ce qui produisoit un tres bel effet. La Reine ayant esté reçuë à la porte par Mr & madame de Montmort avec une infinité de personnes considerables, monta dans les Appartemens qui estant fort parez & bien éclairez, & trouva dans un grand cabinet, qui est tout au bout du grand Appartemens, un Trône fort élevé avec un Dais fort magnifique, sous lequel estoient son fauteüil &

un grand tapis de pied, le tout en broderie d'or. Sous ce même Dais estoit le Portrait de de Louis le Grand, avec ceux de Monseigneur, du Roy d'Espagne & de toute la Maison Royale. Peu de temps aprés, entrérent Mr l'Ambassadeur & Mr le Comte de Lemos, & ensuite Mr & Madame de Montmor. On apporta la Collation, & dans le temps que la Reine s'occupoit d'un petit concert, Elle fut tout d'un coup surprise, par une grande lueur qui paroissoit au travers des rideaux des fenestres, qui don-

nent sur le Jardin, ce qui l'o-
bligea d'aller elle même voir
ce que c'estoit. Elle apperçut
un grand Soleil extrêmement
éclairé, & vit le Jardin s'illu-
miner presque en un moment,
ce qui luy fit découvrir tous
les gazons qui estoient semez
de fleurs, tous les berceaux &
les Orangers couverts de
fruits, & au bout de ce jar-
din un grand portique d'un
magnifique Palais qui pa-
roissoit estre celuy du Soleil.
Les bassins & les berceaux du
mesme jardin estoient dessi-
nez avec des lampions, &
il

il y avoit un grand nombre de Personnes distinguées de l'un & de l'autre Sexe que la curiosité avoit attirées. Les Portiques étoient ornez des armes de France, d'Espagne, & de Savoye, & les terrasses couvertes d'une infinité de lumieres qui formoient une illumination des plus galantes. On y entendoit par tout le bruit des Trompettes & des Timbales. Mr de Montmor qui avoit fait peparer un tres-joli feu d'artifice au bout du Jardin, demanda permission à la Reine de le faire tirer, ce que Sa Majesté luy ayant accordé, il mit luy même le feu à une petite corde, qui fit dans l'instant partir un Amour tenant un flambeau. Cet Amour alla embraser

ce grand Palais, au haut duquel estoit le Soleil, avec un grand nombre d'artifices, qui amuserent agréablement cette Princesse pendant trois quarts d'heure. Ayant voulu voir ensuite tous les Appartemens de la Maison du Roy, qui estoit remplie de Dames, & de tout ce qu'il y avoit de plus considerable dans la Province, elle entra sur une grande terrasse fort illuminée, d'où elle découvrit l'entrée de la Sale d'armes qui estoit ornée tres-richement. L'éclat extraordinaire dont elle se trouvoit remplie par un nombre infini de lampions de cristal, tous dessinez en couronnes, en guirlandes, en festons, & sur tout en forme de Dais, sur les Portraits des Rois

de France & d'Espagne, qui estoient ainsi que les Portraits de Monseigneur, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & de Monseigneur le Duc de Berry, environnez de Soleils accompagnez de Trophées d'Armes, & d'autres ornemens, produisit un effet tres agreable, & la Reine, & toute sa Cour ne se pouvoient lasser d'admirer l'arrangement & la propreté qui se trouve dans ces Salles. D'abord en entrant Sa Majesté fut saluée par les Boestes & par le Canon de l'Arsenal. Les saluts finis, on n'entendit plus qu'une charmante harmonie de flutes, qui estoient cachées derriere les armes, & qui ne surprirent pas moins que tout le reste. Quel-

ques jeunes Filles, habillées richement à l'Eſpagnole, & orpnées de pierreries, voyant approcher la Reine vers le milieu de la Salle, ſe mirent à danſer des Folies d'Eſpagne au ſon des Baſſons, des Flutes, & des Hautsbois. Dans l'un des bouts de la Salle derriere un grand & magnifique Trophée, on entendit un Concert de voix & d'inſtrumens, & l'on chanta pluſieurs vers à la loüange de Sa Majeſté, qui ſe rendit enſuite dans ſon Appartement chez Mr de Montmor, où l'on luy fit ſervir à ſouper. Cette Princeſſe, à ſon ordinaire fit l'honneur à Madame la Princeſſe des Urſins & à Madame la Comteſſe du Noyer de les faire mettre à table avec

elle. Mr & Madame de Montmor eurent celuy de la servir seule, & aprés le soupé il y eut un Concert dans son Cabinet, ou peu de personnes entrérent. Dans le temps qu'elle soupoit, on servit dans les Appartemens d'en bas, six grandes tables, ou Mr le Marquis de Castel Rodrigo, Mr le Comte de Lemos, les Princes, Seigneurs & Dames de la suite de la Reine, soupérent avec un grand nombre de Dames & d'Officiers de la premiere distinction. Il n'y eut rien d'oublié, & la magnificence & l'abondance y furent égales à la propreté & au bon ordre. La Reine se retira dans son Palais où elle coucha. Toute sa Cour eut l'honneur de l'y accompagner, & Mr de

Montmor qui estoit du nombre, e
fit porter devant la chaise de
cette Princesse, vingt-quatre
flambeaux par les Suisses de Sa
Majesté,

Le Samedy 15. la Reine entendit la Messe aux Capucins, & demeura toute la journée chez elle. A l'entrée de la nuit, elle fit demander à Mr de Montmor le petit Concert qu'elle avoit entendu le jour précedent, dans la Salle d'armes. Elle s'en fit un nouveau plaisir. Il y eut plusieurs jeunes personnes, tant garçons que filles, qui au son des Tabourins, danserent devant elle à la Provençale.

Le 16. la Reine entendit encore la Messe aux Capucins, & l'apresdinée elle se rendit chez

Mr le Comte de Grignan, qui eut l'honneur de la recevoir au bruit des Boestes, de luy presenter une magnifique collation, & & de luy donner la representation d'une Comedie, qui fut suivie d'un tres-beau feu d'artifice. Dans cet intervale, Sa Majesté ayant reçu un Courier du Cabinet, déclara qu'elle s'en iroit par terre jusqu'à Barcelone, où les Galeres devoient se rendre pour y embarquer des Troupes.

Le 17. Sa Majesté reçut un Courier du Roy d'Espagne sur les quatre heures du matin. Ce jour-là, elle entendit la Messe aux Jesuites dans une de leurs Eglises, appellé *Saint Jaume*, ou il y eut Musique. En sortant elle voulut passer sur le Port pour

voir les Galeres de France & d'Eſpagne. Elles avoient tous leurs ornemens, & les Chiourmes ſaluérent de la voix L'apreſdinée elle demeura dans ſon Palais pour expedier les Couriers qu'elle avoit reçus. Enſuite elle entendit un Concert, & vit quelques danſes du Pays.

Le 18. elle entendit la Meſſe dans ſon Appartement, & le mauvais temps l'obligea de ne point ſortir. Ce jour-là, Mr le Bret, Premier Preſident & Intendant en Provence, ayant reçu ordre de la Cour de fournir à Sa Majeſté toutes les Voitures dont elle pourroit avoir beſoin, pour aller par terre à Barcelone, arriva à Marſeille, & alla luy faire ſa Cour auſſi-toſt avec Ma-

dame le Bret. La Reine leur fit un accüeil favorable, & Mr le Bret la supplia de vouloir bien recevoir les honneurs que le Parlement en corps avoit dessein de luy rendre quand elle passeroit par Aix : Elle répondit qu'elle acceptoit volontiers les offres qui luy estoient faites de la part du Roy pour la continuation de son voyage, qu'elle estoit bien aise d ne pas faire par mer, mais elle refusa absolument les honneurs que le Parlement & les Peuples avoient envie de luy rendre, & pour éviter les harangues, les complimens, & autres ceremonies qu'elle auroit esté obligée d'essuyer pendant la route, elle resolut de passer *incognito*.

Le 19 Sa Majesté alla à la Mes-

se à la Mission de France, & reçut à son retour les presens de Ville que le Maire & les Echevins eurent l'honneur de luy presenter. Ils firent ensuite les presens accoutumez à Madame la Princesse des Ursins, à Madame la Comtesse de Noyers, & à Mr l'Ambassadeur d'Espagne. L'apresdinée la Reine alla voir le Convent des Carmelites, & il y eut le soir un concert dans son apartement.

Le 20. elle entendit la Messe dans son Palais, d'ou elle ne sortit que l'apresmidi sur les quatre heures, pour se rendre dans la Maison du Roy qu'elle trouva bordée de Soldats de Galeres, leurs Officiers à leur teste Mr & Madame de Montmor eurent l'honneur de la recevoir au

bruit du Canon, d'un fort grand nombre de Boestes, & de toutes sortes d'Instrumens. La collation luy ayant esté presentée, elle donna de sa main des confitures à quelques Dames de sa suite, & permit aux autres de profiter de cette collation. Sa Majesté traversa ensuite le Jardin, pour aller voir l'Arsenal nouveau. Elle entra d'abord dans les Eccles Royales de Construction & de Canon, ou elle fit differentes questions, aprés quoy elle alla dans la Corderie, ou elle vit commettre quelques pieces de cordages, s'informant de l'usage particulier auquel chaque chose estoit destinée. Cela fait, elle passa le long du Canal, qui estoit rem-

pli de plusieurs Bastimens tres-magnifiques, pour se rendre dans la Salle des Voiles, dans l'Attelier des Forges, dans quelques Magasins de desarmement, & dans tous les autres Atteliers, ou elle continua de se faire rendre compte de toutes choses. En sortant du nouvel Arsenal, ou elle alla toûjours à pied, elle vit des Galeres sur le Chantier, & des Bastimens que l'on jetta à la Mer. Il y eut plusieurs salves de Canon, de Pierriers, & de Boestes, avec de petites troupes de jeunes hommes & de jeunes filles qui dansoient à la Provençale au son des Fifres & des tabourins. La Reine vint ensuite dans l'ancien Arsenal, & aprés avoir visité l'Attelier des Ra-

mes, & le Magasin general, elle se rendit aux flambeaux avec toute sur sa Cour sur une terrasse, ou Mr de Montmor avoit fait faire une Loge magnifique, d'ou elle pust voir commodement l'Illumination des Galeres. Cette Loge estoit ornée de damas & de plusieurs lustres avec un Dais sous lequel estoit le Portrait du Roy, & autour de la Chambre ceux de toute la Famille Royale. Si-tost qu'elle fut placée sur le Trône qu'on luy avoit preparé, toutes les Galeres de France parurent en feu, & l'on admira la promptitude avec laquelle cette Illumination se fit, par rapport au nombre infini de lumieres qui en un instant brillerent de toutes parts. On fit dans

ce moment une salve de plus de quatre cens boestes qui estoient placées aux milieu du Port sur des Ponts qu'on y avoit mis exprés, en sorte que le feu sembloit sortir du milieu de l'eau. Tout le Canon des Galeres ayant fait ensuite trois décharges chacune accompagnée d'un grand départ de fusées volantes, tout le monde demeura d'accord que ce n'estoit qu'à Marseille qu'on pouvoit voir de pareils spectacles. La Reine ayant fait paroistre combien elle en estoit satisfaite, demanda encore, à voir la Salle d'Armes des Galeres, & Sa Majesté s'y estant renduë suivie de toute sa Cour, on trouva cette Salle aussi magnifique & aussi brillante qu'elle

avoit paru le premier jour. Cette Princesse se retira ensuite dans son Palais, ou tous les Officiers des Galeres d'Espagne luy ayant esté presentez par Madame la Princesse des Ursins, ils prirent tous congé de Sa Majesté, & luy baisérent la main, ce qui estant fait ils allerent tous souper dans l'Intendance des Galeres.

Le 21. à la pointe du jour, les sept Galeres de Naples ausquelles Mr de Montmor avoit fait donner par ordre du Roy des vivres pour deux mois, sortirent du Port de Marseille pour se rendre à Barcelone, & se mirent en Bataille hors la chaîne, ou elles firent trois décharges de toute leur Artillerie pour saluer la Reine d'Espagne. Sa Majesté,

aprés avoir entendu la Messe aux Capucins, ou la Musique de la Cathedrale se trouva, accompagnée d'une belle Simphonie, reçut en arrivant dans son Palais le compliment que Mr le Marquis de Bonnaventure, Commandant les Troupes du Pape à Avignon, luy vint faire de la part de Mr le Vice-legat. Sur le soir, Mr l'Evêque de Marseille estant arrivé de la Cour eut l'honneur de la saluer. La Reine luy fit beaucoup d'accüeil, en luy marquant toutes les magnificences de Mr le Comte du Luc son Frere, & les soins qu'il avoit pris d'elle & de toute sa Maison.

Le 22. jour du départ, la Reine alla sur les sept heures entendre la Messe aux Capucins, & se

mit à table à ſon retour, ſur les dix heures elle monta en litiere avec Madame la Princeſſe des Urſins, pour aller coucher à Aix. Cette Littiere qui avoit eſté faite eu deux jours par les ordres de Mr le Bret, eſtoit garnie au dedans & en dehors de velours cramoiſi, chamarré de grands galons d'or, avec un bordé au deſſous Les rideaux & les poches des portieres avec leurs glaces, eſtoient d'un tres-beau damas blanc, bordées de galons d'or. Les couvertures des Mulets eſtoient du même velours, avec le même petit & grand galon d'or. Les harnois des Mulets qui avoient de grands plumets, eſtoient dorez juſqu'aux ſonettes. Toute la ferrure de la

Litiere estoit dorée, aussi bien
que le brancard. On avoit fait
habiller les Muletiers d'un fort
beau drap rouge, & leurs cha-
peaux estoient bordez d'un galon
d'or, avec des cocardes. Les deux
Litieres de Mr l'Ambassadeur,
& de Madame la Comtesse de
Noyers, estoient doublées d'un
satin propre. Les Voitures que
fit fournir Mr le Bret, pour
la suite de la Reine consistoient
en neuf Litieres, en vingt-cinq
Chaises roulantes, en soixante
& seize Chevaux de selle, en
six charrettes, & en trente-deux
Mulets de bats. Les Capitaines
d'armes des Galeres, qui avoient
toûjours servi de Gardes du
Corps à la Reine, eurent l'hon-
neur de l'accompagner pendant

ſon voyage en la même qualité, & Mr le Chevalier des Pennes, Lieutenant de Galéres, les commanda. Dans tout le temps que cette Princeſſe a ſejourné à Marſeille, Mr le Comte de Grignan, Mr le Bret, Mr le Marquis de Forville, Mr de Montmor & Mr le Comte du Luc ont toujours tenu pluſieurs grandes tables, ou les Princes, les Seigneurs & les Dames de ſa ſuite, avec un grand nombre de perſonnes conſiderables de la Ville & de la Province, ont eſté traitez magnifiquement. Quand Sa Majeſté ſortit de Marſeille, la foule du Peuple qui l'avoit toûjours ſuivie par tout, ſe trouva ſi grande que les Suiſſes qui la conduiſirent juſqu'aux portes de

la Ville, eurent beaucoup de peine à se faire jour pour son passage. Dans ce moment, les Citadelles & les Batteries de la rade, firent trois décharges de tout leur Canon, pour la saluer.

La Reine ayant pris la route d'Aix, le hasard voulut qu'elle rencontra la chaîne des Forçats. Ces malheureux s'estant jettez à genoux, elle demanda au Roy la grace pour trois Savoyards qui y estoient attachez. Estant arrivée à Aix, elle y fut regalée aussi magnifiquement par Mr le Bret, qu'elle l'avoit esté à Marseille. Elle se rendit de là à Arles, & fut logée dans l'Archevêché. Mr l'Archevêque l'y traita avec beau-

coup de magnificence. Le lendemain cette Princesse passa le Rhône, & entra dans le Languedoc, où Mr le Comte de Grignan & Mr le Marquis de Forville qui l'avoient accompagnée la quitterent. Cette Princesse les remercia de la magnifique reception qu'ils luy avoient faite, & des soins qu'ils s'estoient donnez pour elle, Sa Majesté fut receuë à l'entrée du Languedoc par Mr le Comte de Broglio, Commandant de la Province, & ayant couché le 25 à Nismes, elle arriva le 26 à Montpellier sur les cinq heures du soir, au bruit du canon de la Citadelle, qui fut la seule ceremonie que l'on fit à son entrée, parce qu'elle estoit *incognito*.

Mr le Comte de Broglio & Mr de Baville Intendant du Languedoc, qui avoient esté à sa rencontre, accompagnez de la Noblesse, la conduisirent jusques au Palais aux appartemens de Mr Bon, Premier Président de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier, où cette Princesse logea, à quoy elle ajoûta la grace de vouloir bien estre servie par ses Officiers; de sorte qu'il a eu l'avantage, non-seulement de loger Sa Majesté, & de luy donner à manger, pendant le sejour qu'elle a fait en cette Ville, mais encore de loger toute sa Cour & toute sa suite, à qui il a aussi toûjours donné à manger, ce qui les a d'autant plus surpris,

qu'ils ſçavoient que Mr le Premier Preſident n'avoit eſté averti de l'honneur qu'il devoit recevoir, que le jour meſme de l'arrivée de la Reine, puiſque ſuivant le premier projet, ſa Majeſté devoit employer deux jours pour venir de Niſmes à Montpellier, & n'arriver en cette derniere Ville que le Jeudy 27, jour maigre, à cauſe que c'étoit la Vigile de Saint Simon & Saint Jude. D'ailleus, elle avoit reſolu de ne point entrer dans la Ville, & de loger dans la Maiſon de Campagne de Mr le Premier Preſident, comme celle des environs qui a le plus d'agrement, & qui eſtoit la plus propre à recevoir cet honneur. Mais il fut deliberé à Niſmes le

Mardy au ſoir fort tard que Sa
Majeſté viendroit le lendemain
en un ſeul jour à Montpellier,
& qu'elle logeroit dans la Ville
à la Maiſon de Mr Bon, Il n'ap-
ptit cette nouvelle, que ſur les
neuf à dix heures du matin : &
d'abord, ſans conſulter l'embar-
ras où il ſe trouvoit, de ſatis-
faire dans l'eſpace de quelques
heures à tant de differentes obli-
gations, il donna de ſi bons
ordres, & uſa d'une ſi grande
diligence, que non-ſeulement
ſa Maiſon fuſt diſpoſée à loger
la Reine avec toute ſa Cour,
mais encore il fut en eſtat de
faire ſervir en gras, Sa Majeſté
& toute ſa ſuite, avec tou-
te la magnificence, la propreté,
& la delicateſſe que l'on pou-
voir

voit souhaitter. Cette maison est composée de deux appartemens doubles de plein pied, de l'un à l'autre bout, faisant une tres-grande enfilade, & ayant aux deux extremitez deux moindres appartemens de chaque costé, détachez des autres Celuy de la Reine estoit de huit grandes pieces superbement ornées de toutes sortes de meubles des plus riches & des mieux entendus. La chambre estoit tenduë d'une tres-belle tapisserie d'Angleterre antique Le lit estoit de Velours cramoisy, galonné d'or, & doublé de satin aussi brodé d'or, avec les chaises de mesme. L'appartement de Madame la Princesse des Ursins estoit de six pieces aussi tres-proprement

meublées. Il y avoit dans la Chambre un lit à la Ducheſſe, de damas vert, avec une crépine d'or fort riche, & quantité de grands miroirs ſur une belle tapiſſerie de Flandre. Celuy de Mr le Marquis de Caſtel-Rodrigo eſtoit complet & tendu d'un beau meuble de damas, & generalement toutes les chambres étoient garnies de lits de damas & de tapiſſerie de haute-liſſe ou de Flandre, qui ſont les meubles ordinaires de la Maiſon. La Reine trouva en arrivant, ſon appartement éclairé par une infinité de bougies ſur quantité de luſtres de criſtal & de gidrandoles. Tous les autres appartemens l'eſtoient auſſi à peu prés de meſme. Les Dames les

plus considerables se trouverent en fort grand nombre, & en en habit noir à l'arrivée de Sa Majesté, & au souper, avec tout ce qu'il y avoit de gens de qualité & de consideration dans la Ville, & une tres-grande affluence de peuple : mais malgré tout ce grand abord de monde, toutes choses estoient si bien concertées, que tout se passa sans desordre & sans confusion. La Reine fut servie sur les neuf heures, par les Officiers de Mr le Premier President, qui eut l'honneur de luy donner la serviette. L'on admira la propreté, la delicatesse & l'abondance de toutes sortes de mets les plus exquis. Il n'y avoit à table que la Reine, Madame la

Princesse des Ursins, & Madame la Comtesse des Noyers, & tout ce qu'on y servit parut si bon à S. M. qu'elle voulut goûter presque de tout Aprés le souper de la Reine, la table de Mr le Marquis de Castel Rodrigue, où estoient avec luy le Prince de Belvedere, le Comte Scoti, l'Abbé Scoti, son frere, & tous les autres Seigneurs de la Cour fut servie aussi avec toute la delicatesse & toute l'abondance qui convenoit à une grande chere. Il y eut ensuite la table des Dames & des Filles d'Honneur de la Reine, celle des Gentilshommes & des Officiers de Garde, celle des Pages, & plusieurs autres pour le reste des Officiers de sa Maison, pour les Capitaines d'ar-

mes faisant la fonction de Gardes du Corps, pour les Filles & les Officiers des Dames & des Seigneurs de la Cour, & pour tous les autres gens de la suite, toutes tres-bien servies, à proportion les unes des autres : ce qui a toûjours continué jusqu'au jour du départ. Tout s'est passé dans cette reception avec tant de magnificence, & en mesme-temps avec tant d'ordre, qu'on auroit peine à croire qu'un particulier eust pû si bien & en aussi peu de temps recevoir un pareil honneur avec un aussi grand succés, & avec l'approbation de tout le monde, si l'on ne sçavoit que Mr le Premier Presidént est accoûtumé à se distinguer, non seulement par l'éclat

de sa Charge qu'il remplit avec beaucoup de dignité, mais encore par un goût exquis qu'il fait remarquer pour toutes choses, & sur tout pour les bastimens, & pour les meubles. Aussi la Reine & toute sa Cour luy ont témoigné toute sorte de satisfaction par mille honnêtetez qu'il en a receuës. Sa Majesté avoit fait dessein d'aller l'apresdinée du Jeudy à la Maison de campagne de Mr le Premier Président, où, soit pour la situation, soit pour les bastimens ou pour les jardins, on voit tout ce qui peut embellir une maison de plaisance : Mais elle fut empeschée d'y aller, par un Courrier qu'elle receut de la Cour de Savoye, & qu'il fallut

depeſcher. La Reine a entendu tous les jours avec une pieté tres-exemplaire la Meſſe du Pere Ferreri Jeſuite ſon Confeſſeur, dans la Chapelle du Palais, tres-richement ornée, & où l'on avoit fait preparer une tres-belle Muſique. Elle partit le lendemain 28 au bruit du canon ſur les huit heures du matin, aprés avoir reçû les preſens que luy fit la Ville, ils conſiſtoient en pluſieurs corbeilles tres-propres, remplies de ſachets, de Sultans & de poches de tiſſu d'or & de tiſſu d'argent, & de pluſieurs caiſſes de liqueurs & d'eaux de la Reine de Hongrie. Je laiſſe cette Princeſſe pourſuivre ſa route, & à la fin de ma Lettre je vous feray part

de ce que j'en auray appris.

Je vous envoye le premier Compliment qui a esté fait en chaire au Roy d'Angleterre depuis qu'il porte cette qualité. Il est du Pere Dom Cosme de Champigny, Superieur des Barnabites de Passy, qui le fit à l'occasion du Sermon, qu'il eut l'honneur de prêcher avec applaudissement devant Sa Majesté Britannique le jour de la Toussaint derniere, dans la Chapelle du Chasteau de Saint Germain en Laye Il prit pour Texte ces expressions du Chap. 11. du Levitique, *Sancti estote, quia ego sanctus sum.* Soyez Saints, parce que je suis Saint. Son discours fut sur la Sainteté, & il le

par ces paroles, qu'il adreſſa à Sa Majeſté.

*SIRE,*

*Quelque diſtinguée que ſoit Voſtre Majeſté par tant d'éminentes & d'auguſtes qualitez, qui luy atirent le reſpect & la veneration de tout le monde, elle me permettra de luy dire quelle n'en ſçauroit faire un meilleur uſage, qu'en les employant non ſeulement à devenir Saint, mais encore à travailler à la ſantification des Peuples.*

Sancti eſtote, quia ego ſanctus ſum ; *Tous ſont obligez d'eſtre Saints, voila le precepte. Il eſt vray qu'un particulier n'eſt obligé qu'à une Sainteté particuliere, à une Sainteté commune, à une Sainteté cachée, &*

*obſcure, mais un Roy eſt obligé à une Sainteté publique, à une Sainteté éclatante, à une Sainteté qui frappe & qui édifie tout le monde, & comme dit l'Ecriture, à une Sainteté magnifique.*

*Sire, Dieu vous a mis au deſſus des autres & ne vous a fait Roy que pour établir la Religion & la faire triompher.* Les *Rois de la Terre, dit excellement Saint Auguſtin, ſervent Dieu en Rois, c'eſt a dire, en faiſant pour luy des choſes, qu'il n'y a que les Rois, qui puiſſent faire. Il faut, dit ce Sçavant Pere, qu'ils entrent dans le Ciel avec une troupe nombreuſe, comme on les voit ſuivis ſur la Terre; qu'ils protegent ceux-cy par leur Puiſſance, qu'ils ſecourent ceux-là par leurs liberalitez, qu'ils édifient les uns par leur pieté,*

*qu'ils soutiennent les autres par leur exemple ; en un mot qu'ils employent tout ce qu'ils ont de grand & d'écla-tant pour fraïer aprés eux une voye de salut à un nouveau cortege, qui les acompagne dans le Ciel. Ces sentimens si Chrestiens de Saint Augustin se trouvent, Sire, vérifiez aujourd'huy dans la personne de vostre Majesté, & sans peut estre que vous les ayez jamais entendus à l'age, ou vous commencez de faire l'admiration de l'Europe, l'esprit Saint a pris soin de les graver luy-mesme dans vostre cœur. Il vous a fait sentir que comme vous ne devez vivre que pour la felicité publique, vous estes obligé de conduire vous mesme les Peuples à la Conqueste de l'éternité*

*L'exemple du Roy vostre Pere,*

*que tout le monde Chrestien admire & se dispose a revérer comme un Saint, est un puissant motif pour vous encourager & vous animer à le devenir. Il a quitté trois Royaumes pour gagner le Ciel, & il a preferé le titre de Catholique à l'authorité de Souverain. Il a donné à l'Univers cette merveilleuse leçon en faisant sentir cet Oracle du grand Augustin; qu'on a tout gagné sur la terre, quand on y a tout perdu pour le Ciel.*

*Fasse le Seigneur que ces sentimens fructifient de jour en jour dans cette ame Royale! & que sa misericorde récompense enfin les importans services, qu'elle aura rendus à la Foy, par une gloire immortelle, que je luy souhaite. Au nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit.*

Le Reverend Pere Louis de
a Torre, General de l'Ordre
e S. François, eſt mort le 18.
u mois d'Octobre dernier, dans
e Convent de Palencia, Ville
le la vielle Caſtille, âgé d'en-
iron cinquante-cinq ans. Il
eſtoit de l'illuſtre Maiſon de la
Torre, des meilleures d'Eſpa-
gne; il avoit pris l'habit chez
les Recolets de la Province de
l'Immaculée Conception en Ga-
lice, & aprés avoir paſſé par
toutes les Charges, il avoit
eſté élu General de l'Ordre
par ſon ſeul merite. Il y a de
grands privileges attachez à
cette dignité, & entre-autres,
tous les honneurs de la Gran-
deſſe.

Dame Marie Charlotte de Maillé eſt morte depuis peu de jours. Elle eſtoit Veuve de Meſſire René Barjot, Marquis de Mouſſi, de Roncée, &c.

Cette mort a eſté ſuivie de celle de Dame Marie de Bourlon, Veuve de Meſſire Nicolas Lepagnol, Seigneur de Fontenay & de Balainvilliers, Conſeiller du Roy, Maiſtre ordinaire en la Chambre des Comptes, âgée de ſoixante-dix-huit ans. Elle eſtoit Sœur de feu de Mr l'Evêque de Soiſſons.

Les morts ſubites continuënt. Mr Pajot, Evêque de Die, en eſt mort. Il eſtoit Parent de feu Mr le Chancelier Boucherat. Comme j'apprens cette mort dans le moment que je vous l'écris, je ne

uis encore vous en rien dire da-
antage.

On a eu la hardieſſe de faire
ire au Roy & à Monſieur le
Duc d'Orleans, des choſes fort
eſavantageuſes ſur la Nobleſſe
e Mr le Comte de Saint Pierre,
ui eſt attaché à Monſieur le
Duc d'Orleans. Il y a même eu
ne Lettre ecrite, ou l'on avan-
oit, que ſon Grand-Pere (Ni-
olas Caſtel, Seigneur de Saint
Pierre) eſtoit Taneur; que ſon
Pere (le Baron de Saint Pierre)
voit acheté une Charge pour
'exempter de la taille; que Mr
e Marquis de Saint Pierre, Fre-
re du Comte (qui a poſſedé la
Charge de Grand Bailly de Co-
entin vingt-ſept ans) avoit eſté
obligé de ſe défaire de cette

Charge forcé à cela par la Noblesse du Pays qui luy avoit declaré qu'elle ne vouloit point avoir à sa teste un homme de si basse naissance ; qu'il estoit vray que Mr le Comte de Saint Pierre & Mr le Chevalier son Frere, Capitaine de Vaisseau, avoient esté faits Chevaliers de Malte, mais que c'estoient des Chevaliers de grace ; que Mr le Marquis de Saint Pierre avoit esté obligé depuis peu de payer la Taxe des Francs-Fiefs, comme possedant une Baronnie sans être Gentilhomme ; enfin qu'ayant esté inquieté par le Traitant pour sa Noblesse, Mr l'Abbé de Saint Pierre son Frere, premier Aumônier de Madame, avoit fait faire de faux titres de

Nobleſſe, & qu'avec ces Titres faux & un peu d'argent on avoit appaiſé le Traitant. Tel eſtoit le contenu de la Lettre.

Si-toſt que Mr le Comte de Saint Pierre fut averti de cette calomnie, & qu'on avoit pris ſoin de la répandre ſourdement par toute la Cour, il alla avec la protection de Monſieur le Duc d'Orleans, en demander juſtice au Roy. Sa Majeſté, toûjours juſte, ordonna à Mr Daguesſeau de voir ſes Titres de Nobleſſe, de les examiner à toute rigueur, & de luy en rendre compte. Il en a fait ſon rapport au Roy le 26. de ce mois, il en a auſſi rendu compte à Madame, & à Monſieur le Duc d'Orleans. Ce rapport a eſté

aussi avantageux à Mr le Comte de Saint Pierre qu'il pouvoit le souhaiter, puisqu'il ne desiroit rien sinon que la verité fust connuë.

Son nom de famille est *Castel*, de basse Normandie. Ses Ayeux estoient en possession de leur Noblesse dés 1359. Il le justifie par des Titres de ce temps-là. Il en rapporte de consecutifs, jusques à present. Il est vray neanmoins qu'il n'a justifié sa filiation par Contrats de Mariage, Partages, & Actes équivalens, que jusques en 1473. parce que le Chasteau de Saint Pierre qui estoit environné de fossez revêtus avec Pont-levis, fut brûlé dans le temps de la Ligue, par les Ligueurs, en haine de ce que

Nicolas Castel, Seigneur de Saint Pierre, Grand-pere de Mr le Comte de Saint Pierre, tenoit avec zele & avec distinction le parti du Roy en ce Pays-là, & dans cet incendie les papiers de sa Maison furent presque tous brûlez ou pillez avec ses meubles. Cela est justifié par un Arrest authentique de l'Echiquier de Normandie de 1593. qui a esté produit en Original.

Cette affaire qui a esté suscitée à Mr le Comte de Saint Pierre, par la fausse Lettre, a fait beaucoup de bruit à la Cour à Paris, & sur tout en Normandie, où cette Famille est fort connuë & distinguée parmi la Noblesse.

# MERCURE

Le mot de l'Enigme du mois passé, estoit *les Chenets*. Ceux qui l'ont trouvé, sont Messieurs de Verneüil de l'Hostel du Maine : & le grand Barbe-à-rot de l'Hostel de Dombes : Antier Perspecteur, & Dupuis Marchand de la ruë de la Truandrie: Bardet & son amy du Plessis, du Mans : de la Belliere, de Chartre, demeurant ruë de Bourbon, & l'aimable Damoiselle Thevenin : Laurent Revers de la Mothe Imprimeur: Veronique sieur de la Plotte, de la ruë S. Severin : L'Oculiste Anglois, servant prés du Roy d'Angleterre à Saint Germain en Laye : le petit Pigis de la ruë S. Antoine: de Moncé aspirant aux bonnes graces de Mademoiselle Chan-

tereau : Christalin Langlois : le jeune Goudoüin de l'Isle Nôtre-Dame : l'Abbé de Bordeaux, ruë dela Harpe : Tamirisse & sa famille, & le Normand Languedocien de la ruë de la Cerisaye : le Joly Sourd, de Belleville sur Sablons : les Conviez du grand Repas donné chez la Damoiselle Saureau, ruë de la Harpe, la veille de la S. Martin : le Beau Poizot de la ruë du Plastre & ses deux voisines : le Novice de la ruë S. Thomas du Louvre, proche la Galerie : le grand Duc de Moscovie : la petite Fanchon & la grosse Lolotte de Fontainebleau : le Fortuné Breton du coin du Marché-neuf : le Chevalier de Champigny, & le Baron son amy : le Comte de

Carainſi du meſme quartier : l'Amant conſtant du Cimetiere S. André, & ſa Nymphe de la ruë des Petits Champs, l'un des ſept aſſociez de la ruë Simon le Franc : le Vicomte de la ruë des deux Portes : les Eleves du Jeune Procureur, du Quay des Auguſtins : la belle ſans Fard : Mademoiſelle Javotte jeune Muſe, du du coin de la ruë de Richelieu : Meſdamoiſelles Braier, de la ruë de Seine & ſon amie : Saureau de la ruë de la Harpe, & le charmant petit Poupon de Bretagne ; la petite Dame de Beauvais : la Charmante Gaſſet l'aiſnée, & ſon aimable belle-ſœur, leur bon amy & ſa jalouſe petite femme de la ruë de la Coſſonnerie : la Bamboche, ſu-

jette aux migraines, & ſa belle-ſœur, du coin de la ruë des Vieilles Etuves : la Charmante Marie-Louiſe de Bonnaire de Berthelot, fille de Mademoiſelle Bertille : la Brune du Signe de la Croix, du Quay des Morfondus : la Brune ſujette aux migraines ſa belle-ſœur : le Poulet d'or : la plus belle des indifferentes de la ruë de Seine : l'aimable Bellard de Roüen : l'Heroine de la Conſtance, & la belle Infortunée de la ruë S. Martin : l'Incomparable Marie le Maiſtre & ſa fidelle compagne Madamoiſelle Balan de la Ville d'Epernay en Champagne, & ſon intime amy du Meſnil : Eſtienne le Vacher, Enfant de Chœur de S. Maurille d'An-

gers : la belle Chapeliere du bas
de la ruë de la Harpe, la grande
Saureau sa conseillere, le nou-
vel Abbé, & leur bonne amie:
Pierre Thibaut & Mr Blondel
de Laon : les deux jeunes sœurs
la blonde & la brune de Poi-
tiers : Mastrek : Arthus Ma-
thieu : Duval : & le Grand Pre-
vost d'Ageneat.

L'Enigme nouvelle que je vous envoye, est de Mr Simart.

## ENIGME.

*D'Un nombre infiny de parties*
*Vils excremens du genre humain*
*Inegalement assorties ;*
*Mon corps est composé par une habile*
*main.*

Chez

*Chez le ſujet ainſi que chez le Souverain.*

*On me voit occuper la plus auguſte place,*
*Mais par un malheureux deſtin,*
*De ce comble de gloire où l'uſage me place*
*Je tombe en peu de temps, admirez ma diſgrace!*
*Au pouvoir d'un maiſtre odieux,*
*Qui pour tirer de moy quelque nouveau ſervice,*
*Me livre au gré de ſon caprice,*
*Aux tourmens les plus vigoureux.*

Voicy des Vers qui ont eſté mis en Air par un fort habile Muſicien.

## AIR NOUVEAU.

*CE n'eſt point en parlant de ſes peines cruelles,*

*Qu'on fait voir que l'on eſt un veritable amant :*

*Vouslez vous eſtre aimez, aimé fidellement,*

*C'eſt l'unique ſecret d'eſtre cheri des belles.*

Le 23. de ce mois Mr l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſe rendit à S. Germain en laye, & preſenta au Roy d'Angleterre une Lettre du Roy ſon Maiſtre, par laquelle Sa Majeſté Catholique reconnoît ce Prince pour Roy de la Grande Bretagne. Ce jeune Monarque dont les manieres le feroient connoiſtre pour ce qu'il eſt en effet, par ceux qui ne l'auroient jamais vû, & qui n'auroient nulle connoiſſance de ſa naiſſance Royale, reçut cette Lettre avec

toute la joye qu'il devoit reſſentir, de ſe voir reconnu par un des plus grands Monarques du monde, & fit à Mr l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, non-ſeulement tout l'accüeil que le Miniſtre d'un grand Roy devoit attendre ; mais il y ajouta tout l'agrément que merite la perſonne de cet Ambaſſadeur, qui s'eſt fait eſtimer, & aimer dans toutes les Cours où il a eſté envoyé ; c'eſt à dire que ſon merite eſt connu dans beaucoup de Cours, puiſqu'il peut ſe vanter d'avoir traité avec douze Teſtes couronnées.

Ce meſme Ambaſſadeur s'eſtant rendu le 27. du même mois à Verſailles preſenta au Roy, Dom Pedro de Zuñiga, Chevalier de de l'Ordre de Saint

Jacques, Frere du Duc de Bejar, Grand d'Eſpagne, & Chevalier de la Toiſon d'or,

Le Prince Spinola.

Le Comte de Otano.

Et Dom Joan de Reart, fils aîné du Comte de Santa Coloma.

Le Roy leur fit tout l'accüeil qu'ils avoient lieu d'en attendre. Le Monarque dont ils ſont Sujets, le rang qu'ils tiennent dans ſes Etats, leur merite perſonnel, & le Miniſtre par qui ils eſtoient preſentez, ne pouvoient manquer de leur attirer toutes les conſiderations que l'on eut pour eux. Mr l'Ambaſſadeur d'Eſpagne a eu le plaiſir de regaler tous ceux de ſa Nation qui ſont venus en France, ou pour ſaluer

le Roy, ou pour passer en Italie, & en Flandres, & quoy que le nombre en ait esté grand, & le soit encore tous les jours, il les a toûjours traitez avec la même magnificence.

Je vous parlay le mois passé de la Lettre que le Roy de Portugal a fait écrire à Mr l'Ambassadeur d'Espagne sur sa Grandesse, & de celle que Mr le Grand Due de Toscane luy a écrit aussi sur ce sujet sans que ce Ministre luy eust jamais écrit. Ces deux Lettres vous confirmeront bien dans toute l'idée que vous en avez déja. Il n'en a pû refuser la lecture à des personnes qui sont fort attachées à tout ce qui le regarde. Un de ses meilleurs Amis qui entend bien le Portu-

gais & l'Italien, les a traduites à la priere de deux Dames qui prennent beaucoup de part à tous les interests de ce digne Ambassadeur. Je suis persuadé que vous les verrez avec plaisir dans nostre langue.

Traduction d'une Lettre Portugaise, écrite par ordre du Roy de Portugal à Mr le Marquis de Castel dos Rios, Ambassadeur d'Espagne en France.

*Excellentissime Seigneur,*

*J'ay reçeu la lett e de Vostre Excellence pour le Roy mon Maiſte Je la portay ſur l'heure à Sa Majesté, Elle luy fuſt auſſi agreable que Vostre Excellence le peut croire, connoiſſant l'affection particuliere & l'estime*

*ſincere qu'elle a pour voſtre perſonne. Elle a vû avec un vray plaiſir la juſtice que Sa Majeſté Catholique a renduë à Voſtre Excellence, en le faiſant Grand d'Eſpagne ; & dès que le Roy, que Dieu garde, apprit que le Roy Tres-Chreſtien acceptoit le Teſtament de Charles II. Sa Majeſté parla à Mr l'Ambaſſadeur de France, & luy dit combien Elle ſeroit ravie que le nouveau Roy Catolique accordaſt à Voſtre Excellence les honneurs qui eſtoient dûs à ſon merite & à ſa perſonne, & aux grandes qualitez qui la diſtinguent, & ce ſouvenir & cette bonté ſe conſerveront toûjours dans le Roy mon maiſtre avec la même vivacité pour Voſtre Excellence. Je m'acquite avec empreſſement de l ordre que j'ay de l'en aſſurer. Voſtre Excellence ſçait avec*

*quel zele & qu'elle soumission je suis,*

*De Vostre Excellence.*

*Le tres-humble & tres-obéïssant serviteur,*

DOM MENDO DE ROYOS PERECKA.

*De Lisbonne le* 19. *Oct.* 1701.

## Traduction de la Lettre de Mr le Grand Duc de Toscane, à Mr l'Ambassadeur d'Espagne.

*Excellentissime Seigneur,*

*Comme tout ce qui est une gloire pour Vostre* Excellence *est un sujet de joye pour tous ceux qui connoissent vostre grand merite ; à combien plus forte raison ne dois-je pas m'en rejoüir par la connoissance que*

j'en ay, & par l'amitié que j'ay pour Voſtre Excellence. Je ne ſçaurois vous exprimer avec quel contentement j'ay appris le nouvel honneur que le Roy mon Seigneur, vient d'accorder à Voſtre Excellence, en vous faiſant Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe. Cette nouvelle m'a eſté appriſe d'une maniere bien agreable, par Madame d'Ardenne, voſtre Couſine, fort digne Carmelite. S. M. connoiſſant tout ce que vous avez merité a voulu par cette juſtice faire connoître comment il ſçaura diſpoſer de ſes graces royales. Je m'en réjoüis donc de tout mon cœur avec Voſtre Excellence, par l'affection qui me portera toûjours à ſouhaiter toutes ſortes d'avantages à voſtre perſonne & à voſtre famille. Je dois cette correſpondance à la cordialité avec laquelle je ſçay

*que Vostre* Excellence *s'interesse dans tout ce qui me regarde. Ie souhaite que Vostre* Excellence *joüisse longtemps de cette fortune & d'une plus grande. Ie l'assure de l'estime que je conserveray toujours pour vostre Ministere & pour vostre Personne ; & pour toutes vos qualitez distinguées. Ie seray ravi d'avoir des occasions de vous rendre service. Ie baise les mains à Vostre* Excellence.

*Serviteur de Vostre Excellence,*

MEDICIS.

*A Florence le 9. Septembre* 1071.

Je devois ajoûter au Journal de Fontainebleau que le Gouverneur de ce Chasteau y a tenu une bonne table pendant le sejour que le Roy y a fait : qu'il s'est

tres-bien acquitté de tout ce qui a regardé ſes fonctions, & qu'il s'eſt fait eſtimer, & aimer de toute la Cour. Mr de Coſté, Contrôlleur des Baſtimens, a eu l'avantage auſſi de plaire au Roy & à toute la Cour, tant il s'eſt ſagement, & ponctuellement acquitté de tout ce qui regarde ſon employ.

Je ne vous ay rien dit de l'ancien appartement du Roy à Verſailles, devenu nouveau par les changemens neceſſaires que Mr Manſard y a fait faire, & les ornemens qu'il y a faits ajoûter. Quand on dira qu'on a fait un bel appartement pour le Roy, on ne ſurprendra perſonne, mais on doit admirer ceux qui d'un lieu ingrat ont fait le plus beau lieu du

monde, les glaces & les beaux Tableaux du Roy y ſont placez dans les endroits qui leur conviennent, & rien n'eſt plus beau que la corniche acompagnéed'une Moſaïque qu'on y voit regner.

Madame la Ducheſſe du Maine n'eſtant pas encore rétablie de ſes dernieres couches, & étant encore au lit, lorſque le Roy revint de Sceaux, Sa Majeſté a eſté luy rendre viſite, & luy témoigner ſa joye de ce qu'elle a mis un ſecond Prince au monde.

Le Roy & la Reine Mere d'Angleterre ſont venus voir le Roy depuis ſon retour à Verſailles. Sa Majeſté mit le jeune Roy d'Angleterre à ſa droite, & la Reine à ſa gauche, pour les conduire dans ſon cabinet, le Roy.

d'Angleterre en estant sorty quelque temps aprés pour aller faire ses visites, la Reine demeura prés d'une heure avec le Roy. Elle estoit en mante, toutes les Dames de sa suite en avoient aussi, & les Officiers estoient en long manteau. Le Roy d'Angleterre rendit aussi visite à Monseigneur le Dauphin.

Mr d'Aligre maistre des Requestes, a eu l'agrément de la Charge de President à Mortier que possedoit feu Mr le President de Crevecœur. On ne peut avoir plus de pieté, ny mesme une vie plus exemplaire que ce nouveau President. Il compte parmy ses ayeuls des Gardes des Sceaux & deux Chanceliers. Il a épousé N. le Pelletier, fille de Mr le

Pelletier, Contrôlleur & Minis-
tre d'Estat. Mr le Chancelier
& Mr le Premier President
avoient rendu témoignage de
son merite à Sa Majesté avant
qu'il obtint l'agrément de la
Charge qu'il va remplir. Ce
nouveau President ayant esté re-
mercier Sa Majesté, le Roy luy
marqua le plaisir qu'il avoit de
luy faire cette grace, tant à cau-
se de Mr le Pelletier son beau-
pere, qu'en consideration de
sa famille, se souvenant tres-
bien du Chancellier son grand
pere, & de l'estime qu'il s'é-
toit acquise. Mr le Pelletier
& esté remercier le Roy par l'es-
calier secret. Ce Ministre ne
voulant recevoir des compli-
mens de personne, & faisant

tout son plaisir d'une retraite qui ne luy permet plus de penser aux honneurs du monde.

Le Roy a accordé à Mr d'Argenson une place de Maistre des Requestes honoraire, avec permission de vendre sa Charge de Maistre des Requestes. Ainsi il pourra un jour parvenir à la dignité de Conseiller d'Etat lorsqu'il plaira au Roy de l'en honorer. Quoy qu'il ait toûjours également bien remply toutes les fonctions de Maistre des Requestes & de Lieutenant General de Police, l'occupation que donne cette derniere est si grande, qu'il faut estre aussi laborieux, & avoir autant de vivacité & de penetration que Mr d'Argenson pour l'exercer avec

autant d'exactitude que ce digne Magiſtrat a fait depuis qu'il en eſt revêtu, ſans qu'un auſſi grand travail l'ait empêché de rendre bon compte de toutes les grandes affaires qui luy ont eſté renvoyées.

Ayant à vous parler de la Maiſon d'Aubuſſon, je croy vous devoir dire d'abord que George d'Aubuſſon fut créé premier Comte dela Feüillade en 1615. il eut entre-autres enfans François d'Aubuſſon II. du nom, Comte de la Feüillade, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de la Reine, & premier Chambellan de Monſieur, Frere unique du Roy. Il fut tué au Combat de Caſtelnaud'arry. Il avoit épouſé Iſabeau Brachet, Dame de Peruſe, dont il eut Leon, Comte

de la Feüillade, Lieutenant de Roy au Gouvernement d'Auvergne, & Maréchal des Camps, & Armées de Sa Majesté, qui fut tué au Siege de Lens, sans avoir esté marié; Gabriel Comte de la Feüillade, qui fut tué en Flandres; Georges Evêque de Mets, Prince du Saint Empire, Commandeur des Ordres du S. Esprit, cy-devant Archevêque d'Embrun, Ambassadeur pour Sa Majesté à Venise, & en Espagne; Paul, Chevalier de Malte, tué au Siege de Mardick; François d'Aubusson Comte de la Feüillade, qui en 1667. épousa Charlotte Gouffier, Duchesse de Roannez. Il fut fait la même année Duc & Pair de France, & en 1672. Colonel du Regiment

des Gardes Françoiſes, Maréchal de France en 1675. & Gouverneur de Dauphiné en 1681. Il ſervit en Hongrie en 1664. & eut grande part au gain de la Bataille de Saint Godard, remportée ſur les Turcs. Il commanda en Candie en 1668. & en Sicile, où il fut Viceroy en 1677. Le Pere du Mr le Maréchal Duc de la Feüillade eut pour Frere, Guillaume d'Aubuſſon qui épouſa Loüiſe de la Tremoille, dont il eut Charles d'Aubuſſon. Celuy-cy prit alliance avec l'heritiere de la Maiſon de Leaux. Il en eut deux Filles, qui ſont Madame la Marquiſe Doüairiere de Monmege, qui n'a que deux Fils fort jeunes encore & tres-bien faits, qui ſont déja dans le

Service, & qui tous jeunes qu'ils sont, promettent beaucoup. La Sœur de Madame la Marquise de Monmege est Madame de la Ville-aux-Clercs, qui estant Veuve de Mr le Comte de Monime, a épousé Mr de Vertamon de la Ville-aux-Clercs, Frere de Mr l'Evêque de Pamiers.

La Genealogie de la Maison d'Aubusson m'auroit mené trop loin, si j'avois remonté jusqu'à son origine pour vous en parler. Elle est issuë de l'ancienne Maison d'Aubusson de la Marche, qui a donné un Cardinal Grand Maistre de Rhodes, & des Evêques aux Eglises de Limoges, de Cahors, de Carcassone, de Conserans, de Tulles, & Mr l'Archevêque d'Embrun, dont je

viens de vous parler. Turpio d'Aubuſſon, Evêque de Limoges en 803. eſtoit Fils du premier Vicomte d'Aubuſſon, & Frere de Renaud, qui eſtoit Vicomte ſous Sulpice II. Comte de la Marche. Mr le Duc de la Feüillade, heritier de tous ces grands noms, Chef de cette grande & ancienne maiſon, Colonel du Regiment qui porte le nom de la Feüillade, & Gouverneur de Dauphiné, eſtoit un parti fort conſiderable, & d'autant plus recherché, que celle qu'il épouſeroit devoit avoir la qualité de Ducheſſe. Ce rang eſt d'une ſi grande diſtinction, que l'honneur que les Ducheſſes ont de s'aſſeoir devant le Roy peut aller de pair avec le privilege qu'ont les Grands d'Eſpa-

gne de ſe couvrir devant Sa Majeſté Catholique. Mr le Duc de la Feüillade voulant choiſir par luy-même, & cherchant une Fille du merite & de la vertû de laquelle le ſang & l'éducation puſſent l'aſſeurer, a jetté les yeux ſur Mademoiſelle de Chamillart, Fille de Mr Chamillard, Miniſtre & Secretaire d'Eſtat, & qui a le Departement de la Guerre, Contrôlleur General des Finances, cy-devant Intendant de Juſtice & Police en Normandie, & enſuite Intendant des Finances. Toute l'Europe eſtoit perſuadée qu'aprés la mort de Mr Colbert, & de Mr de Louvois, on ne veroit point en France deux deux hommes qui puſſent rem-

plir leurs places ; & cependant Sa Majeſté a trouvé en Mr de Chamillart un Miniſtre capable de les remplir l'une & l'autre. On peut dire qu'il eſt impoſſible que le Roy ſe trompe jamais dans le choix des perſonnes qu'il nomme pour exercer ces grands Emplois, puiſque depuis plus de quarante années que ce Prince gouverne ſeul, il a formé tous ceux qui les ont remplis, & dont la pluſpart n'avoient pas la premiere teinture de ce qu'il eſtoit neceſſaire de ſçavoir, ayant eſté élevez dans des fonctions de Judicature entierement oppoſées à celles, que ſous le Roy, ils ont ſi bien exercées, meſme dans les temps les plus difficiles. Ce qu'il y

a de glorieux pour Mr de Chamillart, c'eſt que le Roy ne luy a donné le Departement de la Guerre, qu'aprés avoir connu dequoy il eſtoit capable par l'adminiſtration des grands Emplois qu il luy avoit confiez, & qu'ainſi l'ayant veu de plus prés dans ſes Conſeils, connoiſſant ſon eſprit, ſes manieres d'agir, ſa probité & ſa douceur; il ſçavoit mieux de quelle maniere il s'acquitteroit de tout ce que doit faire un Secretaire d'Etat qui a le Departement de la guerre. Ainſi Mr le Duc de la Feüillade jugeant par l'eſprit, par la ſageſſe de Mr de Chamillart, & par la modeſtie de Madame de Chamillart dans la plus haute fortune, combien il auroit de ſatisfaction en

épouſant une Fille ſortie d'un ſang ſi ſage & ſi eſtimé, a obtenu du Roy l'agrément qu'il luy a demandé pour ce Mariage, & a épouſé Mademoiſelle de Chamillart, lorſqu'elle ſortoit du Convent où elle a eſté élevée: Elle eſt grande, bien faite, & a ſoûtenu avec autant d'eſprit que de modeſtie, & ſans paroître embaraſſée, tous les honneurs qu'elle a reçus. Elle a eſté conduite au ſouper du Roy par Madame la Ducheſſe du Lude, & elle y a pris ſon rang de Ducheſſe. Monſeigneur le Duc de Bourgogne, & Monſeigneur le Duc de Berry luy ont fait l'honneur de luy rendre viſite, Madame de Chamillart les a reçus au haut de l'eſcalier, & les a conduits

dans

dans l'appartement de cette nouvelle Ducheſſe, qui, auſſi bien que Mr & Madame de Chamillart, a reçu des complimens de toute la Cour ſur ſon Mariage.

Madame la Ducheſſe de Lorraine eſt accouchée à huit mois d'une Princeſſe qui eſt morte cinq jours aprés eſtre venuë au monde. Mr le Preſident Maheü, Envoyé de Lorraine, a fait part de cette nouvelle à la Cour. Cette Princeſſe n'eſtant pas moins conſiderée par ſon merite & par ſa bonté naturelle que par ſa naiſſance, il n'y a perſonne qui ne ſouhaitte de voir ſes ſouhaits remplis.

On a reçu des nouvelles du Mexique, toutes contraires aux

bruits que l'on avoit fait courir, puiſque l'on apprend par ces nouvelles que le Viceroy, les perſonnes de diſtinction du païs, & les Peuples ont eu tant de joye de l'élevation de Monſeigneur le Duc d'Anjou ſur le Trône d'Eſpagne, qu'ils l'ont proclamé Roy avec des acclamations qui vont au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Ils ont fait de grandes feſtes qui leur ont coûté de fort groſſes ſommes, ſe perſuadant qu'avec la protection du Roy Tres-Chreſtien, leur repos ne pourra plus eſtre troublé par aucune Puiſſance.

Ce que je vous ay déja dit de la Reine d'Eſpagne, vous fait attendre ſans doute avec impatience que je reprenne cet ar-

ticle. Cette Princesse arriva à Salses le 31 du mois passé, le Commandant de la Province, l'Intendant, la Noblesse, & les principaux Officiers de la Ville allerent au devant d'elle. On tira tout le canon de la Ville, & de la Citadelle, & il n'y eut point d'autre cerémonie, parce que passant *incognito*, elle ne voulut point recevoir de Harangues. Sa Majesté alla un moment aprés son arrivée entendre la Messe à l'Eglise S. Jean. L'affluence y fut grande, & tous ceux qui s'y trouverent, eurent la satisfaction de la voir. Elle dîna le mesme jour en public. Le lendemain Feste de tous les Saints, elle fit ses devotions dans une Chapelle qu'on dressa dans

ſon cabinet, en la maiſon du Commandant de la Province où elle logeoit. Elle dîna encore enſuite en public, & la plus grande partie des Dames de la Ville eurent l'honneur de la voir pendant ce repas, & de luy baiſer la main, lors qu'elle fut rentrée dans ſa Chambre. Sa Majeſté entendit Veſpres l'apreſdinée du meſme jour à S. Salvador, où toutes les Dames ſe trouverent. Elle s'enferma enſuite, & ne laiſſa entrer que quelques-unes d'entr' elles à qui elle fit beaucoup d'honneur par ces marques de diſtinction. Cette Princeſſe ſoupa en particulier, & partit le lendemain jour des Morts ſur les dix heures du matin pour ſe rendre au Boulou. Je crois devoir

ajoûter ici ce qu'une Dame d'une qualité distinguée, qui estoit à Salses, écrit à Paris à une de ses parentes. Elle dit en parlant de cette Princesse. *Elle a infiniment de l'esprit, elle est tres-bien faite, & j'ay remarqué que parmi plusieurs Demoiselles qui sont icy du même âge, il y en a plusieurs qui ne sont pas si grandes que Sa Majesté, & qu'il n'y en a aucune qui la soit davantage, Elle est fort blanche, elle a les cheveux fort longs & en grande quantité, elle est toute remplie d'agrémens, & de majesté, & paroist tres-propre à faire le bonheur du Roy son Epoux, & des Peuples sur lesquels elle regnera. Quant à Madame la Princesse des Ursins, comme elle est connuë en France, je ne vous diray rien de son merite, bien qu'elle en ait*

*infiniment ; mais je vous diray que rien ne peut égaler l'extrême application qu'elle a pour toutes choses. Elle remplit ſa Charge divinement, elle n'obmet rien des plus petits ſoins, non plus que ceux qui ſont de la plus grande conſequence. Elle m'a fait l'honneur de me parler ſur pluſieurs choſes par leſquelles elle m'a fait connoiſtre l'étenduë de ſon eſprit & de ſa vigilance.*

La Reine trouva au Boulou la Maiſon que le Roy d'Eſpagne avoit envoyée au devant d'Elle. Il y avoit un grand nombre de Dames Eſpagnoles toutes tres-magnifiquement vétuës, & quelques Menines tres-bien faites. Elles attendoient la Reine au haut de l'eſcalier de la Maiſon où Sa Majeſte devoit loger. El-

les mirent toutes un genoüil en terre, & la Reine levr donna sa main à baiser. Sa Majesté entra dans sa Chambre, & toutes les Dames demeurerent dans l'Antichambre. On servit un dîner à l'Espagnole. Les Officiers apporterent les plats jusqu'à l'antichambre ou les Dames les prenoient pour servir la Reine. Sa Majesté n'estant pas encore faite au goust Espagnol, n'en mangea point. On servit ensuite les plats d'un repas que Mr le Comte d'Albaret avoit fait preparer, qui estoit aussi exquis que magnifique. La Reine en mangea, & les Dames qui avoient eu l'honneur de la servir, profitérent du reste. Le fruit fut magnifique, les Dames eurent bien de la pei-

ne à le porter, & le pillerent aprés l'avoir deſſervi. Mr le Marquis de Caſtel Rodrigue dit à Mr le Comte d'Albaret, qu'il falloit qu'il donnaſt à ſouper à la Reine, & aux Dames, & il eut l'honneur de leur en donner.

La Reine partit le lendemain matin troiſiéme de ce mois, & alla coucher à la Jonquiere, ou elle prit un habit Eſpagnol. On trouva que cet habit ne diminuoit rien de ſa grace & de ſa beauté. Sa Majeſté monta dans la magnifique litiere que le Roy d'Eſpagne luy avoit envoyée. Elle eſtoit de velours rouge cramoiſi, enrichy de galons d'or par le dedans & par le dehors, & tout ce qui auroit dû

paroiſtre de bois, eſtoit gany d'argent. Elle rencontra le Roy à l'Hoſtalnou. Il s'approcha de la Litiere *incognito*, & s'adreſſant à Madame la Princeſſe des Urſins, il luy dit, *qu'il venoit de la part du Roy ſon Maiſtre, pour ſçavir comment la Reine ſe portoit, & ſi elle arriveroit bien-toſt* Madame la Princeſſe des Urſins luy demanda s'il eſtoit François. Il répondit *que non, qu'il eſtoit Eſpagnol, & s'appelloit Dom Philippe.* La Reine le reconnut, & voulut ſe jetter hors de la Litiere, mais le Roy ne le voulut pas. Il luy donna la main dans ſa Litiere, & baiſa celle de la Reine. Il fut un quart d'heure auprés d'elle à cheval, aprés quoy il prit le devant pour ſe rendre à Figueres,

ou il changea d'habit, & en prit un de ceremonie. Lorſqu'il fut averti que la Reine arrivoit, il il alla l'attendre au bout de l'eſcalier, & la mena dans ſa chambre, elle voulut ſe jetter à genoux, il l'embraſſa, & la releva, aprés quoy il alla attendre cette Princeſſe à l'Egliſe, accompagné de trois Grands d'Eſpagne ſeulement, les autres n'y eſtant pas allez, non plus que les Ambaſſadeurs,, à cauſe de quelques difficultez qui regardoient le ceremonial. La Reine vint auſſi-toſt ſeule dans ſon carroſſe, & le Roy alla au devant d'elle à la porte de l'Egliſe, ou le Patriarche des Indes ſe trouva pour preſenter l'Eau-benite à Leurs Majeſtez. Il demanda enſuite au Roy, *s'il vouloit pour*

*son Epouse la Princesse de Savoye*, *Fille du Duc de Savoye*, dont il dit tous les Titres. Le Roy répondit, *Si*, & ce mot fut repeté par tout le Peuple. Le Patriarche en dit autant à la Reine, & les mêmes choses se passerent. Le Patriarche lut ensuite de quelle maniere le Mariage s'étoit fait à Turin, & ensuite Leurs Majestez s'approchérent de l'Autel, ou on leur avoit dressé des estrades avec des carreaux, sur lesquels elles se mirent à genoux, & le Patriarche des Indes leur donna la Benedic-
tion. Leurs Majestez montérent ensuite en Carrosse ensemble. Quand elles furent arrivées au lieu qui leur servoit de Palais, le Roy accompagna la Reine dans sa Chambre ou il demeura.

Ce Prince avoit dit qu'il dîneroit en public, mais il envoya dire aux Grands qu'il mangeroit avec la Reine, de l'esprit de laquelle il parut charmé. Leurs Majestez sejournérent le 4. à Figuieres, & en partirent le 5. pour se rendre à Gironne. Tous les Grands d'Espagne ont paru avec des équipages magnifiques. Ils avoient au moins chacun vingt personnes de livrée à leur suite, dont les habits estoient tous couverts de galon d'or & d'argent Les habits des Gardes du Roy furent trouvez tres-propres, & même magnifiques.

Mr le Marquis de Louville, Chef des François de la Maison du Roy d Espagne, & qui a apporté au Roy la nouvelle de la

consommation du mariage de Sa M. C. a donné dese part à Madame sa Nourrice une bague d'un beau diamant brillant de la valeur de cinq à six cens pistoles. Il estoit enfermé dans une boeste, dont le dessus, où il y avoit, *Pour ma Nourrice*, estoit écrit de la main de Sa Majesté. Ce Marquis luy a aussi apporté l'argent de sa pension qui estoit échuë. Il s'est glissé une faute dans ma Lettre du mois passé à l'endroit ou je vous marque que Mr le Marquis d'Ernonville a eu six cens livres de pension de S. M. Catholique ; j'ay crû avoir dit six mille.

Mr l'Ambassadeur d'Espagne aprés avoir presenté au Roy & aux Personnes Royales les Espa-

gnols de distinction nouveaux venus, qui sont icy, leur a donné une magnifique feste, ou se sont trouvez Mr le Nonce, Mr l'Ambassadeur de Venise, Mr l'Evêque de Conserans, Mr le Marquis de Valdefuentes, Mr l'Envoyé d'Espagne, Mr de Louville, Mr le Comte de Mortagne, Mr le Comte de S. Esteven. & beaucoup d'autres personnes de consideration. Deux tables de douze couverts chacune ont esté servies en même temps, & avec autant d'ordre & de propreté que de délicatesse & de magnificence. Le fruit sur tout, y a esté admiré, & les plus excellentes liqueurs y ont esté prodiguées. Ce Ministre en a usé de même pour tout ce

grand nombre de Sujets de distinction de Sa Majesté Catholique, qui sont venus icy depuis la réünion des deux Couronnes. Personne n'a plus de gouſt que luy pour de pareilles festes, & personne ne s'en embaraſſe moins. Mr l'Ambaſſadeur de Savoye y estoit invité, & ne put pas s'y trouver.

Vous attendez que je vous parle du décampement de l'Armée des Alliez en Italie, vous avez raiſon, & le Conſeil de guerre dans lequel ce décampement a esté resolu, a paru ſi ſage, & ſi judicieux, que vous avez dû apprendre avec plaiſir les ſalutaires effets d'une conduite ſi prudente.

Ceux qui ne regardent jamais rien du bon costé, qui parlent de tout avec passion, qui ne sçavent l'estat des choses que superficiellement, & qui raisonnent sans estre instruits à fond, auront peut-être de la peine à entrer d'abord dans une verité aussi constante que celle que je viens d'avancer, mais ils en seront bien-tost convaincus, pour peu qu'ils fassent reflexion, que quoy que nous parussionsobstinez à ne vouloir pas décamper avant les Ennemis, s'estoit une obstination politique Les Ennemis ne pouvoient décamper, parce qu'ils n'avoient point d'endroits ou ils pussent prendre des quartiers d'hiver. D'ailleurs, ils ne pouvoient sortir de leur Camp qu'en

défilant devant nous, & ainſi ils n'ont point décampé, parce qu'ils ne pouvoient le faire ; de ſorte que nous les avons fait ſouffrir dans leur Camp, tant que nous avons pû reſter dans le noſtre, ſans eſtre expoſez aux incommoditez que noſtre preſence, qui les reſſerroit, les obligeoit d'endurer ; mais quand la mauvaiſe ſaiſon a commencé à ſe faire ſentir, & à nous faire connoiſtre qu'en gardant plus longtemps noſtre Camp, les maladies nous emporteroient beaucoup de monde, nous avons cru que pour ſauver la vie à de braves Troupes, & peut-eſtre à quantité d'Officiers de conſideration, nous devions décamper, puiſqu'il nous eſtoit facile de le

faire ſans rien craindre en quit-
tant nôtre Camp, & puiſque nous
avions beaucoup plus de lieux que
nous n'en avions beſoin pour met-
tre nos Troupes à couvert, &
dans des pays où toutes choſes
ſe trouvent en abondance. La
politique auroit eſté mauvaiſe,
de perir pour faire perir ſon en-
nemi; il faut luy faire du mal
ſans s'en faire à ſoy-même, &
les Allemans ne ſouhaitoient
rien tant que de nous voir obſti-
nez à demeurer dans noſtre
Camp, parce qu'avec le temps
ils auroient eu le plaiſir de nous
voir ſouffrir autant qu'eux, au
lieu qu'en décampant nous les
avons laiſſez expoſez aux injure
du temps, dont nous nous
ſommes garantis. Ce que j'avan-

ce eſt ſi veritable, que le Camp que nous avons quitté ſe trouva le lendemain couvert de trois pieds de nege. D'ailleurs, nos Troupes eſtoient en ſi bonne ſituation, & craignoient ſi peu les Ennemis, qu'elles les ont comme défiez en ſe retirant, ayant décampé en ordre de bataille, & avec tout l'appareil que demande la fierté des Troupes qui n'apprehendent rien; & pour mieux faire voir aux Ennemis que nous décampions, & ne rien changer à l'uſage ordinaire des décampemens, nous avons mis le feu à noſtre Camp pour éclairer noſtre marche, ce qui a dû redoubler le chagrin des Ennemis que nous laiſſions fort mal à leur aiſe. Ce décampement

doit de plus nous eſtre avanta-
geux, ſi les Venitiens tiennent
ce qu'ils ont dit en plein Senat
à l'Ambaſſadeur de l'Empereur,
& à celuy d'Eſpagne, ſçavoir,
*que la Republique les prioit d'écrire à leurs Maiſtres pour les prier de retirer leurs Troupes, ſinon qu'elle proteſtoit qu'elle ſeroit contrainte de ſe declarer contre celle des deux Armées qui refuſeroit de ſortir de ſes Etats, & qu'elle ſe joindroit à celle qui y conſentiroit.* Si je doutois que
les Venitiens tinſſent leur paro-
le, on auroit lieu de me faire un
crime de mon doute. Ainſi les
Alliez ayant décampé ſur ce fon-
dement, & ſur la parole d'une
ſage Republique, donnée en
plein Senat, & ſur laquelle tou-
te l'Europe fait attention, il

faut neceſſairement, ou que cette ſage Republique manque de parole, ce qui n'eſt pas permis de croire, ou que le decampement de l'Armée des Alliez, oblige les Venitiens à joindre leurs troupes à celles de l'Armée des deux Couronnes, pour chaſſer les Allemans de tous les Poſtes qui appartiennent aux Venitiens; & comme le repos de l'Italie dépend de l'execution de cette parole, elle a les yeux ouverts ſur les démarches des Venitiens, dont elle attend le fruit & ſon repos avec impatience, ſe perſuadant que le calme de l'Italie dépend de là, non-ſeulement pour le reſte de cet hyver, mais meſmes pour les années ſuivantes. Les Veni-

tiens ſont heureux dans leur malheur d'avoir l'avantage de de pouvoir rendre le calme à l'Italie.

La Relation qui ſuit, vous apprendra ce qui s'eſt paſſé au decampement de l'Armée des Alliez en Italie.

## Du Camp de Soricina le 17. Novembre.

*Enfin, nous ſommes hors du Camp d'Urago. Le* 12 *à trois heures après midy, on donna ordre aux équipages de charger, & de paſſer inceſſamment l'Oglio. Comme on ne s'y attendoit point, on ne commença à paſſer que vers la nuit; dés que le tout fut au dela de la riviere, les troupes la paſſerent auſſi, & il n'en*

*reſtoit aucune dans le Camp à la pointe du jour. Celles qui eſtoient campées à Calzo depuis long-temps ne remüerent point. On les augmenta de quatre Bataillons de la Brigade de la Marine, & de deux Regimens de Dragons de* Lautrec & *de Verac.* Le *reſte de l'Armée campa à Piumexingo, la gauche appuyée à* Calzo, & *la droite vers la Tour Palavicin,* Les Ennemis *commencerent à ſe montrer dans le* Camp *que nous venions d'abandonner.* Le 12, *ſur les neuf heures, ils firent venir du canon ſur les hauteurs au bord de l'Oglio, & commencerent à tirer vers les onze heures, ſur les Troupes du petit* Camp, *quoy qu'il y euſt aſſez loin, & que le terrain où eſtoient leurs pieces ne fuſt au plus que de Niveau à celuy que*

*nous occupions. Ils nous tirerent à toute volée, & tuerent environ douze soldats, en trois heures de temps qu'ils employerent à brûler inutilement de la poudre, & à faire remüer leurs troupes dans le Camp que nous occupions la veille. Sur les deux heures on les vit en plus grand nombre à portée du gué de l'Oglio au dela d'Urago. Mr le Mareschal de Catinat s'avança pour les voir de plus prés, la riviere toûjours entre-deux, & mit pied à terre auprés d'un petit retranchement que l'on avoit fait il y avoit long-temps à costé du debouché de ce gué. Il regardoit avec des* **Lunettes** *d'approche, lorsqu'il fut blessé au bras gauche d'un coup de fusil qui luy perça le bras un peu au-dessus du Poignet, sans offenser ny*

**les**

*les nerfs.* Le *meſme coup luy fit une contuſion aſſez conſiderable au deſſous du coſté gauche, qui luy fit dans le moment plus de mal que le coup du bras.* L'*un & l'autre ne ſeront rien. Il n'a point quitté l'*Armée. *Il la ſuit en Chaiſe, nous l'eſcortames hier icy, il ſe portoit fort bien.*

La *Canonnade finie, les Ennemis retirerent leur Canon & leurs Troupes. Quelques Braves eſſayerent de paſſer la riviere, on les ramena juſqu'à l'autre coſté, qu'ils regagnerent viſte. La nuit ſe paſſa tranquillement, & fut tres-froide. Il gela tres-fort.*

*Le* 14. *on battit la generale à la pointe du jour,* Le *petit Camp fit l'arriere-garde, il eſtoit compoſé de la Brigade de la* Marine, *de celle de Galmoy, & de trois Regimens de*

*Dragons.* L'*Armée marcha à une heure de jour. Pour nous, nous ne nous ébranlâmes qu'entre neuf & dix.* Les *Ennemis nous vinrent regarder. Nous vinſmes camper à* Luvignano, *qui eſt entre* Sorricina & *Pizzighitone. Un Capitaine de Cavalerie du Regiment de* Curlandon *nommé* Dauton, *fut tué le ſoir même au fourage.*

Le 13. *à la pointe du jour la terre eſtoit couverte de nege. Il avoit eſté dit à l'ordre que l'on marcheroit, les avis furent differens dans le Conſeil de guerre, enfin celuy d'entrer dans des quartiers de fourage, l'emporta.* Le *temps affreux qu'il faiſoit, acheva, dit on, de déterminer nos Generaux. On marcha donc aſſez tard, chacun dans le quartier qui luy avoit eſté deſtiné. Nous ſommes tombez avec*

*tous les Generaux des Troupes, & l'Artillerie de Savoye, les Brigades de Sault, & de Galmoy, deux Brigades de Cavalerie, Verac & nous dans Sorrecina. C'eſt un Bourg auſſi grand que Mets, rempli de toutes ſortes de biens.* Les *autres quartiers ſont Caſtelmarano, Trigolo, Fieſco, Caaſtel-leone, & quelques autres. Mrs les Marquis de Crequi, de Villars, & de Pracontal en commandent chacun un.*

Le 16. *on travailla à s'établir chacun dans ſon quartier.*

Le bruit qui avoit couru que les Ennemis avoient fait un mouvement pour paſſer l'Oglio, s'eſt trouvé faux ; ils ont connu qu'il leur auroit eſté inutile d'y chercher des quartiers d'hiver. Comme nous voulons conſerver le

Mantoüan, noſtre Armée accompagnée des Troupes de Savoye, qui ne cantonnoient pas fort loin d'elle, a quitté Sorecina, & Mr de Crequi a conduit l'Avant-garde droit dans le Mantoüan, eſtant couvert de la Chieſa & de l'Oglio. Mr le Maréchal de Catinat conduira un autre Corps à meſure que l'on en aura beſoin. Mr le Maréchal de Villeroy formera l'Arriere-garde, & Mr le Prince de Vaudemont reſtera à la garde du Milanois. Peut-eſtre que les mouvemens dont je vous parle auront eſté faits lorſque vous recevrez ma Lettre; on ſe ſera reglé ſur ceux des Allemans: ce qu'il y a d'aſſuré, c'eſt que l'Armée des Alliez peut eſtre jointe en ſix

heures de temps, & que les Ennemis ne peuvent surprendre aucun de ses quartiers, puis qu'il leur faut beaucoup plus de temps pour leur marche, qui ne peut estre cachée, qu'il n'en faut aux Alliez pour s'assembler & aller au devant d'eux. Cela détruit le raisonnement de ceux qui ont parlé sur le décampement,

Le malheur des partis Allemans a continué pendant tout le mois, & s'ils ont eu quelque petit avantage des pertes considerables arrrivées presque dans le même temps, leur ont empêché de s'en appercevoir. Ils avoient pris quelques Chevaux de vivre, allant à Cremone; mais ce gain leur causa une perte beaucoup plus considerable,

car Mr de Pracontal en ayant eu avis prit de ſi juſtes meſures qu'il leur enleva non-ſeulement tout le butin dont ils s'eſtoient emparez, mais qu'il fit vingt-cinq priſonniers, & prit cinquante chevaux. Les ennemis eurent trente hommes tuez en cette occaſion Quelques jours aprés Mr le Comte de Teſſé, qui les a deſolez depuis deux mois, par les partis qu'il a envoyé à propos, ayant eſté bien ſervi par ſes Eſpions, fit ſurprendre entre Peſchiera, & Verone un Convoy de quinze cens ſacs de farine, & quatre mille outils à remuer la terre, on enleva une partie de ce Convoy, & l'on jetta dans la riviere tout ce que l'on ne pût emporter. Le même

Comte à fait entrer des Trou-
pes dans Canette, dans Bozzolo,
& dans Sabionette, ce qui n'a
pas moins surpris que chagriné
les Ennemis, ce coup ayant rom-
pu leurs mesures pour l'execu-
tion de quelques projets dont
ils tenoient le succés assuré.

Vous avez sçû que tout ce que
l'on avoit publié des Espagnols
enlevez au deça de l'Adda, a esté
reduit à tres-peu de chose, &
qu'ils se sont si bien défendus,
que les Imperiaux n'ont pû se
rendre maistres du Poste où ils
les ont attaquez; ainsi ils n'ont
pas esté tous surpris, & ceux
qui se sont défendus ont vangé
ceux qui ne se sont pas trouvez
en estat de se défendre.

Mr l'Electeur de Cologne vient de faire une action, dont la prudence pourra éloigner la guerre, & dont ses Sujets, & même toute l'Europe doivent luy avoir obligation. Les Hollandois faisoient marcher seize Bataillons pour entrer dans Liege ; & comme ils ont armé les premiers dans le dessein d'entrer en guerre, qu'ils ont fait des propositions qui tendent à l'allumer, puis qu'elles ne peuvent leur estre accordées, & qu'il ont fait des Traitez qui ne peuvent estre executez sans mettre toute l'Europe en feu, il n'y a point à douter que s'ils avoient esté maistres de Liege, ils auroient plûtost commencé la guerre à laquelle ils se prépa-

rent depuis une année : ainsi Mr l'Electeur de Cologne a sagement fait lors qu'il a offert de recevoir des Troupes du Cercle de Bourgogne dans la Citadelle de Liege. Elles y entrérent le 13 sous les ordres de Mr le Marquis de Montrevel, Lieutenant General. Voici une Lettre qui luy a esté écrite sur ce sujet par Mr l'Electeur de Cologne.

*Je vous suis tres-sensiblement obligé, Monsieur, de la diligence extraordniaire que vous avez apportée pour executer ce dont je vous priois par ma derniere Lettre, & je ne manqueray pas d'en témoigner au Roy vostre Maistre ma juste satisfaction. Je vous recommande cependant de*

*vouloir bien faire observer par les Troupes qui sont sous vostre Commandement, une bonne discipline, & d'empescher que les Bourgeois de ma Cité de Liege, & mes autres Sujets n'en soient molestez, ayant pour eux tous une veritable affection paternelle, dont je cherche à leur donner des marques en toute rencontre, & principalement dans cette derniere, où il s'agissoit de procurer par là leur seureté & conservation.*

*C'est ce que je suis persuadé que vous ferez en toute exactitude, & en attendant je suis, Monsieur, tres-veritablement tout à vous,*

*Estoit signé*

JOSEPH-CLEMENT, Electeur.

*A Bonn ce 24. Novembre* 1701.

Les Liegeois, par le moyen des troupes qu'ils ont fait entrer dans leur Citadelle, ſont à couvert des inſultes que l'on pourroit leur faire du coſté du bas Rhin & de la Meuſe, & pourroient meſme avoir des avantages de ce coſté-là ſur ceux qui voudroient les inquieter.

Les vingt-cinq Vaiſſeaux Anglois & Hollandois qui eſtoient allez croiſerau devant de la flote de la nouvele Eſpagne, & qui ſont de retour à Spithead, ont eſté tellement maltraitez de la tempeſte, que la moitié des équipages a pery par la démâture. Ces baſtimens ſont dans un ſi deplorable eſtat, qu'il faudroit les refaire preſque entierement pour en tirer quelque ſervice.

La consternation de ceux qui prennent part à ce malheur, est d'autant plus grande, qu'ils sont persuadez qu'on a lieu de croire que nonobstant la paix, ils auroient enlevé la Flote, au devant de laquelle ils estoient allez, s'ils l'avoient rencontrée, & qu'ils n'auroient pas sujet de se plaindre, si aprés avoir laissé connoistre ce dessein & l'avoir manqué, & aprés avoir fait un Traité d'Alliance qui ne peut produire que la Guerre, puis qu'il est hors de vray-semblance que l'Espagne leur accorde ce qu'ils demandent par ce Traité, on gardoit les effets qu'ils ont sur la Flote qu'ils vouloient enlever, & dont on est en droit de se saisir. Ce n'est pas à moy

à raiſonner là-deſſus, & je ne dois ny me mêler de deviner, ny de dire ce que l'on fera ou ce que l'on doit faire Voila le fait tel qu'il eſt connu de tout le monde, je le raporte & je me tais.

Sa Majeſté Britannique eſtant partie de Hollande dans le deſſein de faire conſentir le Parlement d'Angleterre à la déclaration de guerre que ce Monarque avoit réſoluë, eut une converſation particuliere avec l'Orateur pour tâcher de ſçavoir de luy les intentions de ce Parlement. Il aprit qu'elles ne ſeroient pas favorables à ſes projets. Il voulut preſſentir d'autres Membres, dont Il ne fut pas plus ſatisfait. On luy dit qu'il n'eſtoit point de l'intereſt de la Nation

que l'Angleterre entraſt en guere ſans aucune cauſe legitime ; que quoy qu'on euſt reconnu en France que le Prince de Galles eſtoit heritier du feu Roy ſon Pere, & qu'il ſuccedoit à ſes droits, l'Angleterre ne devoit pas pour cela ſe charger d'une guerre qui couteroit infiniment à ſes Peuples, & dont elle ne tireroit aucun fruit, que veritablement on avoit preſenté des Adreſſes à Sa Majeſté contre cette reconnoiſſance faite en France ; mais que ce n'eſtoit que pour luy faire voir qu'elle ſeroit ſecouruë de toute la Nation, en cas qu'elle fuſt attaquée en conſequence de cette reconnoiſſance Il court même un livre dans Londres, qui prouve que cette

reconnoissance n'est pas un sujet de guerre. Le Roy d'Angleterre n'estant pas satisfait d'apprendre que le Parlement n'embrasseroit pas le parti de la guerre, tint aussi-tost Conseil d'Etat, pour déliberer s'il le cassetroit pour en convoquer un autre. Presque tous les Membres du Conseil se sont opposez à la cassation du Parlement. Milord Godolfin s'y est fort opposé. On a dit au Roy qu'on s'étoit trompé l'année derniere en suivant les mêmes maximes, & qu'on avoit toûjours remarqué que lors qu'on cassoit un Parlement pour en convoquer un autre, le nouveau ne se trouvoit pas plus favorable que le precedent, & que dans la situation où estoient les affaires,

une prompte assemblée du Parlement estoit necessaire, & que quelque resolution qu'on y prist, elle seroit plus avantageuse à la Nation, que l'état incertain & tumultueux, ou cause des brigues, elle alloit demeurer pendant la plus grande partie de l'hiver. Tout cela n'a point ébranlé le Roy d'Angleterre, il veut un Parlement qui consente à la guerre, & dans l'esperance d'en trouver un, il vient de casser le dernier convoqué. Milord Godolfin a paru si chagrin de ce procedé, qu'il s'est démis sur l'heure de toutes ses charges, & est parti pour sa Maison de Campagne, plusieurs Seigneurs l'ont imité, & le Comte Marleborough qui est resté en Hollande, a marqué un

extréme chagrin lorſqu'il a appris que le Parlement eſtoit caſſé. Les Membres du Parlement qui ne ſubſiſte plus, ont auſſitoſt pris la poſte pour ſe rendre dans les Provinces dont ils ont eu les ſuffrages, afin d'obtenir, s'il leur eſt poſſible, les mêmes ſuffrages dans les nouvelles élections que l'on fera avant le 10. Janvier, auquel jour le nouveau Parlement eſt convoqué.

Les dernieres Nouvelles d'Italie portent que les Imperiaux envoyoient dans le Trentin un grand nombre de Chariots chargez de Malades, & que leur Armée marchoit ſur trois colomnes du coſté de Caſtilionne.

L'Ambaſſadeur de l'Empereur a fait part au Senat de Veniſe du Traité d'alliance fait entre ſon Maiſtre, le Roy d'Angleterre, & la Republique de Hollande, & a dit en même temps les raiſons qui em-

pêchoient l'Armée de l'Empereur de sortir de l'Etat de Veniſe.

Pluſieurs Villes d'Angleterre deſavoüent les Adreſſes qu'on a fait courir ſous leur nom, dont quelques-unes ont eſté imprimées dans la Gazette de Londres.

Depuis qu'on a eu des Nouvelles que la Flote de la nouvelle Eſpagne avoit paſſé le Canal de Bâma, elle doit eſtre arrivée à Cadix. Je ſuis, Madame, &c.

A *Paris ce* 30. *Novembre* 1701.

## APOSTILLE.

La quantité de matiere dont je me ſuis trouvé accablé ce mois-cy m'a obligé de reſerver pour le mois prochain beaucoup de choſes qui m'ont eſté envoyées, & méme d'interrompre la ſuite des Traitez de la Phiſique Mecanique, que je reprendray dans

ma premiere Lettre. J'ay reçu trop tard quelques articles que l'on trouvera manquer au Journal de la marche de la Reine d'Espagne, & quoy que ces articles ne puissent estre donnez que déplacez, je croy les devoir employer le mois prochain pour la gloire de la France, & de quelques Villes en particulier.

## AVIS.

COmme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront doresnavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq.

# TABLE.


PRelude
Traduction du discours latin fait par le Pape au Sacré College. 2
Paroles d'un Concert mis en Musique par Mr Farinel. 8
Nouvelle Carte d'Espagne 22
Mort 28 Stances. 45 Conte. 48
Sonnet sur ce que les Dames remportent souvent des Prix. 50
Lettre sur la preparation de l'esprit de Fourmis. 53
Lettre tres curieuse. 55
Autre lettre sur une dissertation touchant la Theologie mistique. 69
Preface de la Critique d'un Traité de Perspective. 74
Ode. 83
Traduction des Metamorphoses d'O-

# TABLE,

*vide, faite en prose par Mr l'Abbé de Bellegarde.* 90
*Benefices donnez par le Roy.* 92
*Morts* 101
*Faute d'impression touchant le nom de Faudoas.* 121
*Réponse à la Critique sur la Machine Loxodromique* 122
*Reception faite au Roy d'Espagne à Barcelonne, & ce qui s'est passé à la Ceremonie des Sermens pretez par ce Monarque.* 140
*Volume inquarto remply des Cartes de tous les Etats appartenans au Roy d'Espagne.* 162
*Ouvertures des Audiences du Parlement & de la Cour des Aydes.* 164
*Mercuriale.* 170
*Ouvertures de l'Academie des Sciences.* 173
*Eloges du Roy prononcé à Besançon.*

# TABLE.


*à l'ouverture des Audiences du Parlement.* 179

*Ouverture de l'Academie des Inſcriptions.* 191

*Compliment fait au Roy par Mr l'Envoyé Extraordinaire d'Eſpagne.* 199

*Suite du Journal de Fontainebl.* 200

*Madame l'Ambaſſadrice de Hollande prend congé du Roy chez Madame la Ducheſſe de Bourgogne.* 255

*Mr l'Ambaſſadeur de Hollande prend congè par écrit à cauſe de ſon indiſpoſition.* 236

*Cartes nouvelles d'Italie données au Fublic par Mr Nolin.* 239

*Diſcours prononcez en Sorbonne.* 244

*Mort.* 246

*Journal de la marche de la Reine d'Eſpagne.* 249

*Compliment fait au Roy d'Angle-*

# TABLE.

*terre à S. Germain en Laye.* 345
*Mort.* 349
*Nobleſſe de la Maiſon de Mr le Comte de S. Pierre juſtifiée.* 351
*Article des Enigmes.* 357
*Seigneurs Eſpagnols preſentez au Roi par Mrl Ambaſſ. d'Eſpagne.* 363
*gné par ordre du Roy de Portugal.* 365
*Lettre écrite au meſme par Monſieur le Grand Duc de Toſcane.* 358
*Addition à la ſuite du Journal de Fontainebleau.* 370
*Apartement du Roy à Verſailles.* 371
*Le Roy rend viſite à Madame la Ducheſſe du Mayne.* 372
*Le Roy & la Reine d'Angleterre viennent à Verſailles.* 372
*Mr d'Aligre obtient l'agrement d'une charge de Preſident à Mortier.* 373
*Place de Maiſtre des Requeſtes Honoraire accordée par le Roy à*

# TABLE.


*Mr d'Argenſon.* 375

*Mariage de Mr le Duc de la Feüllade & de Mademoiſelle de Chamillart.* 376

*Couches de Madame la Ducheſſe de Lorraine.* 385

*Nouvelles de Mexique.* idem

*Arrivée de la Reine d'Eſpagne à Salſes, avec le détail de tout ce qui regarde ſon entrevûe avec Sa M. C. & ſon Mariage.* 386

*Preſent apporté par Mr de Louville* 396

*Grand repas donné par Mr l'Ambaſſadeur d'Eſpagne.* 397

*Détail des affaires d'Italie.* 399

*Nouvelles de Liege.* 416

*Nouvelles d'Angleterre.* 421

*Nouvelles de pluſieurs endroits.* 425

L'Air, *Sombres deſerts*, page 89.

L'Air, *Ce n'eſt point*, page 381.


IMPR